La Vie Intellectuelle

LIV

1938

10e ANNEE

NOUVELLE SÉRIE — T. LIV

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF
29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIe

10e ANNEE 10 JANVIER 1938

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF

29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIe

Sommaire

10 JANVIER 1938

T. LIV — N° 1 10 Janvier 1938

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

HRISTIANUS. *Jeunesse.*

Si le catholicisme, c'est « la continuation du christianisme primitif, continuation vraiment objective, ininterrompue, conséquente et pure », la jeunesse lui est facile. S'il est dans l'histoire, il est nécessaire qu'en conservant invariable son essence propre, il change avec le monde qu'il doit sauver.

. Leclercq. *Réflexions sur l'esprit catholique.*

Un esprit préside à cet adaptation assimilatrice qui est la loi de la vie de l'Église à travers le temps. Tout ce qui émane de l'Église catholique a une saveur commune, répand un parfum identique, « odeur de mort pour les uns, odeur de vie pour les autres ». C'est un tel esprit que l'auteur s'attache à définir vigoureusement.

. Türmer. *La persécution religieuse dans le troisième Reich.*

Le dernier chapitre de l'histoire des persécutions chrétiennes.

DOCUMENTS

. Catrice. *La pensée religieuse de Mme Tchang Kai Chek.*

Billet de Christianu

Jeunesse

*Raremen*t *nouvel an n'a mieux porté son nom. Raremen*
tant de nouveauté dans les idées, les mouvements, les rêve
des hommes. Nouveauté n'est certes pas toujours jeuness
Et telle nouveauté politique et sociale a été fabriquée ave
de très vieilles choses : vieilles passions, vieilles erreurs e
vieilles injustices. Il reste cependant que, par ses impatien
ces, ses poussées et ses violences, le monde manifeste u
fiévreux désir de se renouveler et de renaître.



Rien, là, qui puisse étonner un chrétien. Renaître, n'est
ce pas l'essentiel du christianisme ?

Tous nos dogmes sont une invitation au renouvellemen
incessant. Tous nos mystères : Immaculée-Conception, Nati
vité, Résurrection, Pentecôte... sont des sources de vie nou
velle et de jeunesse. A-t-on songé avec quelle hardiesse l'É
glise, voulant renouveler un monde vieilli et sclérosé, a mis
*au XIX*e *siècle, en pleine chair de la civilisation scientifiqu*
et industrielle naissante, le dogme de l'Immaculée-Concep
tion — réservoir de tout le christianisme — comme un
source toute neuve de vie chrétienne ? Tout dans le christia
nisme est source vive, naissance, élan créateur. Il a une âm
nouvelle pour toute transformation temporelle.

Aucune autre conception ni aucun autre mouvement n

uvent se flatter d'avoir une telle jeunesse à leur origine. christianisme puise à la Jeunesse Éternelle. Noël! Noël! unesse du monde.

Il y a des périodes où les chrétiens alimentent de jeunesse iirituelle tous les jeunes événements temporels, toutes les unes expériences sociales, où rien ne naît sans recevoir ne âme chrétienne. Ce sont les grandes époques de la chré- enté. Les institutions elles-mêmes sont alors modelées par influence chrétienne, ainsi que cela se fit au Moyen-Age.

Il y en a d'autres où les chrétiens ne modèlent rien, parce ue leur religion ne fait plus sentir sa jeunesse; ce sont eux ui seraient plutôt modelés par la jeunesse des événements.

En ce temps, la religion et l'Église sont sans prestige. ous les mouvements se forment en dehors de leur in- uence. Le plus souvent, ils se font contre elles, parce qu'ils trouvent en opposition avec des institutions dont, injus- ment d'ailleurs, ils les rendent responsables. Temps de sputes, de luttes, de déchirements, jusqu'au désordre et isqu'au désarroi... et jusqu'à mettre en péril la civilisa- on et l'ordre social.

Nous voici à notre temps. Mais pour que toutes ces pous- ées, ces essais, cette fermentation, cette tension d'aujour- 'hui aboutissent à un ordre meilleur, pour que le monde enaisse, il faut que les chrétiens y infusent la jeunesse ernelle dont ils ont le dépôt.

Il est naturel que pour l'animation chrétienne de nou- elles formes sociales, de tous les âges, le plus apte soit celui e la jeunesse. La jeunesse sympathise d'instinct avec la unesse. Ainsi s'explique la prépondérance et la réussite xceptionnelle des mouvements de jeunesse dans l'apostolat 'aujourd'hui, et que ce soit l'un d'entre eux qui ait trouvé, u jugement même du Souverain Pontife, la forme la plus déquate d'Action catholique.

Il a suffi de ce flux de jeunesse chrétienne, si mince qu'il oit encore, pour que l'effet s'en soit fait sentir dans les ones politiques et sociales qui avaient le plus d'antipathie our l'influence chrétienne.

Si seulement les milieux chrétiens bénéficiaient, eux aussi,

de ces sources de jeunesse spirituelle qui viennent de se rouvrir en chrétienté !

Sans l'esprit de jeunesse il n'est pas possible de comprendre ce qu'il peut y avoir d'avenir dans telle transformation sociale. C'est dans la jeunesse qu'est l'avenir, — je redis que toute nouveauté n'est pas jeunesse. Mais c'est le point de jeunesse qui est le point vif, le point d'influence. C'est avec lui que l'Action catholique doit prendre contact et par lui qu'elle doit passer.

Comment est-il si difficile pour beaucoup de chrétiens de se mettre en esprit de jeunesse ? Comment sont-ils plutôt en défiance contre tout ce qui est nouveau ? Ils ne sont pas en défiance contre les nouveautés industrielles ou scientifiques. Ils les admirent et sont avides d'en profiter. Je suis sûr qu'à l'Exposition aucun stand n'a suscité, chez eux, autant d'émerveillement que le Palais de la Découverte.

Pourquoi en matière sociale traduisent-ils tradition par conservation ?

Tradition signifie permanence de la doctrine, continuité du courant, rattachement à la source, mais pas stagnation. Au contraire, plus on est fidèle à la tradition, plus on est rattaché à la source, plus le courant est vif et neuf.

S'il est permis à CHRISTIANUS, *en ces jours de souhaits, d'en faire un, c'est que les chrétiens de notre temps s'établissent en esprit de jeunesse et pour que, par eux, croisse la chrétienté — il n'y a que la jeunesse qui soit susceptible de croître —, qu'ils sachent appliquer leur apostolat au point de jeunesse du monde.*

CHRISTIANUS.

Réflexions sur l'esprit catholique

L'esprit catholique est un esprit d'union au Christ, ans l'Église et par l'Église. Dans l'Église, parce que 'est dans l'Église qu'on trouve la vie du Christ pleine-ient épanouie, et par l'Église, non seulement en se ser-ant du ministère sacerdotal de l'Église comme de l'ins-ument nécessaire à la vie surnaturelle, mais en s'impré-nant de l'esprit de l'Église, par lequel se manifeste la irection de l'Esprit-Saint.

L'Église continue le Christ et le Christ se continue ans l'Église, dans un sens très précis, parce que le hrist continue à agir sur la terre de manière visible par Église ; et bien que les imperfections de ceux qui la omposent se fassent sentir en elle de mille façons, l'ac-on du Christ aussi se fait sentir en elle, et l'esprit atholique nous donne un certain sens spécial grâce uquel nous discernons ce qui est du Christ dans l'É-lise, et grâce auquel nous nous formons nous-mêmes à union au Christ par l'union à l'Église.

*
* *

L'Église est tout autre chose qu'une école de philoso-hie, et elle est plus qu'une société humaine; elle est une ociété humaine, et, extérieurement, c'est à certains ca-

dres sociaux qu'elle se reconnaît; mais il y a plus en elle que ces cadres visibles, et les théologiens, pour en exprimer la richesse, ont dû distinguer l'Église visible et l'Église invisible.

L'Église, tout d'abord, est le Christ lui-même en tant qu'il vit dans les âmes; elle est aussi toutes les âmes dans lesquelles vit le Christ, et elle est la société hiérarchisée établie par le Christ et parlant en son nom; l'Église se retrouve ainsi dans toutes les activités des âmes unies au Christ, dans la mesure où ces activités correspondent à l'esprit du Christ.

Comme le Christ est un être vivant, l'Église est un organisme vivant qui se développe sous la poussée de son élan vital, qui n'attend pas pour vivre que les théoriciens l'aient défini et aient déterminé les conditions dans lesquelles ils lui permettent de vivre. L'Église a vécu dans les apôtres et les premiers chrétiens dès le temps même de la prédication évangélique; elle a vécu, elle a agi, elle a pratiqué la vie chrétienne et elle a prêché le Christ sans attendre que ses docteurs eussent résolu les difficultés théoriques ou même pratiques de la foi. Elle n'a pas attendu pour administrer les sacrements qu'on eût défini leur nature, leurs conditions de validité, ni même qu'on eût distingué parmi les rites ceux qui étaient sacramentaux et ceux qui ne l'étaient pas. Elle a vécu; les chrétiens ont vécu de sa vie; les raisonnements des docteurs sont venus par après.

Et ceci n'est pas du tout la défense d'un système; il n'y a pas de système là-dedans; c'est un simple fait. L'Église n'est pas comme cet homme d'État anglais qui déclarait au soir de sa carrière : « Si nous avons aussi bien réussi, c'est parce que nous n'avons jamais été logiques. » L'Église ne demande pas mieux que d'être logi-

ue, et lorsque des docteurs proposent une explication ationnelle satisfaisante de n'importe lequel des aspects e sa vie, elle les accueille avec satisfaction et fierté; nais, en fait, elle a vécu et elle vit toujours avant de raisonner, parce que c'est ainsi que sont faits tous les êtres ivants.

On trouve donc dans l'Église un certain irrationnel. e n'entends point par là de l'antirationnel, mais toute ne série de choses qui, ne procédant pas de la raison aisonnante, n'en ont ni le système ni la raideur.

Si le développement de la doctrine procédait d'un travail systématique, on eût sans doute commencé par définir l'autorité dans l'Église; or ce point n'a été défini u'en 1870; on eût ensuite défini l'inspiration des Écritures; ce point n'est pas encore défini; car s'il est défini ue les Écritures sont inspirées, il n'est pas défini en uoi consiste exactement cette inspiration.

Le développement de l'Église dans tous les domaines e fait donc selon un rythme tout à la fois continu et irrégulier, une sorte d'ondulation dont la direction ne varie as, mais dont les courbes varient aussi bien en hauteur u'en ampleur, ou comme une rivière dont les eaux, par noment, semblent immobilisées, tandis qu'à d'autres, lles se précipitent en cataractes, tournent en tourbillons u glissent en rapides. Il faut se défier des théoriciens ui, après coup, veulent tout expliquer par des raisons ogiques, du moins par une logique autre que celle de action.

Une des manifestations les plus claires de ce développement de l'Église se trouve dans le culte. La liturgie st comme un résidu de la vie de l'Église à tous les moments de son histoire. Ou, si le mot résidu manque de oblesse, disons une expression. Chaque siècle chrétien

y apporte sa note; le costume, les fêtes, les formules portent l'empreinte de tous les siècles qui les ont déposés dans les livres liturgiques; et le contraste même des époques confère une beauté poétique que n'ont pas les œuvres plus régulières qui résultent des systèmes. Mais cette irrégularité entraîne inévitablement des fautes de détail; il y a de bonnes époques et de mauvaises, des époques de goût et de fautes de goût; il y a des répétitions parfois fastidieuses et des obscurités; mais tout cela est profondément humain et souple.

Souple comme il faut l'être pour s'accorder à la diversité des hommes. Cette diversité, cette superposition de couches d'alluvions qui s'ajoutent de siècle en siècle sans se détruire finit par produire de l'éternel. Ce qui se dégage de cette diversité, c'est, en fin de compte, ce qui est commun à tous, l'humain, et le divin dans sa tonalité d'union à l'humain que le Christ lui a donnée.

Encore un exemple de la liturgie : la dévotion aux saints. L'Église ne supprime jamais un saint de son calendrier, mais elle en ajoute. D'âge en âge, de nouveaux saints attirent la piété des fidèles, et certaines dévotions fort en honneur à une époque passent ensuite à l'arrière-plan. Sainte Marie l'Égyptienne, saint Antoine ermite, sainte Catherine d'Alexandrie, qui étaient vénérés partout au moyen âge, sont presque oubliés des fidèles de nos jours, qui s'adressent à saint Antoine de Padoue, à saint Joseph, à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mais de toute la dévotion aux saints, avec ses changements d'objectifs, se dégage une image de plus en plus riche de la sainteté elle-même et de toutes les manières, diverses à l'infini selon lesquelles la perfection du Christ se propose à notre imitation.

Il n'en est pas autrement du développement doctrinal

Lorsqu'on recherche de quelle manière l'Église a été amenée, au cours de l'histoire, à définir ses dogmes et à organiser sa discipline, on voit que c'est sous l'empire des nécessités vitales, sous l'influence des circonstances qui lui imposaient de porter son attention d'une façon plus spéciale, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre. Elle a défini le dogme de l'Eucharistie et développé le culte de la sainte Hostie, à partir du XI[e] siècle, d'abord, en réaction contre l'hérésie de Bérenger, au XVI[e] siècle ensuite, en réaction contre le protestantisme. Chaque hérésie, chaque mouvement anticatholique provoque dans l'Église une réaction sur le point le plus immédiatement menacé et tourne ainsi à un développement doctrinal accompagné d'un développement vital. De nos jours encore, les doctrines libérales et socialistes ont amené l'Église à insister sur les exigences de la morale chrétienne en matière sociale, et la campagne de l'amour libre et du malthusianisme amène l'Église à mettre davantage à l'avant-plan de ses préoccupations la sainteté du mariage. Nous voyons se développer sous nos yeux, en réaction contre l'immoralité familiale du monde moderne, une mystique familiale chrétienne, un esprit de conquête de la perfection par le mariage, dont les siècles passés ne fournissent que quelques signes précurseurs.

Et il en est encore ainsi dans le développement des institutions ecclésiastiques. Les ordres religieux, par exemple, ne se sont pas développés selon un plan conçu à l'avance, mais au fur et à mesure des besoins ressentis par les âmes, et on a pu retrouver en chacun d'eux la marque de son temps : on a pu comparer l'abbaye bénédictine au grand domaine mérovingien, les traces de l'époque communale se retrouvent dans l'organisation démocratique des ordres mendiants, et celles de la monar-

chie absolue ou de la discipline militaire dans la Compagnie de Jésus.

*
* *

Le mobile qui domine toute la vie de l'Église n'est pas le goût de la science ou le désir d'une belle organisation, mais la charité, un amour dévorant pour les âmes, qui est l'amour même que le Christ leur porte. Et il ne faut pas chercher d'autre motif à ce primat de l'action sur la spéculation.

Si l'Église, dans la personne des apôtres, est partie à la conquête des âmes dès le lendemain de la Pentecôte, c'est par cette fièvre du salut des âmes qui les poussaient en avant. Si nous voulons comprendre l'Église, nous unir à elle, être de vrais catholiques, nous devons comprendre cela et nous imprégner de cet esprit.

L'action du Saint-Esprit se manifeste dans l'évolution de l'Église; l'histoire de l'Église, dans ses grandes lignes, est l'histoire de la manière dont l'Esprit de Dieu tire parti des événements de l'histoire, de la sainteté et des infidélités même des chrétiens, pour développer le royaume de Dieu en ce monde. Ce développement n'est pas, en ordre principal, un développement quantitatif, un accroissement du nombre des catholiques, mais un développement interne, un enrichissement continu de la vie et de la pensée chrétienne, un approfondissement croissant de la vie du Christ dans les hommes. Le développement de la doctrine sociale de l'Église et de la mystique du mariage en est un exemple actuel.

L'esprit catholique ouvre notre esprit à cette action divine. Il est fait avant tout d'amour pour l'Église, et d'amour dans l'Église.

Nous ne pouvons pas ne pas l'aimer plus que toute chose au monde, si nous savons d'une connaissance vivante qu'elle est l'Épouse du Christ, avec tout ce que ce mot évoque d'union étroite, ou encore qu'elle est la voix du Christ, sa main, son visage parmi nous.

Cet amour de l'Église nous donne le désir de la connaître et de nous unir à elle aussi étroitement que possible; pour cela, de nous imprégner de son esprit. Il nous rend dès lors docile vis-à-vis de l'Église, nous donnant le désir de discerner ce qui est la vraie tradition de l'Église, sans tenir compte de nos désirs, de nos goûts, de tout ce que nous pouvons tenir du milieu humain, du siècle où nous vivons. Il nous pousse à nourrir notre esprit aux sources que l'Église nous indique, ses docteurs, toute la tradition théologique, spirituelle, la tradition d'action où l'esprit de l'Église s'est exprimé au cours des siècles. Dans la mesure où nous nous formons ainsi au contact de l'Église, nous pouvons être nous-mêmes sans danger; l'expression de notre personnalité est catholique dans la mesure où nous le sommes de tout nous-mêmes.

C'est ce qui explique la hardiesse des saints; les grands fondateurs d'ordre, les grands réformateurs ont été des novateurs hardis; on en qualifie certains de révolutionnaires; et il y a place dans l'Église pour des révolutions, dans le domaine des méthodes d'action et de la réforme des abus, pour autant que ces révolutions soient dans la ligne de la charité du Christ et de la tradition.

Et l'esprit catholique est amour dans l'Église, c'est-à-dire que tout l'amour qui nous vient du Christ pour Dieu et pour nos frères se centre sur l'Église; notre soif du salut des hommes est une soif de les voir connaître et comprendre l'Église et entrer dans l'Église. Notre amour

s'ordonne ainsi dans l'Église et autour de l'Église; c'est à elle que tout revient; c'est sa grandeur à elle, sa santé, sa pureté qui nous rend possible de satisfaire l'amour que nous avons pour tous les hommes, l'amour même que nous avons pour Dieu, car l'amour divin nous porte à vouloir que Dieu soit loué, et Dieu est loué dans la mesure où son Église est pure.

***

L'esprit catholique se heurte dans l'Église à plusieurs adversaires.

Il y a d'abord l'esprit naturel.

L'esprit du Christ est un esprit surnaturel. La charité chrétienne substitue à la prudence humaine une autre prudence plus haute, qui est, s'il faut en croire saint Paul, folie aux yeux du monde. La folie de la croix, la sagesse des béatitudes. La sagesse du Christ fait entrer en ligne de compte dans nos jugements les éléments surnaturels. Le Christ nous en a donné l'exemple dans sa Passion; les saints l'ont suivi; et il y a là quelque chose qu'on peut encore qualifier d'irrationnel, mais qui est en réalité suprarationnel.

Cette opposition entre la sagesse du Christ et la sagesse du monde éclate dans le passage suivant de l'Évangile : « En ce temps-là Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des scribes et des princes des prêtres, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. Pierre, le prenant à part, se mit à le reprendre en disant : « A Dieu ne plaise, Seigneur, « cela ne vous arrivera pas. » Mais Jésus, se retournant

i dit : « Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un scandale; car tu n'as pas l'intelligence des choses de Dieu; tu n'as que des pensées humaines » (Matthieu, XVI, 21-).

Il faut reconnaître que Pierre, dans cet épisode, s'ex-ime comme nous nous serions tous exprimés, qu'il rle selon la sagesse humaine, qui ne comprendra jamais mort volontaire de Jésus, ni tous les sacrifices, le luxe sacrifices de ceux qui le suivent selon son esprit.

Parmi les chrétiens, et spécialement parmi ceux qui t été élevés dans la foi depuis l'enfance, — et c'est la ande masse, de notre temps, — la foi chrétienne se ncilie souvent avec une absence de goût pour ce qui est plus proprement chrétien dans le christianisme, c'est-dire précisément pour ce qui est proprement surnatu-, et pour l'héroïsme de la charité. Ils s'attachent de éférence à la sagesse naturelle que le christianisme ppose et consacre, religion naturelle, morale naturelle, prière, respect de la vie, des biens, du mariage, — et ttachent, parfois sans s'en rendre compte eux-mêmes, minimiser dans le christianisme tout ce qui est action la grâce ou don de soi.

Ils ne nient pas la loi de charité, mais comme ils s'in-essent aux biens de la terre plus qu'à la charité du rist, ils insistent sur la légitimité de tous les droits mains, ils portent toute leur réflexion sur cet humain, à force de raisonner, ils arrivent, pratiquement, à sa- tout ce qui, dans le christianisme, dépasse la sagesse maine.

Ils se croient chrétiens, parce qu'ils revêtent leur vie in manteau chrétien; leur prière, par exemple, se plie x formes chrétiennes : ils vont à la messe; ils reçoivent sacrements de l'Église; ils professent le *Credo* sans

émettre de contradictions. Mais ils ne voient pas qu lorsqu'on professe que le Christ est mort pour nous, ce entraîne certaines conséquences pratiques qui doivent faire sentir dans nos rapports avec les autres homme tous, de quelque peuple ou de quelque classe socia qu'ils soient, ou encore dans l'usage de nos biens.

Les questions relatives à nos rapports avec nos se blables, par exemple, aux rapports entre classes socia ou aux rapports entre nations sont tellement compliqu que, lorsqu'on veut justifier son égoïsme ou son orgue on trouve toujours pour cela des raisons apparentes. L religieuses de cette abbaye noble du XVII[e] siècle avaient chacune trois servantes à leur suite étaient sa doute parvenues à se donner une justification qui les tisfaisait, de même que nos catholiques contemporai nationalistes ou usuriers.

Pour adopter, en ces matières, une solution vraime chrétienne, il faut d'abord avoir l'esprit chrétien, et esprit chrétien nous fait aimer tous nos semblables. Da la mesure où nous les aimons vraiment, nous éprouvo une répugnance pour les séparations de classes ou de n tions; — je dis bien : pour les séparations, non pour fait qu'il y ait des classes ou des nations, mais pour fait qu'elles séparent les hommes. Dès lors, nous com prenons que nous ne pouvons, étant chrétiens, accept les exclusivismes et les mépris, et nous réagissons cont eux. On est là sur un plan moral, très différent du pl social, mais se répercutant sur le social.

Il en est de même pour la disposition des biens. Si est vraiment chrétien, on ne pourra accepter d'être ric quand il y a tant de misérables, sans faire tout ce qu' peut pour que la fortune dont on dispose serve à dim nuer la misère; et s'il existe un ordre social qui favori

la misère de certaines classes, on réagira contre cet ordre social. Celui qui a le sens chrétien voit que son attitude, en ces matières ne peut être la même que s'il n'était pas chrétien.

*
* *

L'esprit naturel, qui dissout en quelque sorte la charité du Christ dans la sagesse humaine, produit dans l'Église un rationalisme chrétien dangereux à l'épanouissement de la vie chrétienne dans la mesure même où il paraît entièrement raisonnable.

Le danger de ce rationalisme chrétien n'épargne même pas les théologiens; il explique beaucoup d'hérésies qui veulent plier le Christ à la sagesse humaine; il explique, en morale, aussi bien certain laxisme que certain rigorisme; et il explique aussi que l'Église exige la sainteté de ceux qu'elle reconnaît comme ses docteurs. Celui qui a l'ambition de se faire l'interprète de la doctrine ou de la morale du Christ doit avant tout viser à être un saint, c'est-à-dire à être uni à l'Église, et au Christ dans l'Église, aussi étroitement et aussi intimement que possible.

*
* *

Un certain évangélisme naïf, ou d'un littéralisme étroit, est d'ailleurs aussi en opposition avec l'esprit véritable de Jésus. On le trouve chez certains pacifistes qui condamnent à l'aveugle toute organisation nationale particulière ou toute défense, quelle qu'elle soit, d'intérêts collectifs, comme encore, dans une tendance à repousser ce qu'il y a de plus légitime dans la propriété privée ou

dans la distinction des classes. Je dis distinction des classes, non séparation : on entend la nuance. Le sens chrétien véritable ne se trouve que par une imprégnation du Christ et de son Église dans toute notre pensée et toute notre vie.

*
* *

Il faut donc se défier d'un certain cérébralisme religieux qui s'enthousiasme intellectuellement de la foi chrétienne sans éprouver un désir égal de s'unir au Christ par la sainteté de vie.

Notre temps a connu un exemple de ce cérébralisme poussé jusqu'à l'extrême dans M. Maurras, qui se déclarait enthousiaste de tout le catholicisme, défendait l'Église et toutes les positions de l'Église, se proclamant lui-même apologiste du dehors, mais déclarait ne pouvoir adhérer à la foi, parce que les preuves de l'existence de Dieu ne le satisfaisaient pas. Et on s'est aperçu, un jour, que les catholiques qu'il entraînait à sa suite perdaient le sens chrétien.

On retrouve le même phénomène chez des penseurs comme Joseph de Maistre, qui se donnent pour des défenseurs de la foi, mais dont la pensée s'écarte sur tant de points de la tradition catholique. Ou même chez Bossuet, nourri des Pères cependant et qui en a traduit la pensée dans une langue magnifique, mais qui s'écarte de la tradition de l'Église lorsqu'il veut tirer la politique de l'Écriture Sainte ou lorsqu'il rédige des articles sur les libertés de l'Église gallicane, parce que son union à la tradition catholique cède lorsqu'elle devrait l'amener à s'opposer à son prince.

Par contre, on a pu écrire de la pensée de saint Tho

mas qu'elle a été la seule tentative de modernisme qui ait réussi dans l'Église. C'est dire que saint Thomas était un esprit hardiment novateur. Mais il était, lui, tellement imprégné de l'esprit de l'Église que celle-ci a reconnu dans ce « modernisme » l'expression la plus achevée de sa tradition et a proclamé son auteur son *doctor communis,* le docteur qu'elle invite à prendre comme point de départ de toute spéculation nouvelle.

*
* *

Un autre adversaire de l'esprit catholique est la routine.

La routine est une forme de paresse qui amène à s'attacher à des habitudes, non pour les motifs qui les ont justifiées quand on les a prises, mais pour elles-mêmes, par facilité.

La vie chrétienne et le développement de l'Église amènent la formation d'usages et d'institutions, dont les uns correspondent à des exigences permanentes de la vie de l'Église, d'autres à des exigences passagères, dont d'autres enfin sont des abus. Quand l'Église veut modifier des usages ou des institutions qui ont perdu leur raison d'être, quand elle veut corriger des abus, elle se heurte toujours à la routine.

La routine ne réfléchit pas à la raison des usages; elle les respecte parce qu'ils existent, et les respecte tous, sans aucune distinction, car, pour distinguer, il faudrait réfléchir. Et la routine ne distingue pas l'essentiel de l'accessoire; elle s'attache simplement à faire comme on a fait jusque-là.

A la routine s'oppose un esprit novateur inconsidéré

qui se plaît aux bouleversements et qui croit faire preuve de liberté d'esprit en changeant pour changer.

L'esprit catholique est entre ces extrêmes; il s'attache à la tradition de l'Église, qui est continue et dans laquelle on trouve donc une permanence; mais il distingue cette tradition des habitudes adventices d'importance secondaire, qui peuvent disparaître lorsque les causes qui les ont fait naître disparaissent. A mesure que l'esprit catholique se développe, il dissout la routine; à mesure que l'esprit catholique diminue dans un pays, ou même dans l'ensemble de l'Église, à une époque donnée, la routine s'étend, l'Église se fige et le visage du Christ s'efface.

Tous les réformateurs ont eu à lutter contre cet esprit de routine; chaque fois qu'un saint a voulu fonder une œuvre hardie, il a été combattu par la routine qui prétendait être la tradition; chaque fois que l'Église veut corriger un abus, elle se heurte aux habitudes prises. « Nous n'avons jamais fait comme cela »; ou : « Nous avons toujours vu faire ainsi » est, pour le chrétien simplement d'habitudes, l'argument décisif.

La liberté d'esprit n'est sans danger qu'à la condition d'être profondément imprégnée de l'esprit de l'Église; le sens catholique qu'on acquiert ainsi donne un instinct conforme à la tradition catholique, des réactions proprement catholiques. Il 'y a pas d'autre moyen d'être sûr de se développer dans la ligne de l'Église; toute la science du monde n'y peut suffire.

***

En conclusion de ces réflexions, on s'aperçoit que l'É-

ise a un immense besoin de littérature catholique, litté-ture de l'écrit et de l'image, images mobiles et immo-les.

Seuls des intellectuels d'un niveau assez élevé sont pables de se former à l'esprit catholique au contact rect des grands docteurs. La masse ne peut communier leur esprit que par des adaptations en langage moderne l'esprit moderne. C'est le rôle de la presse, du périodi-ie, du livre, du cinéma. Il y a là un immense travail à urnir, et ce travail suppose l'esprit catholique chez ux qui l'exécutent.

Le même problème se pose pour l'enseignement reli-eux qui doit adapter la tradition aux esprits qui le çoivent.

C'est peut-être le premier besoin de l'Église à notre oque que de disposer d'un certain nombre de catholi-ues assez entièrement catholiques pour pouvoir en quel-ue sorte penser sans se préoccuper d'être orthodoxes, ssez profondément unis à l'Église, assez profondément nprégnés de sa tradition pour s'adapter aux exigences u temps et à ses exigences de forme comme à ses exi-ences de pensée, sans pouvoir réagir autrement que dans ligne de la tradition catholique. Ceux-là pourraient ans danger présenter le Christ et l'Église à leur manière u monde moderne, comme saint Thomas l'a fait pour on temps.

Mais il n'y a pas que la formation intellectuelle, car la ormation intellectuelle, c'est du cérébralisme. On ne evient entièrement catholique qu'en s'unissant étroite-nent à l'Église dans sa vie.

On s'unit à la vie de l'Église dans sa liturgie; on s'y nit en s'associant à son activité, en se mettant à son ervice dans ses œuvres; et il faut pour cela que les bar-

rières entre clergé et laïcs, si rigides pendant les derniers siècles, s'abaissent, qu'il y ait collaboration et confiance de l'un à l'autre. C'est avant tout le rôle de l'Action catholique, qui développe un esprit nouveau de collaboration et d'action proprement religieuse chez l'élite des fidèles.

Et, enfin, on ne développe pas le sens catholique sans développer l'amour, l'amour tout pur du Christ qui conduit à l'Église.

Bruxelles, janvier 1938.

Jacques Leclercq.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La persécution religieuse dans le troisième Reich

Vogliamo chiamare le cose col loro nome. Nella Germania c'è infatti la persecuzione religiosa. Da molto tempo si va dicendo, si va facendo credere che la persecuzione non c'è : sappiamo invece che c'è, e grave ; anzi, poche volte v'è stata una persecuzione così grave, così temibile, così penosa; e sì triste nei suoi effetti più profondi. E' una persecuzione alla quale non mancano nè il prevalere della forza, nè la pressione della minaccia, nè i raggiri dell'astuzia e della fizione.

(S. S. Pie XI, dans l'allocution de Noël.)

I

Les paroles du Souverain Pontife

Les graves paroles prononcées par le Saint-Père dans son allocution de Noël ne supportent plus désormais d'équivoque. « Notre protestation ne saurait être ni plus explicite ni plus solennelle devant le monde entier », a-t-il dit lui-même. Non seulement rien n'est retiré de ce qui a été dit dans l'encyclique *Mit brennender Sorge*, mais il ne peut plus y avoir aucun doute sur ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne : ce n'est ni un simple conflit entre l'État et l'Église, ni la violation permanente

d'un traité, ni une lutte entre le christianisme et le paganisme, mais bien une *persécution*. Huit fois le Pape a prononcé ce mot dont il avait évité l'usage dans son encyclique. « *La persécution,* dit le Souverain Pontife, *est si grave, si terrible, si pénible et si triste dans ses effets les plus profonds.* » « *C'est une persécution à laquelle ne font défaut ni l'usage de la force, ni la pression de la menace, ni les embûches de l'astuce et du mensonge.* » Sa Sainteté a voulu maintenant appeler les choses par leur véritable nom, afin qu'au moins on ne puisse appliquer au Pape le mot de l'historien classique : *Vera etiam rerum perdidimus nomina.*

Dans sa réponse aux vœux des cardinaux et des prélats romains, Pie XI a prononcé une autre parole, une parole « de principe et de haute protestation ». Il n'est pas vrai que l'Église fasse de la politique et que les mesures de persécution des maîtres du Troisième Reich ne soient que des actes de défense contre les ingérences de l'Église dans le domaine politique. Le Pape rappelle que le Christ lui-même a été livré à Ponce Pilate sous l'accusation de fauteur politique, d'usurpateur, de conspirateur contre l'autorité, d'ennemi de César.

Le Pape repousse d'avance les accusations ridicules qui ne manqueront pas de le prétendre « mal informé ». Non seulement, « lorsqu'il parle de choses si graves et qui touchent de si près à ses responsabilités, le Vicaire du Christ ne peut pas ne pas être bien informé », mais le Saint-Père a toujours apporté aux choses d'Allemagne un intérêt personnel tout particulier.

En Allemagne, à peu près tout le monde le sait, et on l'a aussi souvent répété ailleurs, parfois avec bruit, que le Pape a été et est toujours un grand ami de l'Allemagne. Nous avons connu peu de pays aussi bien que l'Allemagne, où Nous avons vu surtout ce qu'il y a de plus exquis et de plus représentatif pour le savoir, l'esprit, la culture et les hautes études. Ceux d'entre les Allemands que Nous avons admirés sont légion, non seulement parce qu'ils sont venus ici en pèlerins, mais parce que Nous les avons connus

chez eux : dans leurs maisons, dans leurs bibliothèques, dans leurs grands instituts, dans leurs grandes villes. Il est d'autant plus douloureux pour le Souverain Pontife d'avoir à dénoncer ce qu'on commet dans ce pays contre la Vérité...

Ajoutons que le Pape lit et parle couramment la langue allemande, et que son Secrétaire d'État, le Cardinal Pacelli, a passé une partie de la guerre et un long temps après la guerre à Munich et Berlin, où il fut accrédité, de 1917 à 1929, comme Nonce Apostolique. Le Cardinal-Secrétaire d'État connaît l'Allemagne mieux que tout autre pays au monde. On peut donc affirmer que depuis des siècles le Saint-Siège n'a jamais été aussi qualifié que de nos jours pour juger avec justice et équité les choses d'Allemagne.

L'attitude du Saint-Siège envers l'Allemagne hitlérienne, de 1933 a 1938

Il est peut-être utile de récapituler quelle a été l'attitude du Saint-Père à l'égard du national-socialisme, de 1933 jusqu'à nos jours. Nous utilisons en partie la chronique des *Deutsche Briefe* de Lucerne (Éditions Liga-Verlag).

1933. Imédiatement après la signature du Concordat, M. von Papen, vice-chancelier du Reich, se rend à l'abbaye bénédictine de *Maria-Laach,* où l'Association des Universitaires Catholiques (*Katholischer Akademikerverband*) tient son congrès. Il déclare que « le Pape, en considération de la lutte du national-socialisme contre le bolchevisme et le mouvement des sans-Dieu, s'est déclaré prêt à soutenir le mouvement national-socialiste ».

Dans son numéro du 26-27 juillet, l'*Osservatore Romano* précise que la conclusion du Concordat ne signi-

fiait aucunement une approbation de la forme du gouvernement hitlérien ou même une reconnaissance de certaines doctrines ou opinions politiques du national-socialisme.

Le lendemain, le docteur Goebbels contraint tous les journaux allemands, sans excepter les journaux catholiques, à prendre position contre l'article de l'organe du Saint-Siège.

L'an 1933 fut riche en innovations dangereuses (loi de stérilisation, premières arrestations de prêtres, dissolution d'œuvres catholiques, suppression de journaux, incidents du Munich à l'occasion du congrès du *Gesellenverein,* dissolution des syndicats chrétiens); mais l'allocution de Noël du Saint-Père témoigna cependant de sa volonté de ne pas intervenir par des critiques prématurées. Le Saint-Père rappela que l'Église condamne la stérilisation, mais refusa d'en dire davantage sur les événements d'Allemagne.

Les choses étant ce qu'elles sont, au milieu des incertitudes, de la méfiance et des négociations infructueuses qui semblent être en réalité de vains essais, il Nous faut donner cette réponse faite une fois par un grand banquier que l'on interrogeait sur la situation financière. On lui demandait son jugement. « Mon jugement, répondit-il, je ne puis me former un jugement. » — « Alors, au moins votre opinion! » — « Je n'ai pas d'opinion à exprimer. » — « Alors, au moins vos pensées! » — « Je ne pense rien du tout. » — « N'avez-vous donc rien à faire remarquer ? » — « Je ne peux que dire mon impression, et cette impression, dont je ne connais pas tous les motifs, est que personne ne sait rien de certain. » C'est peu, mais c'est net, et c'est tout ce que le Saint-Père peut dire aujourd'hui.

(Cité d'après *Ecclesiastica,* Fribourg-en-Suisse.)

Le Pape finit par un appel pressant et plusieurs fois répété à la prière.

1934. Mgr Klens, aumônier général de l'Associatio

des Jeunes Filles Catholiques et président de la Confédération des associations de jeunesse catholiques, reçoit du Souverain Pontife une lettre écrite de sa propre main en disant :

Malgré toutes les difficultés à travers lesquelles la Providence vous conduit, et à l'encontre d'une propagande qui agit par des invites et des pressions en faveur d'une nouvelle conception de vie s'éloignant du Christ et ramenant au paganisme, vous avez tenu votre serment d'amour et de fidélité au Sauveur et à l'Église. Nous connaissons par nos soucis de pasteur la situation des jeunesses allemandes, et nous savons que c'est aussi le grand souci de vos évêques. *Que vos associations sachent que votre cause est aussi la nôtre.* Nous vous garderons paternellement sous l'emblème de la croix qui brille sur vos bannières...

Recevant, le 5 avril, un pèlerinage de jeunes catholiques allemands, le Saint-Père prononce une allocution en langue allemande, où il dit :

Nous savons combien l'heure est grave et pénible pour vous, pour l'Allemagne catholique et pour les jeunes catholiques. Tous les jours nous recevons des nouvelles, et malheureusement pas de bonnes nouvelles... Il ne dépend pas du Pape que l'autre partie accomplisse son devoir fixé par un traité, mais il est extrêmement douloureux de voir que, tandis que les chefs responsables négocient, d'autres maltraitent ce qui est le plus cher au cœur du Pape... *Recevez Notre bénédiction pour tout ce que vous avez déjà souffert et pour tout ce que vous allez encore souffrir... Nous dirons et défendrons la vérité, coûte que coûte...*

L'année 1934 est l'année des mesures de police contre la jeunesse catholique, de la propagande en faveur du *Mythe du Vingtième Siècle,* de la prohibition de la lettre pastorale par la police et des massacres du 30 juin, où plusieurs dirigeants catholiques sont assassinés par les nazis.

1935. Le 6 mai, le Pape parle à un groupe de pèlerin allemands et dit :

Tout est tenté pour détruire la vie chrétienne et catholique e Allemagne... Presque tous les jours, nous recevons des nouvell disant que les fidèles catholiques en Allemagne sont persécutés entravés dans l'exercice de leur foi. Non seulement les fidèles, ma aussi les prêtres et les évêques sont exposés à ces persécutions. C veut, au nom d'un prétendu « christianisme positif », aliéner l'Al lemagne à la foi chrétienne et la mener vers un paganisme ba barique.

Les paroles du Souverain Pontife, on le voit, devien nent de plus en plus graves et énergiques.

1936. A l'ouverture de l'Exposition Internationale d la Presse Catholique, le Saint-Père constate que deu grands pays sont absents : la Russie et l'Allemagne.

Le second absent est l'Allemagne parce qu'on y combat, à l'e contre de toute justice et vérité, l'existence d'une presse catholiqu à l'aide de confusions artificielles et volontaires entre la politiqu et la religion...

Dans son allocution aux réfugiés d'Espagne, le Sou verain Pontife fait allusion à la déchristianisation d l'Allemagne :

Il est bien clair que l'unique et véritable obstacle à la triste mi sion des forces de haine, de subversion et de destruction, c'est l doctrine chrétienne, c'est la pratique cohérente de la vie chr tienne, telle qu'elle est enseignée par la religion et par l'Église c tholiques. C'est dire, d'une manière certaine et évidente, que l où l'on combat l'Église et la religion catholique et sa bienfaisan influence sur l'individu, sur la famille, sur les masses, on comb en union avec les forces subversives, en leur faveur et pour même désastreux résultat. *C'est dire encore que là où, par des pr cédés insidieux ou violents, selon le cas, par des distinctions fact ces et non sincères entre religion catholique et religion politiqu on oppose des difficultés, des obstacles et des empêchements à l'e*

tier développement de l'influence de la religion et de l'Église catholiques, selon le divin mandat qui l'autorise, on favorise et on facilite, dans cette même proportion, l'influence de l'œuvre délétère des forces subversives.

Enfin, dans son message de Noël, le Saint-Père fait le procès du national-socialisme dans les termes suivants :

Parmi ceux, toutefois, qui affirment être les défenseurs de l'ordre contre les forces subversives, de la civilisation contre les débordements du communisme, et qui vont même jusqu'à s'arroger la primauté sur ce terrain, nous en voyons avec douleur un grand nombre qui, dans le choix des moyens et dans le discernement même de leurs adversaires, se laissent dominer et guider par des idées fausses et funestes... Idées fausses et funestes, car qui cherche à diminer ou à éteindre dans le cœur des hommes, et spécialement de la jeunesse, la foi au Christ et à la révélation divine, qui ose représenter l'Église du Christ, dépositaire des divines promesses et éducatrice des peuples de par sa mission divine, comme ennemie déclarée de la prospérité et du progrès de la nation, non seulement n'est pas artisan d'un heureux avenir pour l'humanité et son propre pays, mais détruit les moyens de défense les plus efficaces et les plus décisifs qui soient contre les maux redoutés, et collabore, sans en avoir même conscience, avec ceux qu'il se flatte et qu'il se fait gloire de combattre.

La réponse de la propagande naziste fut : « Le Vatican fraternise avec le Kremlin. »

L'année 1936 est l'année de l'extermination de la jeunesse catholique, sous prétexte d'antibolchevisme, et de la première campagne de grande envergure contre le clergé.

1937. Après tant d'avertissements, tant d'essais de négociations, tant de protestations discrètes par la voie diplomatique, le temps est venu désormais d'une parole solennelle de constatation et de condamnation. L'encyclique *Mit brennender Sorge* est rédigée sur un ton modéré, mais qui n'en souligne que plus fortement la gra-

vité. Elle fait cependant allusion aux petites chances d'amélioration, et si les responsables du Troisième Reich avaient montré des intentions sérieuses de revenir au respect du Concordat et au respect des principes fondamentaux du christianisme, le Pape n'aurait certainement pas hésité à les en féliciter dans une forme telle que la réconciliation entre l'État et l'Église en eût été facilitée. Mais il n'en fut rien.

Au cours de six ou sept allocutions adressées à des pèlerins allemands, Pie XI revint sur le triste sujet des persécutions allemandes. Le message de Noël, dont les termes sont particulièrement graves, n'est donc que la constatation finale d'un mal que le Pape voyait depuis longtemps, mais dont il espérait toujours et malgré tout la guérison.

Les évêques « politiciens »

Voyons ce que peut contenir de vrai cette allégation des nazis qu'il n'y aurait aucunement persécution religieuse, mais seulement liquidation des activités politiciennes du clergé et de l'épiscopat. Les évêques allemands ont-il fait de la politique ? Peut-être, mais alors reconnaissons qu'elle fut plutôt en faveur des nazis. Les évêques — et cela n'est pas seulement vrai pour l'Allemagne — préfèrent presque toujours un excès de confiance et de loyauté envers le pouvoir établi; s'il y a un doute, ils aiment en faire bénéficier l'autorité d'État. Peut-être y avait-il quelque illusion dans cet excès de confiance et de loyauté envers le régime de Weimar, — mais ce fut bien tout de même le régime le plus favorable à l'Église qui ait jamais existé en Allemagne depuis les jours de Martin Luther. On ne peut nier, cependant, que, sous le régime hitlérien, les évêques ont fait le possible et même l'impossible pour démontrer leur loyauté envers l'État nouveau. En 1936, par exemple, ils ont

conseillé officiellement aux catholiques de voter pour les listes nazistes dans cette comédie qui s'appela l'élection du *Reischstag*. Les évêques recommandèrent de voter pour des listes où figuraient les Rosenberg, les Schirach et tous les autres persécuteurs. Ils le faisaient parce que l'État leur disait que c'était un devoir patriotique et que le refus de le faire signifiait une prise de position contre l'État. Sous le régime weimarien, les évêques n'ont jamais donné de mot d'ordre pour les élections au Reichstag, abstraction faite des avertissements contre les partis ouvertement hostiles à l'Église; sous le régime hitlérien, au contraire, ils ont recommandé de voter pour les candidats nazis. Est-ce de la politique? Quand Hitler déchira le traité de Locarno et envoya ses troupes occuper la zone démilitarisée, les évêques de l'Ouest lui envoyèrent des télégrammes de félicitation. On leur disait que c'était un devoir patriotique, bien qu'ils n'ignorassent pas que ceux qui se plaignent de la violation d'un traité n'améliorent pas leur position en semblant approuver la violation d'autres traités. Après la mort de Hindenburg, les évêques recommandèrent aux catholiques de voter pour Hitler comme chef d'État. Était-ce de la politique? Avant le plébiscite de la Sarre, les évêques ne donnèrent pas seulement le mot d'ordre de voter pour le retour à l'Allemagne, mais ils interdirent formellement aux prêtres qui étaient moins optimistes pour l'avenir (plus de soixante prêtres étaient présents à la réunion de fondation du *Volksbund* antihitlérien) de prendre la parole dans des réunions publiques. Même après les plus graves crimes des nazis, les évêques firent toutes leurs démarches d'une façon si discrète qu'elles demeurèrent toujours inconnues du peuple allemand. Ils n'ont pas dit un seul mot en public au sujet des massacres du 30 juin, des camps de concentration, etc. En face des déclarations fanfaronnantes des nazis sur Hitler défenseur du monde occidental contre le bolchevisme, les évêques allèrent, dans leur lettre pastorale de 1935, jus-

qu'à prendre cette affirmation naziste au sérieux et féliciter le *Führer* de sa campagne anticommuniste. Pou éviter toutes difficultés sur ce point, ils s'abstenaie même de faire certaines réserves sur la façon dont c combat le communisme en Allemagne. Depuis 1933, pa exemple, plus de soixante anciens parlementaires com munistes et socialistes ont été assassinés par les nazi torturés à mort dans les camps de concentration, « tu dans la fuite », « suicidés » dans des conditions peu de teuses, etc.; des milliers d'autres sont devenus les vi times des mêmes méthodes. Pour les catholiques, lutte, d'une part, contre l'erreur, la charité et la justic d'autre part, envers les hommes qui suivent ou mêm propagent cette erreur ou qui en sont même les propa gandistes, doivent s'allier l'une à l'autre. Nous savo par de nombreux exemples que les prêtres allemands n l'ont point oublié. Mais les évêques n'en ont rien dit da leurs messages officiels, afin de ne pas donner le moind prétexte aux nazis de mettre leur patriotisme en dout Leur prudence a été vaine. Tous les jours, la pres brune les accuse d'être des alliés de Moscou.

Les évêques allemands n'ont pris position contre l nazis que là où la religion et l'Église étaient immédiat ment en jeu. Ils ont protesté contre la suppression de écoles catholiques, de la presse catholique, des œuvres d jeunesse catholiques, contre les lois de stérilisation, co tre la propagation officielle d'idées antichrétiennes, co tre la censure exercée sur les sermons et les lettres pa torales, même sur les messages du Saint-Père, contre l injustices dont les fonctionnaires catholiques étaient l victimes, etc. Était-ce de la politique?

Depuis l'avènement de Hitler au pouvoir, les évêqu allemands ont fait preuve de beaucoup de bonne foi de bonne volonté envers le nouveau régime. Quelque uns sont allés jusqu'à prédire au christianisme le pl bel avenir en Allemagne nazie. Si d'autres ont eu pl de retenue, ils avaient leurs bonnes raisons. Le Cardin

Faulhaber, par exemple, qui, à Munich, avait eu l'occasion d'observer le national-socialisme à partir de sa naissance et de son enfance, était un peu sceptique. Mais il aurait été heureux de voir ses craintes démenties par les faits. Il a toujours limité ses interventions à la défense de la foi chrétienne et des droits de l'Église.

Les nazis reprochent aux évêques de fomenter une agitation « antiallemande » en différents pays, en livrant des documents à la presse étrangère. Ce n'est pas vrai. Or les évêques ont, au contraire, fait de multiples efforts pour empêcher à l'étranger les campagnes de presse sur les persécutions allemandes. Mgr Groeber, archevêque de Fribourg-en-Brisgau, rendit personnellement visite aux directeurs de plusieurs journaux catholiques étrangers (paraissant en langue allemande) afin de leur demander de ne rien écrire sur la lutte religieuse d'outre-Rhin. Les négociations en cours, disait-il, ne tarderaient pas à supprimer le malaise et les nombreux incidents, tandis que les articles de la presse étrangère ne pouvaient qu'envenimer les choses. L'archevêque n'en reçut des nazis aucune reconnaissance. Dans son archidiocèse, les persécuteurs continuèrent plus que jamais leur triste besogne, et commencèrent même une odieuse campagne de diffamation contre l'archevêque, blessante non seulement pour son patriotisme, mais aussi pour son honneur personnel.

Non, les évêques n'ont pas facilité l'information de l'étranger. Naguère un de mes amis, un prêtre fort connu à l'intérieur et à l'extérieur de l'Allemagne, rendit visite à un archevêque. On s'entretint des persécutions, et le prêtre suggéra de laisser venir certains faits et certains documents à la connaissance de la presse catholique de l'étranger. Il se heurta, de la part de l'archevêque, à un refus catégorique et indigné. Même les nouvelles de l'*Osservatore Romano* ne lui viennent pas des évêques, mais de son correspondant particulier à Zurich. Il est très rare que le journal du Vatican pu-

blie le texte intégral d'une lettre pastorale ou d'un ser-mon d'évêque. Dans ces cas, les textes viennent proba-blement des archives du Cardinal-Secrétaire d'État.

Il n'est d'ailleurs pas besoin de chercher si loin : les meilleures informations sur la persécution allemande viennent de la presse naziste. Un seul numéro de *Das Schwarze Korps* nous en apprend plus sur l'atmosphère empoisonnée dans laquelle les catholiques allemands ont à vivre que tout un volume de *Greuelmeldungen.*

(*A suivre.*)

KURT TÜRMER.

DOCUMENTS

La pensée religieuse de Mme Tchang Kai Chek

A plusieurs reprises, Mme Tchang Kai Chek, femme du généralissime et dictateur de fait de la Chine, a donné à un poste de radio des Missions protestantes à Shanghaï des conférences religieuses qui produisirent une profonde impression. Ces conférences témoignent d'un très grand esprit religieux. Quelque réserve que l'on puisse apporter sur certains passages de ce témoignage d'origine protestante, il nous a paru bon de traduire de l'anglais l'une de ces conférences radiophoniques, publiée il y a quelques années à Shanghaï sous le titre : My religion. PAUL CATRICE.

Je ne suis pas de nature une personne religieuse. Au moins pas au sens ordinaire de cette expression. Je n'ai pas une nature mystique. Je suis un esprit pratique. Les choses mondaines m'intéressent beaucoup, peut-être trop. Les choses mondaines, mais non les choses matérielles. J'apprécie davantage un beau vase que de coûteux bijoux. Je suis plus troublée quand je traverse les quartiers populeux et malpropres des villes de l'intérieur que je le suis par les incertitudes d'un vol d'aviation presque sans visibilité, comme je l'ai expérimenté l'autre jour avec mon mari. Un danger personnel ne me fait pas peur. Mais je me préoccupe de l'éducation donnée dans les écoles que j'ai fondées pour les enfants des héros de la Révolution et aussi du milieu dans lequel ces enfants vont retourner, de leur manière de vivre.

Je suis, en outre, plus ou moins sceptique. J'étais portée à croire que la Foi, la Croyance, l'Immortalité étaient choses plus ou moins imaginaires. Je croyais au monde visible, mais non au monde invisible. Je ne pouvais accepter des choses simplement parce qu'elles avaient toujours été acceptées. En d'autres termes, une religion bonne seulement pour mes parents ne me paraissait pas nécessairement me convenir. Et je ne puis croire encore en une religion assimilée à l'avance en choses agréables et enrobées de sucre.

Ma mère vivait très près de Dieu. Je reconnaissais quelque chose de grand en elle. Et je pense que ma première éducation

m'a beaucoup influencée, bien que, alors, je me rebellais plus ou moins. J'ai dû souvent peiner ma mère chérie lorsque je trouvais ennuyeuses les prières familiales et que souvent je me trouvais alors assez assoiffée pour m'échapper de la chambre. Tout comme mes frères et sœurs. Je suis toujours allée à l'église, mais je haïssais les longs sermons. Aujourd'hui, je comprends que cette habitude d'aller à l'église m'a donné quelque chose, une sorte de stabilité, dont je suis reconnaissante à mes parents.

Ma mère n'était pas sentimentale. A beaucoup de points de vue, elle était spartiate. Mais une de mes plus fortes impressions d'enfance est celle de ma mère se rendant pour prier à sa chambre du troisième étage. Elle passait des heures en prière, souvent commençant avant l'aube. Quand nous demandions son avis sur quelque chose, elle disait : « Je vais d'abord demander à Dieu. » Et nous ne pouvions pas la presser. Demander à Dieu, ce n'était pas passer cinq minutes pour Le prier de bénir son enfant et d'accorder la demande. Cela signifiait se tenir en présence de Dieu jusqu'à ce qu'elle sentît son inspiration. Et je puis dire que chaque fois que mère priait et consultait Dieu pour prendre une décision, l'entreprise tournait invariablement bien.

C'est peut-être pourquoi je pense parfois que j'ai progressé spirituellement parce que mère m'a été enlevée. Ou, pour être tout à fait juste, je pense parfois que peut-être Dieu a enlevé mère à ses enfants pour que nous puissions progresser. Aussi longtemps que mère vécut, j'ai eu l'impression que, quoi que je fasse ou aille faire, mère prierait pour moi. Bien qu'elle répétât qu'elle n'était pas notre intercesseur, que nous devions prier nous-mêmes, j'ai pourtant la certitude que beaucoup de ses longues heures de prière passaient en supplications pour nous. C'est peut-être parce que la religion est associée dans mon esprit avec une telle mère que je n'ai jamais été capable de m'en séparer complètement.

Avant de quitter ce sujet de la prière, je voudrais vous dire une leçon que j'appris de ma mère. C'était peu avant sa mort. Elle était malade et ne pouvait déjà plus quitter son lit. Le Japon avait commencé à menacer la Mandchourie. Nous cachions la plupart de ces nouvelles à mère. Un jour je lui parlais de l'imminente menace japonaise et je criais soudain, dans l'irrésistible violence de mon sentiment : Mère, vous êtes si puissante par la prière. Pourquoi ne demandez-vous pas à Dieu d'anéantir le Japon par un tremblement de terre ou quelque fléau de ce genre ? Elle détourna un moment son visage, puis, avec gravité,

elle me dit : Quand vous priez ou que vous me demandez de prier, n'insultez pas l'intelligence de Dieu en Lui demandant de faire quelque chose qui serait indigne même de vous, simple mortelle.

Cette remarque me fit une profonde impression. Et aujourd'hui je puis prier pour les Japonais, sachant qu'il y en a beaucoup qui, comme Kagawa (1), souffrent de ce que leur pays fait à la Chine.

***

Durant les sept dernières années, j'ai beaucoup souffert. J'ai éprouvé de grandes tristesses à cause de la situation chaotique de la Chine, de la perte de nos plus riches provinces, de la mort de ma sainte mère, des inondations, de la famine, des intrigues de ceux qui auraient dû aider à l'unité du pays. Tous ces événements m'ont fait voir ma propre insuffisance; plus encore toute l'insuffisance humaine. S'efforcer de faire quelque chose pour le pays, c'est comme vouloir éteindre un grand incendie avec un verre d'eau. En considérant l'histoire, je commençais à saisir le néant de la vie. Parfois, je voudrais me dire à moi-même, mais jamais à mon mari : Même si nous arrivions à organiser un pays fort et uni, à quoi cela importe-t-il dans l'ensemble du monde ? Un pays peut décliner aussi sûrement qu'il peut monter à l'horizon.

Durant ces années de ma vie, j'ai traversé trois phases au point de vue religieux. Ç'a d'abord été un enthousiasme patriotique délirant, un désir passionné de faire quelque chose pour mon pays. Je voulais travailler sans cesse avec mon mari pour rendre la Chine forte. J'avais les meilleures intentions. Mais quelque chose me faisait défaut ; je n'avais rien sur quoi m'appuyer et j'étais livrée à moi-même.

Puis vint la seconde phase : après tous les événements survenus, j'étais plongée dans un sombre désespoir. Une terrible dépression s'abattait sur moi : désespoir spirituel, vide, tristesse. L'obscurité fut la plus grande au moment de la mort de ma mère : des envahisseurs dans le Nord; des luttes politiques dans le Sud; famine au Nord-Est; inondations menaçant les millions d'habitants de la vallée du Yang-tzé. Et ma mère chérie m'était enlevée. Qu'est-ce qui me restait ?

(1) Apôtre protestant japonais.

Alors je compris que, spirituellement, je manquais à mon ma
L'influence de ma mère sur le Général a été étonnante. Sa pr
pre mère était une bouddhiste pieuse. C'est l'influence de m
mère et son exemple qui le décidèrent à devenir chrétien. Tr
honnête pour ne promettre que juste le nécessaire à son conse
tement à notre mariage, il avait promis à ma mère d'étudier
Christianisme et de lire la Bible. Et soudain je compris qu'il t
nait sa promesse, même après la mort de ma mère, mais qu'il
avait beaucoup de choses qu'il ne comprenait pas. Je devais
guider dans sa lecture quotidienne de l'Ancien Testament, ca
sans explication, elle ne lui était que d'un faible secours.

Je commençais à voir que ce que je faisais pour lui, en vue d
salut du pays, ne suffisait pas à le satisfaire. Je le dirigeais ve
un mirage alors que je connaissais l'oasis. C'est cette pensée
le sentiment de la faiblesse humaine qui me ramena au Dieu
ma mère. Je connus qu'il y avait là une puissance plus gran
que moi-même. Je connus que Dieu était là. Mais ma mère n'ét
plus là pour prier pour moi. Il me semblait que je m'élevais sp
rituellement en aidant le Général.

C'est alors que commença ma troisième étape : je désirais fai
non plus ma volonté, mais celle de Dieu. La vie est vraiment tr
simple, et pourtant comme nous la compliquons ! Dans l'ancie
art chinois, il n'y a qu'un seul objet, une fleur par exemple, q
domine sur le rouleau (1) : toute autre chose est subordonnée
cette seule belle chose. Telle est une vie bien ordonnée. Qu'est-c
qui est la fleur unique ? C'est, comme je le comprends mainte
nant, la volonté de Dieu. Mais connaître Sa volonté et la réalise
réclament une absolue sincérité, une honnêteté absolue avec so
même, et chacun doit agir au mieux de ses capacités. Aucune arm
ne peut battre la sincérité et l'honnêteté. La vie politique es
pleine de fausseté, de diplomatie et d'expédients. Ma ferme con
viction est que la meilleure arme est non pas une fausseté plu
trompeuse, une diplomatie plus subtile, des expédients plus nom
breux, mais l'arme simple, invincible, de la sincérité et de l
vérité.

*
* *

Salomon a montré toute sa grandeur en demandant à Die
non la santé ni la gloire ou la puissance, mais la sagesse, pour l

(1) Les peintures chinoises sont en forme de rouleau.

bien de son pays. Il n'est nullement suffisant d'être bon, ce qui souvent veut dire : bon à rien. Mais il faut avoir la conviction morale, la sagesse et l'énergie d'accomplir le bien. J'avais autrefois l'habitude de demander à Dieu telle ou telle chose. Maintenant je demande simplement à Dieu qu'Il me fasse connaître Sa volonté. Et Dieu me parle dans la prière. La prière n'est pas un hypnotisme sur soi-même ; c'est plus qu'une méditation. Le prêtre bouddhiste passe de longs jours à méditer. Mais, dans la méditation, la source de force est soi-même, tandis que dans la prière l'on s'adresse à une source de force plus grande que la sienne propre. J'attends de sentir l'inspiration de Dieu, et Sa direction donne toute certitude.

Dans les temps féodaux des Trois Royaumes, il y avait un vieux général nommé T'sao T'sao. Un jour il partit pour une longue marche. Lorsque ses soldats furent fatigués, il leur dit : « De mon cheval, je vois un beau jardin plein de fruits délicieux. » Leurs lèvres s'humectèrent ; une nouvelle vigueur les entraîna. Mais pour combien de temps ? Car le jardin de fruits ne fut jamais atteint, et les soldats étaient plus fatigués qu'auparavant. Telle me paraît la méditation : elle donne à l'âme de l'élan pour un moment. Mais, quand j'éprouve une soif spirituelle, je ne pense pas aux jardins de fruits, je vais à la fontaine d'Eau Vive.

Il y a dans la Bible deux passages qui m'impressionnent plus les autres. Le premier est : « Que votre volonté soit faite », et l'autre : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit. » Nous devons nous servir de nos esprits aussi bien que de nos cœurs. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Et je ne connais rien de plus énervant qu'une personne bien intentionnée qui n'a pas de jugement. La prière est notre source de direction et de jugement. Dieu peut éclairer notre esprit. Je suis souvent étonnée de ce que mon esprit est limité. Je m'interroge et je doute de mes propres jugements. Je cherche alors une direction, et quand je suis certaine je vais de l'avant, en confiant à Dieu les résultats.

Nos esprits limités à côté de l'Esprit infini de Dieu m'apparaissent ainsi : dans ma promenade, les collines me surplombent, l'une à côté de l'autre. Je ne puis dire où l'une commence et où l'autre finit. Mais, dans l'atmosphère, chacune a sa couleur et sa forme distincte. Je puis ainsi voir les choses beaucoup plus

clairement. Peut-être en est-il ainsi de l'Esprit divin et du mien. Et, quand je marche avec Dieu, Il me conduit jusqu'où je puis voir clairement.

Je ne crois pas possible de faire comprendre cela à qui n'en a pas fait l'expérience. Expliquer à quelqu'un qui n'a pas l'expérience d'être conduit ce que cela signifie serait comme d'essayer de faire comprendre à une personne complètement sourde la beauté d'une sonate de Chopin. Un physicien ou un spécialiste de la musique pourraient peut-être lui en donner quelque aperçu, mais je suis sûre que je ne le pourrai pas.

Ce que je désire exprimer c'est que, recherchons-nous ou non la direction divine, elle est toujours là. C'est comme pour la radio. Il y a de la musique dans l'air, que nous tournions le bouton du récepteur ou non. Comment cela se fait-il ? « En pratiquant la présence de Dieu » par une communion quotidienne avec Lui. L'on ne peut s'attendre à saisir la présence de Dieu si l'on a seulement avec Lui un contact intermittent.

En conclusion, pour moi, la religion est une chose très simple. C'est m'efforcer avec tout mon cœur, toute mon âme, toutes mes forces et tout mon esprit de faire la volonté de Dieu. Je sens que Dieu m'a donné un travail à faire pour la Chine. Dans cette province du Kiangsi, des milliers de *li* (1) de rizières fertiles sont maintenant dévastés ; des centaines de milliers de familles sont sans abri. La menace des bandits communistes s'est fortement accrue dans quelques provinces de Chine au cours des cinq dernières années. L'hostilité avouée des bandits contre la loi et l'ordre oblige le gouvernement à lutter contre eux. Mais l'occupation militaire des territoires repris ne suffit pas. Il faut une reconstruction rurale pour aider les fermiers à retourner à la terre et à obtenir de meilleures conditions de vie. Ce n'est pas une médiocre tâche. En fait, les problèmes de la Chine sont aujourd'hui plus graves qu'ils ne l'ont jamais été. Mais le découragement et le désespoir ne sont pas mon affaire aujourd'hui. Je regarde vers Dieu, qui peut tout faire, même plus que nous Lui demandons. En écrivant ceci, je me trouve avec mon mari au cœur du territoire communiste. Constamment exposée au danger, je n'ai pas peur. Je sais que rien ne peut arriver au Général ou à moi jusqu'à ce que notre travail soit réalisé. Pour la suite, pourquoi nous en préoccuper ?

(1) Mesure de surface.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *Méthodes d'opposition.*

Nouvelles réflexions sur l'opposition.

CIVIS en a déjà dit (10 décembre) la nature et les lois : Quels en doivent être les moyens d'action ?

L. LE FUR, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. *La conception chrétienne de l'ordre international.*

Dans l'ordre international comme en toute réalité, l'Eglise est « cette mesure de levain qui fait lever toute la pâte ». Tandis qu'elle dépose en l'âme des fidèles du monde entier ces semences de paix — les vertus de justice et de charité — elle propose, selon les époques, les vérités nécessaires au salut de la civilisation. L'éminent professeur à la Faculté de droit de Paris en dégage ici les solutions primordiales et nécessaires, et montre du même coup — avec quelle actualité, au moment ou l'Italie quitte Genève ! — combien il serait fou de renoncer, en raison d'échecs malheureux, aux immenses bienfaits d'une société des Nations.

A. VIATTE. *Une nouvelle politique américaine ?*

Tous les regards de ceux qui espèrent encore sauver la paix sont tournés vers M. Roosevelt.

A.-D. TOLÉDANO. *Chronique de politique étrangère.*

La triste année 1937.

P. CATRICE. *La Chine rouge en marche.*

A TRAVERS LES REVUES

Méthodes d'opposition

On nous encourage à revenir sur cette question de l'at
tude à prendre par l'opposition. Nous ne le faisons pas sa
hésitation. Non pas que nous n'en sentions l'opportunit
Comment la question cesserait-elle d'être d'une obsédan
actualité? Mais l'opposition ayant été représentée depu
soixante ans, de façon presque constante, par les partis m
dérés, un jugement porté sur ses méthodes s'adresse un
quement à ces partis dont les responsabilités sont cependan
beaucoup moins engagées dans les erreurs de la situatio
présente que celles des partis qui ont tenu presque san
interruption la barre du gouvernement. Peut-être aussi ju
gera-t-on que la politique du moment offre matière à d'au
tres soucis que la règle à observer dans la lutte des diffé
rents groupements entre lesquels se partage l'opinion p
blique. Qu'on veuille bien nous accorder que nous ne som
mes pas aveugles au point de ne pas voir la gravité des dan
gers qui menacent l'ordre national ou international. Mai
nous pensons que l'opposition n'a pas renoncé à modifie
la politique de la majorité. Lui signaler les raisons de sa fai
blesse, c'est travailler à un meilleur équilibre des force
politiques, dont le pays a grand besoin. Si les partis révolu
tionnaires étaient parmi les opposants, nous n'aurions au
cun motif de leur éviter des fautes qui seraient un profi
pour le bien public.



Nous voulons donc examiner la tactique employée par le
partis qui continuent parmi nous la tradition et l'esprit de
anciens conservateurs, avec un programme analogue pou
la défense et la protection d'un certain ordre matériel
spirituel. Notre dessein n'est pas de discuter le bien-fon

de ce programme, mais d'étudier si les moyens employés sont appropriés au succès de leur cause. L'échec persistant, dont ils sont très naturellement affligés, ne tiendrait-il pas en partie à la nature des moyens qui se sont montrés si constamment inefficaces ?

Nous ne saurions ici les dénombrer et les passer au crible, quelque intérêt que la question présente. Mais l'occasion vient de nous être donnée de considérer au moins la valeur de l'un d'entre eux.

Un article récent a tiré de l'oubli un écrivain politique des premiers temps du régime actuel, Gaston de Saint-Valry, qui offre cette particularité d'avoir été un conservateur fervent en même temps qu'un censeur très pénétrant des erreurs de son parti. Ce M. de Saint-Valry a trouvé peu d'historiens attentifs à sauver sa mémoire. Ses adversaires politiques n'y avaient pas plus d'intérêt que ses amis, sa critique n'étant pas moins déplaisante aux uns qu'aux autres.

Nous avons eu la curiosité de nous reporter à ses Souvenirs et réflexions politiques, *où il a recueilli principalement les articles qu'il envoyait à un journal belge,* Le Nord, *de 1875 à 1878. Sa franchise, en effet, si courtoise et mesurée fût-elle, ne trouvait pas à s'exercer en France dans les colonnes d'un organe de son parti. La mort dans l'âme, il assiste à l'effondrement du rêve caressé par ses compagnons de lutte. Il ne peut pas s'empêcher de voir les fautes de leur action politique et de les dire. De même qu'ils ont fait la République en travaillant à restaurer la Monarchie, il voit chaque jour leurs combinaisons tourner à l'avantage des adversaires dont ils scellent l'unité. D'immenses réserves de talent, de courage, de probité sont dépensées pour un résultat contraire à celui qui est voulu. Plein d'estime pour les vertus des hommes, mais contraint de censurer leur esprit de division et leur manque de clairvoyance, il les prévient qu'ils fournissent des armes terribles à leurs adversaires, comme dans la matinée où M. de Fourtou remplace quarante préfets républicains par autant de préfets conservateurs. Il se plaît à leur rappeler le devoir de s'informer avec plus de soin du sentiment général du pays, et d'y adapter leurs principes autant qu'il est légitime de le faire. Ce conservateur aime bien ses amis, mais leur défaut de sens politique excite sa verve et la rigueur de sa sévérité.*

⁂

Un des chapitres, dont l'actualité me semble avoir p
vieilli, porte ce titre curieux : « De la mauvaise hume
considérée comme principe d'opposition. »

La mauvaise humeur ne se confond pas avec la colère q
naît d'une juste indignation contre des doctrines perver
ou des aversaires détestés. Elle est plutôt un état d'âme p
manent, et toute l'action en reçoit une sorte d'agressi
qui devient vaine à force d'être habituelle et déplaisante. E
rétrécit le champ de l'observation, expose au risque inc
scient de mauvaise foi, et « s'oppose à toute reprise de c
dit, à tout retour de l'opinion en faveur des partis qu'e
délaisse ». J'atténue à dessein la vigueur de certains grie

Mon Dieu ! cette mauvaise humeur était explicable. Sai
Valry en convient. Il écrivait cet article après le 16 Mai,
lendemain du jour où les républicains venaient, à leur to
et à l'imitation de M. de Fourtou, de congédier les préf
qui avaient remplacé les leurs. Ces coups-là sont durs, et
admettait qu'on laissât très large marge aux lamentatio
Mais, ce qui importe, c'est de savoir si cette mauvaise h
meur était politique. Notre écrivain ne pensait pas, il y
déjà soixante ans, qu'on pût « avoir raison des idées dém
cratiques » en blaguant la pipe ou le chapeau mou d'un
leurs partisans. On se livrait alors, paraît-il, à ce petit je

Il ajoutait : « Les conservateurs n'ont jamais voulu co
prendre le déplacement d'influence qui s'est opéré au se
de la société française. » Il ne s'agissait alors que de l'a
nement de la moyenne bourgeoisie. Aujourd'hui, nous
sistons à un nouveau déplacement d'influence qui est d'u
tout autre ampleur.

Citons enfin ces dernières lignes : « Il faudra en arrive
accepter l'inévitable, et, sur le seul terrain qui reste au c
servatisme, à défendre par la liberté certains grands prin
pes sociaux qu'un développement exagéré de la démocra
peut mettre quelquefois en péril. Saura-t-on y venir,
quand on y viendra ne sera-t-il pas trop tard ? »

La question reste posée.

Civis.

La conception chrétienne de l'ordre international

En dehors du christianisme, la question du fondement du droit des gens est très contestée ; les doctrines volontaristes, positivistes, étatistes, fascistes, soviétiques, d'autres encore s'affrontent dans des luttes sans merci. Je pourrai, dans cette revue, m'appuyer, en même temps que sur des arguments d'expérience et de raison, sur la doctrine de l'Église, et je citerai donc plus d'une fois les enseignements des Papes sur ces questions.

Nous pouvons d'ailleurs constater avec fierté, sur le terrain des faits historiques ou de la sociologie, qu'il n'y a pas au monde une institution actuellement existante qui possède l'ancienneté, l'importance, l'extension mondiale de l'Église catholique, et qui puisse au même point se recommander à tous les hommes par l'immensité des services rendus au cours des siècles. Elle a apprivoisé les Barbares à la chute de l'Empire romain, et elle se trouve ainsi à l'origine du mouvement féodal, lui-même période de transition par rapport à l'État moderne. Il lui faudrait aujourd'hui, pour arriver à l'établissement de la paix mondiale et d'une communauté internationale organisée, amener à ses conceptions des nations moins primitives mais tout aussi égoïstes que les chefs barbares et les grands féodaux et qui, lorsque leur intérêt est en jeu, sont prêtes, tout comme eux, aux pires violences pour

les faire triompher ; de cruelles expériences récentes n
l'ont que trop démontré.

Avant d'arriver aux précisions juridiques que réclam
aujourd'hui l'organisation pacifique de la communau
internationale, il faut d'abord rappeler certains princip
qu'on ne peut rejeter qu'en rejetant la foi chrétienn
elle-même, et qui nous serviront à nous diriger dans
labyrinthe des opinions adverses. Tout chrétien d
travailler à la gloire de Dieu ; notre propre gloire à to
individus et nations, y est attachée ; il faut que l'
puisse parler avec honneur des *gesta Dei* accomplis p
les nations chrétiennes. Depuis l'avènement du christ
nisme, à travers les invasions barbares, puis la féodalit
le moyen âge, la période de découverte et d'occupati
des autres continents, on peut dire que, du sud au no
de l'Europe, plus tard de l'ouest à l'est, et plus ta
encore dans les autres continents, le progrès (je ne vi
pas seulement le progrès matériel, mais aussi le progr
au point de vue de la civilisation, de ce qu'en Allemag
on préfère appeler la culture) a marché de front avec
christianisation des pays occupés ou convertis. Et s'il
a eu parfois trop de taches dans cette histoire au cou
de certaines périodes de conquête ou de colonisation,
Afrique ou en Amérique, en Asie ou en Océanie, c'e
parce que, si les vérités éternelles du christianisme n
taient guère niées jusqu'au XVIIIe siècle, trop souve
elles étaient bien peu pratiquées ; l'amour du procha
le soin de ses intérêts légitimes étaient trop souvent
qui manquait le plus aux *conquistadores* anciens
récents, comme aux souverains des États qui béné
ciaient de leurs conquêtes.

Or, un chrétien ne peut, sans renier ses convictio
mettre de côté, non pas seulement l'esprit de just
dont la nécessité avait déjà été proclamée par les peup

païens, mais aussi l'esprit de charité, c'est-à-dire d'amour du prochain qui doit l'inspirer dans ses relations avec les ressortissants des autres États. Ce serait une grave erreur de croire que ses enseignements ne s'étendent qu'à notre vie privée; ils dominent tout aussi bien la vie publique, celle des gouvernants et celle des nations elles-mêmes. La vie chrétienne ne tolère pas l'anarchie morale, elle nous force à opter et à maintenir dans tous les domaines notre option une fois faite; le devoir d'agir conformément à nos convictions n'est pas pour nous, gouvernés ou gouvernants, une simple faculté personnelle, c'est un devoir inspiré par l'Église parlant au nom d'un Dieu qui s'est fait homme pour nous enseigner la conduite à tenir.

Où pourrons-nous trouver les précisions nécessaires pour constituer les directives de notre vie sociale? Aujourd'hui, ce n'est plus seulement dans les Évangiles que nous les trouvons; au cours des siècles, et spécialement dans ces dernières cent années, au fur et à mesure que ces questions étaient débattues, l'Église a parlé par la voix de ses chefs; les derniers papes, parlant *ex cathedra*, ont multiplié les Encycliques dont les enseignements s'imposent à nous et, sur les points que nous allons aborder, ces enseignements sont si clairs que personne ne peut les interpréter faussement. J'y insisterai autant ici que sur les conditions tirées de la raison ou de l'expérience que j'ai développées dans mon *Précis de Droit international public* et dans mes *Grands Problèmes du Droit*. Ces enseignements des Papes sont si nombreux que j'aurais pu les invoquer à tout instant; pour éviter des longueurs, je ne ferai que les citations essentielles.

Je tiens seulement à faire remarquer, avant de m'y référer, leur parfait accord avec la raison; c'est souvent en eux que se trouvent le mieux indiquées les réformes

nécessaires à la société. C'est naturel en un sens : com le disait déjà saint Thomas, la grâce ne fait que perf tionner la nature, *gratia naturam non tollit sed perfi* On s'aperçoit maintenant que, si l'on avait écouté p tôt les enseignements d'un grand Pape comme Léon X certaines questions ne se poseraient pas avec l'acu qu'elles ont aujourd'hui ; la partie XIII du Pacte d Société des Nations consacrée à l'organisation du tra est pour une bonne part la reproduction de son en gnement, parfois presque textuellement, quand à l'af mation, par exemple, que le travail n'est pas une m chandise et ne doit pas être traité comme tel. De mê dès 1917, dans le Message adressé le 11 avril Benoît XV aux belligérants, message antérieur de p sieurs mois aux XIV Points du Président Wilson, trouve déjà tous les éléments de la fameuse trilogie q devait plus tard chercher à réaliser la Société Nations : arbitrage, sécurité, désarmement. Que ce concordance des enseignements pontificaux avec vérités démontrées par la raison et les besoins de société inspire donc confiance aux catholiques toujo inquiets, effrayés de se trouver trop en retard ou trop avance par rapport aux enseignements de la science po tive.

Mon rôle dans cette brève étude ne pourra d'aille consister qu'à bien poser le problème et à montrer nécessité de certaines solutions.

I

Le premier point essentiel, la première démarche l'esprit humain au moment de la formation d'une socié

c'est la condamnation de l'emploi de la force entre ses membres pour la solution de leurs conflits, c'est-à-dire la renonciation à ce qu'on a appelé le droit de justice privée. Ce prétendu droit, il est facile de s'en rendre compte, sera trop souvent le droit du plus fort, c'est-à-dire la négation du droit ; avec lui, c'est le droit de la force qui se substitue à la force du droit. Dès la première ébauche de toute société politique, le recours à la force pour la solution des conflits qui peuvent surgir entre ses membres est remplacé par un mode juridique, arbitrage ou juridiction. Il en est de même en droit des gens; personne ne peut nier aujourd'hui l'existence entre États de relations souvent même très étroites, au double point de vue politique et économique ; il existe donc une communauté internationale ; du jour où elle cherche à s'organiser juridiquement, comme pour les sociétés nationales déjà formées, la première conquête de l'esprit sur la matière, de la raison sur les passions, sera la suppression de la loi de la force, et la loi de la force en droit des gens c'est la guerre. Il s'agit ici d'une condamnation de principe, bien entendu ; condamnation de la guerre ne veut pas dire malheureusement sa suppression réelle, totale, de même que condamnation des crimes par la loi pénale ne signifie pas qu'il n'en sera plus commis ; mais la guerre est désormais condamnée en tant que procédure régulière, licite, du droit des gens pour arriver à la solution des conflits internationaux ; et l'on peut espérer que cette condamnation de principe, le jour du moins où elle sera munie de sanctions positives, en diminuera considérablement le nombre, comme le nombre des crimes diminue considérablement dans un État policé.

Cette exigence de la raison qu'est la condamnation de la guerre a été soulignée à vingt reprises par les différents Papes qui se sont succédé au cours de ces cent der-

nières années. Je citerai seulement Léon XIII, condam-
nant « les principes funestes qui ont consacré la forc
matérielle comme la loi suprême du monde » (Encycl
que du 19 mars 1902), ou encore ce « droit nouveau fond
sur l'intérêt utilitaire, sur la prédominance de la forc
sur le succès des faits accomplis, sur d'autres théorie
qui sont la négation des principes éternels, immuable
de justice ; ce fut l'erreur capitale qui conduisit l'Europ
à un état désastreux » (Note du 15 septembre 1899).

En effet, « s'il est admis par la nature que l'on défen
son droit par la force des armes, ce que la nature n
permet pas, c'est que la force soit la cause efficiente d
droit » (Allocution consistoriale du 11 février 1889). E
Benoît XV, dans son Message du 1er août 1917, décla
expressément : « Le point fondamental doit être qu'à l
force matérielle des armes soit substituée la force spiri
tuelle du droit » ; d'où il conclut logiquement en faveu
d' « un juste accord de tous pour la diminution simulta
née et réciproque des armements » et la substitution à l
force des armées d'un arbitrage garanti par des sanction
duquel pourra enfin résulter la sécurité des peuples.

Cette condamnation de la guerre, considérée comm
un crime international, et on peut dire le plus grand d
tous, a été également prononcée par l'Assemblée de l
Société des Nations et par la dernière Conférence pana
méricaine. On n'ose plus guère aujourd'hui reproduire l
paradoxe de Joseph de Maistre, que d'ailleurs lui-mêm
présente un peu comme tel, déclarant la guerre un fai
divin. A ce compte, il serait possible d'en dire autant d
tous les crimes, ils sont non pas voulus, mais tolérés pa
Dieu, qui a voulu l'homme libre ; cette liberté n'autoris
pas à faire remonter jusqu'à Dieu toutes les erreurs et le
fautes de l'homme.

Je rappelle qu'il y a quelques années, en 1931, un

consultation signée par des théologiens de renom, dont quatre Allemands, trois Français et un Suisse, réunis à Fribourg en Suisse, n'a pas hésité, sous la seule réserve du cas de légitime défense strictement entendu (qu'il faut bien se garder de confondre avec le prétendu droit de nécessité), à déclarer illégitime au nom du droit naturel et de la théologie la guerre moderne entreprise par un État de sa propre autorité, à titre de procédure régulière, pour se faire attribuer un droit prétendu. La guerre actuelle, disent avec raison ces théologiens, « entraîne de si grandes ruines matérielles, spirituelles, individuelles, familiales, sociales, religieuses, et devient une telle calamité mondiale, qu'elle cesse d'être un moyen proportionné à la fin qui seule pourrait éventuellement justifier l'emploi de la force, à savoir : l'instauration d'un ordre plus humain et la paix ».

En même temps que la guerre, par une logique qui s'impose, sont condamnés ses résultats. « Il est faux, déclare Pie IX, que, dans l'ordre politique, les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, aient la valeur du droit » (Encyclique du 8 décembre 1864). Et les dernières Conférences panaméricaines, celle de Buenos-Ayres notamment, précisent que les vingt et une Républiques américaines s'engagent à ne reconnaître aucune occupation territoriale ou annexion effectuée par la voie de la conquête. Le Protocole de Genève l'avait déjà fait ; il allait même plus loin encore, trop loin peut-être ; au nom de l'article X du Pacte, il interdisait toute amputation de territoire imposée à l'injuste agresseur une fois vaincu.

Mieux encore, ce ne sont pas seulement les résultats de la guerre qui se trouvent condamnés avec elle, c'est aussi le principe juridico-philosophique d'où elle dérivait, cette souveraineté absolue et illimitée de l'État, dont Hegel déclarait que la guerre est la plus haute manifes-

tation. En vertu de ce prétendu principe, l'intérêt de l'É-tat était son seul but, et sa volonté sa seule règle. L'État dans la doctrine allemande du XIXe siècle (Laband, Rosin, Jellinek, Zorn, etc.), ne peut être obligé ou déterminé que par sa propre volonté. Quand il consent à se lier, c'est qu'il l'a bien voulu, et il ne l'est qu'autant qu'il continue de le vouloir. C'est la théorie de l'auto-limitation qui est la négation du droit international, car on ne peut qualifier de droit une règle qui ne s'impose à chaque État qu'autant qu'il le veut bien.

C'est cette théorie inadmissible qui a amené, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, certains juristes comme Léon Duguit et aujourd'hui MM. Politis et Scelle, à nier toute souveraineté. Il y a là une exagération en sens inverse ; la souveraineté ne peut pas ne pas exister dans un pays donné en tant que droit du dernier mot, comme disait Joseph de Maistre ; elle est le droit de commander en dernier ressort dans les limites de sa compétence ; c'est ce droit qui appartient en principe à l'État, sauf à lui à respecter les droits des autres sociétés nécessaires, soit inférieures comme la famille, la société professionnelle, la commune; soit supérieure comme la communauté internationale. Mais il ne s'agit plus ici que d'une souveraineté relative, subordonnée au droit, seul vrai souverain, — non pas au droit positif bien entendu qui est dit par l'État lui-même, mais au droit naturel ou objectif, le droit à fondement moral et religieux. Car s'il n'y a pas de droit sans morale, si l'on ne peut, en dehors de la morale, concevoir un droit qui s'impose en conscience au lieu de reposer exclusivement sur l'emploi de la force, il faut aller plus loin et dire qu'on ne conçoit guère une morale sans religion ; une morale scientifique n'en est pas une ; comme l'ont fait remarquer les plus grands savants, Henri Poincaré par exemple, la science

parle à l'indicatif et non à l'impératif, elle conseille et ne commande pas.

II

Avec la condamnation du recours à la force comme sanction normale du droit des gens, même en y joignant la condamnation de la doctrine du fait accompli et celle de la souveraineté absolue de l'État, nous ne sommes encore arrivés qu'à des solutions négatives, donc insuffisantes, et il nous faut nous demander par quoi vont pouvoir être remplacées les notions supprimées.

Nous l'avons déjà vu pour la souveraineté absolue remplacée, comme la liberté absolue de l'individu à l'état de nature dans la théorie de Rousseau, par l'institution d'un régime de droit, ici le droit international ou droit des gens. Quand à son mode d'action, sa « plus haute manifestation », le droit de guerre considéré comme une procédure régulière et le mode normal de mettre fin aux conflits internationaux, il faut qu'il soit remplacé lui aussi, comme en droit interne, par des modes pacifiques de solution. Or, ces modes pacifiques ne sont pas nombreux ; en dehors de l'entente amiable, à la suite, par exemple, de congrès ou de conférences internationales, — mode dont on peut rapprocher la médiation et la conciliation, puisque toutes deux ne consistent que dans la présentation de projets qui doivent être acceptés par les deux parties en cause, — il n'y en a que deux, l'arbitrage et la juridiction. On pourrait même dire qu'il n'y en a qu'un, la solution donnée par un tiers impartial, comme disait Pascal, puisque l'arbitre est un juge nommé par les parties et qui, comme le juge, rend une sentence exécutoire s'imposant aux intéressés. Recours à la force ou

recours à un tiers impartial, en droit international comm[e]
en droit interne, il n'y a que ces deux modes de solutio[n]
des différends, et il semble qu'entre les deux, aux homm[es]
de bon sens et de bonne foi, il ne soit pas permis d'hés[i]ter.

Aussi, du jour où on a cherché à limiter la guerr[e,]
est-ce à ce mode qu'on a pensé. Il existait déjà chez le[s]
anciens Grecs, entre eux du moins, dans les Amphicti[o]nies ; il existait au Moyen-Age, où fréquemment le[s]
Papes et parfois les souverains d'une haute élévatio[n]
morale, comme saint Louis, étaient pris comme arbitre[s].
Il avait disparu avec l'apparition de l'État et des ro[is]
absolus, vite grisés par la notion de leur souveraine[té]
illimitée. Il s'agissait de le rétablir. Les conférences de L[a]
Haye, en 1899 et 1907, avaient déjà entrepris en ce sen[s]
un effort en partie couronné de succès, bien qu'elles aien[t]
échoué sur deux points essentiels : la reconnaissance d[e]
certains cas d'arbitrage obligatoire et la création d'un[e]
véritable Cour permanente d'arbitrage international. Elle[s]
avaient eu le tort, pour ne pas déplaire à l'Italie, de s[e]
priver de l'appui du Saint-Siège ; ce dernier ne leur en
voulut pas, et les Papes, à plusieurs reprises, se pronon[-]
cèrent en faveur de l'arbitrage international ; Léon XIII[,]
Pie X, Benoît XV, Pie XI, l'ont recommandé : « L'insti[-]
tution de la médiation et de l'arbitrage apparaît don[c]
comme le remède le plus opportun, elle répond à tou[s]
égards aux aspirations du Saint-Siège », a dit Léon XII[I]
(Lettre du 10 février 1899) ; « ce sera la plus belle et l[a]
plus glorieuse conquête des peuples », ajoute Benoît X[V]
dans son Message du 1er août 1917.

Tel fut également le grand but de la Société de[s]
Nations. Malheureusement, les difficultés éprouvées à l[a]
Conférence de La Haye, en 1907, dissuadèrent les Puis[-]
sances d'établir dans le Pacte une Cour permanente d[']

justice internationale ayant une compétence obligatoire pour la solution des conflits juridiques ; et quand, dès l'année suivante, cette Cour eût pu être établie plus promptement qu'on n'avait osé l'espérer, l'égoïsme mal compris des États et leur crainte de porter atteinte à leur souveraineté les empêchèrent d'adopter à ce moment les propositions du Comité de juristes en faveur de sa compétence obligatoire pour ce genre de conflits.

C'est par des actes de faiblesse de ce genre que la Société des Nations devait échouer dans sa difficile mission d'empêcher le renouvellement des guerres ; et c'est parce qu'elle a échoué sur ce point essentiel qu'on parle aujourd'hui de sa faillite, alors que sur tant d'autres points, pour les questions d'organisation du travail, d'hygiène, de lutte contre les épidémies, contre la traite des femmes et des enfants, contre l'abus de l'opium et de ses succédanés, elle a accompli une tâche considérable et extrêmement utile. Même en ce qui a trait à la solution des conflits internationaux, il faut lui savoir grand gré d'avoir réussi à instituer cette Cour permanente de justice internationale que les Conférences de La Haye avaient dû renoncer à établir et qui est aujourd'hui l'organe international le plus important peut-être et le plus considéré. Certes, sa juridiction n'est encore que facultative, mais déjà une cinquantaine d'États ont signé la clause spéciale du Statut de la Cour, qui la rend obligatoire ; si tous n'ont pas encore ratifié cet engagement, il en est plus de quarante qui l'ont déjà fait, ou qui avaient signé sans la réserve de ratification à intervenir, de sorte que, en cas de conflit entre eux, ils sont liés et doivent recourir à la juridiction de la Cour.

Un tel engagement, qui, jusqu'ici, n'a jamais été ouvertement violé, est la meilleure preuve d'une volonté de paix effective ; le seul regret qu'on puisse avoir est que

quelques grands États aient refusé de figurer parmi ceux qui ont accepté de recourir à la juridiction de la Cour ; c'est le cas notamment pour les États-Unis, qui s'y sont toujours refusés, faute d'avoir pu obtenir au Sénat la majorité des deux tiers requise, malgré l'acceptation par les autres États de toutes les réserves proposées par eux comme conditions d'adhésion ; c'est aussi le cas de l'Allemagne depuis son retrait de la Société des Nations, en 1935.

Cette volonté de paix, pour être réelle, effective, suppose non pas seulement une volonté de justice, mais aussi, comme le constate avec raison Pie XI (Encyclique *Ubi arcano*), une volonté de charité, la justice ayant surtout pour but d'écarter les dommages et torts réciproques qui constituent les grands obstacles à la paix. Malheureusement, cet esprit de justice, qui constitue le fond même de l'esprit international, est loin d'être encore universellement répandu ; or, comme l'a fait remarquer Pie XI dans son Encyclique *Divini Redemptoris* du 19 mars 1937 sur le communisme, « la justice ne peut être observée par chacun que si tous s'accordent à la pratiquer ensemble ».

La nécessité de l'esprit de justice entraîne la condamnation du nationalisme exclusif, pire ennemi de l'esprit d'entente entre nations. Le fameux *Deutschland über Alles in der Welt* est donc certainement condamnable, et avec lui, bien entendu, toute autre formule mettant un État quelconque au-dessus de tout, comme le *Right or wrong, my country* des Anglo-Saxons. C'est là un point si essentiel que les derniers Papes y sont tous revenus avec insistance : Pie IX, dans le *Syllabus* du 8 décembre 1864, a condamné la doctrine d'après laquelle « la violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse, opposée à la loi éternelle, non seulement ne devrait pas être blâmée, mais serait tout à

ait licite et digne des plus grands éloges quand elle est nspirée par l'amour de la patrie ». Pie XI, dans l'Ency-lique *Ubi arcano*, déclare que l'amour de la patrie : devient un principe de nombreuses injustices et de lésordres lorsque, outrepassant les limites de la justice et lu droit, il s'exagère en nationalisme déréglé. Ceux qui 'y laissent emporter arrivent comme nécessairement à erdre de vue que tous les peuples, étant membres de la rande et unique famille humaine, sont rattachés entre ux par des relations fraternelles, et que les autres nations nt aussi le droit de vivre et de travailler à leur prospé-ité ». En effet, explique-t-il dans son allocution de Noël 930 : « Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que a paix dure entre les peuples et les États si, au lieu du rai et pur patriotisme, règne et sévit un égoïste et dur ationalisme, c'est-à-dire la haine et l'envie au lieu du nutuel désir du bien, la défiance et la suspicion au lieu e la confiance fraternelle, la concurrence, la lutte au eu de la bonne entente et de la coopération, l'ambition 'hégémonie et de prépondérance au lieu du respect et e la protection de tous les droits, fussent-ils ceux des ibles et des petits ».

J'insiste également sur ce point, car c'est une erreur équente dans certains pays, en Allemagne notamment, e mettre l'intérêt de l'État, de la nation ou de la race 1-dessus de tout ; cette proposition, formulée comme un ogme, constitue une véritable hérésie (1).

(1) Voici quelques-unes des nombreuses déclarations des Papes r la question : « Si nous recherchons profondément les causes s maux présents, nous verrons qu'ils découlent de ce que la cha-té des hommes entre eux s'est ralentie, en même temps que se froidissait leur amour pour Dieu ; car ils ont oublié qu'ils sont s de Dieu et frères en Jésus-Christ » (Enc. du 28 mai 1902). — Les accords d'Etat à Etat que les hommes ont pu imaginer ne

La suppression, ou du moins la limitation, de la guer interdite en tant que guerre d'agression et même, d'un façon plus générale, comme mode de solution des confli internationaux, a été le grand but du Pacte de la Sociét des Nations, repris et perfectionné sur les points où présentait des lacunes, par les Accords de Locarno (192 et, avec une plus grande extension, par le Pacte Brian Kellogg, signé la même année que l'Acte général Genève (1928). Tous ces pactes ont dû, pour les substitu à ce mode condamné, créer ou perfectionner des proc dures multiples de solution juridique des conflits : médi tion du Conseil, Commissions de conciliation (qui peuve être permanentes depuis l'Acte général de Genèv arbitrage, juridiction de la Cour permanente de justi internationale ; certaines de ces procédures ont déjà é

seront durables et n'auront de force, de paix véritable qu'à la co dition d'être fondés sur la pacification des cœurs » (Benoît X Enc. du 6 janvier 1921). — Du même Pape (Enc. *Pacem Dei*) : « C'e l'Eglise qui rapproche les citoyens des citoyens, les nations de nations, et qui, par le souvenir de leur commune origine, grou tous les hommes, non seulement en une société, mais en une sort de fraternité. » Et enfin de Pie XI (Allocution de Noël 1930) : « C'e une grave erreur de croire qu'une paix réelle et durable puiss régner entre les hommes et entre les peuples aussi longtemps qu ceux-ci s'appliquent tout d'abord et avant tout à rechercher ave le plus d'avidité les biens sensibles, matériels et terrestres. Car pl grand est le nombre de ceux qui y participent, plus petite est part de chacun ; par où ces biens sont inévitablement une sour de cupidité, de jalousie, de discorde et de conflits. — Il ne peut y avo de vraie paix extérieure entre les hommes et entre les peuples où il n'y a pas de paix intérieure, c'est-à-dire là où l'esprit de pa ne possède pas les intelligences et les cœurs, les âmes tout enti res : les intelligences pour reconnaître et respecter les raisons la justice, les cœurs pour que la justice soit aussi la charité et q celle-ci prévale même sur elle. — Car si la paix, suivant Isaïe, do être œuvre et fruit de justice, elle appartient plutôt à la chari qu'à la justice, comme l'enseigne lumineusement saint Thomas, conformément d'ailleurs à la nature des choses. »

souvent mises à l'épreuve, presque toujours avec succès quand on a bien voulu y recourir, elles constituent la conquête la plus précieuse du droit des gens contemporain.

Ce n'est pas seulement à ce double résultat que nous venons de constater, résultat négatif de l'interdiction de se rendre justice à soi-même et résultat positif de la création de procédures pacifiques de solution des conflits, que s'est borné le droit international de notre époque ; il a aussi apporté des précisions importantes et une solution — tout au moins un début de solution — à certains points particulièrement contestés du droit international ancien. Je ne puis ici retenir que deux d'entre eux, qui constituent des applications particulièrement importantes du principe général de justice, le principe du respect des traités et celui de la responsabilité des États pour le cas de violation du droit international.

III

Le principe du respect des traités — *pacta sunt servanda* — a été particulièrement mis en valeur par certaines doctrines récentes qui veulent y voir, à tort d'ailleurs, l'unique fondement du droit international. Il y a là une double exagération. D'un côté, un engagement pris ne doit pas toujours être respecté : un traité passé en vue de favoriser la piraterie ou la traite des nègres ou celle des femmes, et bientôt, il faut l'espérer, la production ou la vente non autorisée de l'opium et de ses dérivés, serait nul même en droit international positif, sa conclusion constituerait une faute, et son exécution, s'il y était procédé, en constituerait une plus grave encore ; d'un autre côté le consentement des États est loin d'être

là seule source d'obligation en droit international ;
coutume internationale et les principes généraux du dr
en font naître également qui s'imposent en dehors
tout contrat ; ce sont même ces principes généraux q
fondent la validité des traités licites : car s'il n'exist
pas, préalablement à tout traité, ce principe général
morale et de droit qu'il faut respecter la parole donn
pourquoi devrait-on s'y tenir quand on a changé d'av

Mais, sous cette double réserve, la maxime *pacta su
servanda* est exacte, en effet, et elle constitue un des f
dements premiers du droit des gens. A plusieurs repris
les États, par des déclarations formelles et par leur m
en pratique, se sont prononcés en ce sens, de sorte qu'
peut affirmer ici l'existence d'une coutume internation
non douteuse, malgré les violations qu'elle a pu subir. E
a été affirmée de façon solennelle en plusieurs occasion
d'abord en 1871, à Londres, lors de la condamnation
la Russie qui, en 1870, avait profité de la guerre franc
allemande pour se dégager unilatéralement des oblig
tions du traité de Paris relatif à la neutralisation de
mer Noire. En ces dernières années, le principe du re
pect des traités a été proclamé solennellement à de
reprises par le Conseil de la Société des Nations, à la sui
de violations unilatérales des traités de paix par l'Al
magne : en avril 1935 lors du rétablissement du servi
militaire obligatoire, et en mars 1936 après la réoccup
tion militaire de la Rhénanie. Je cite ici le premier
ces deux textes, pour montrer comment le principe a é
affirmé de la façon la plus nette et la plus formelle :

Le Conseil, considérant :

1. Que le respect scrupuleux de toutes les obligations des trai
est une règle fondamentale de la vie internationale et une conditi
primordiale du maintien de la paix;

2. Que c'est un principe essentiel du droit des gens qu'aucu

puissance ne peut se délier des engagements d'un traité, ni en modifier les stipulations que d'accord avec les autres Parties contractantes;

3. Que la promulgation de la loi militaire du 16 mars 1935 par le Gouvernement allemand est en contradiction avec ces principes;

4. Que, par cette action unilatérale, il n'a pu se créer aucun droit;

5. Que cette action unilatérale, en apportant un nouvel élément de trouble dans la situation internationale, devait nécessairement apparaître comme une menace contre la sécurité européenne;

6. Déclare que l'Allemagne a manqué au devoir qui incombe à tous les Membres de la Communauté internationale de respecter les engagements qu'ils ont contractés et condamne toute répudiation unilatérale d'engagements internationaux.

Les Papes, dans leurs Encycliques, n'ont pas manqué eux aussi d'affirmer fréquemment ce principe essentiel. Je me borne à citer ici une Encyclique de Pie X, du 11 février 1906 :

Tous les traités que les États concluent entre eux sont des contrats bilatéraux qui obligent des deux côtés; et la règle de ces contrats, c'est qu'ils ne peuvent en aucune manière être annulés par le fait de l'une seule des deux Parties ayant contracté. Pour la sécurité réciproque de leurs rapports mutuels, rien n'intéresse autant les nations qu'une fidélité inviolable dans le respect sacré des traités.

Le principe du respect de la parole donnée s'impose avec une telle évidence qu'il est bien rare de le voir nié ouvertement; les États qui se refusent à tenir compte d'un engagement pris invoquent presque toujours une raison ou mieux un prétexte pour s'en dispenser : par exemple une clause célèbre en droit international, la clause *rebus sic stantibus,* dont je dirai un mot tout à l'heure, ou encore la notion de justes représailles motivées par une violation du droit accomplie à leur encontre par un autre État. En dehors de la Russie soviétique, qui, au début, a paru vouloir renier tout le droit interna-

tional au nom du principe absolu de la souveraineté d
l'État seul maître chez lui, principe auquel elle a depui
comme à beaucoup d'autres proclamés au début d
régime, apporté certaines atténuations, il n'y a guèr
qu'un pays qui, par les déclarations de ses publicistes e
la pratique de ses gouvernants ait, d'une façon asse
générale, contredit la maxime *pacta sunt servanda* et tent
d'effectuer sur ce point un véritable renversement d
valeurs, c'est l'Allemagne.

Au lieu de parler de la sainteté des traités, un gran
nombre d'Allemands, à la suite de leurs philosophes et d
leurs juristes, affirment que les traités internationau
n'ont jamais qu'une valeur conditionnelle, et cette con
dition de validité, c'est l'intérêt de l'État. L'un des plu
grands philosophes allemands, Hegel, affirme qu'un trait
n'est valable qu'aussi longtemps que l'État a intérêt
l'observer. Ce n'est là d'ailleurs qu'une conséquence logi
que de la divinisation de l'État, seul absolu. L'État
donc le droit et même le devoir de rejeter tout trait
contraire à son intérêt ; il ne le fera que s'il le peut, bie
entendu, et l'on voit par là comment ce principe nou
ramène au criterium de la force remplaçant le droit ; l
succès prouve le droit, suivant une autre formule alle
mande.

Hegel a été fidèlement suivi sur ce point par un gran
nombre de ses compatriotes. Dès le siècle dernier, cett
théorie était d'une façon générale admise en Allemagn
à la fois par les juristes et les historiens, par les diploma
tes et les hommes d'État. Von Treitschke déclarait qu
« le plus haut devoir de l'État est d'accroître sa puissanc
au mépris des traités » ; le prince de Bismarck affirmai
que l'observation des traités n'est jamais que condition
nelle et peut cesser dès que la lutte pour la vie le réclame
on sait que toute sa politique a été l'application de cett

maxime. Il serait facile de multiplier les citations analogues.

Bien entendu, la doctrine nationale-socialiste ne pouvait qu'accepter avec enthousiasme une telle règle d'action ; elle a même essayé de justifier ce renversement des valeurs traditionnelles par une nouvelle théorie de la bonne foi. La bonne foi allemande, « *deutsche Treue* », ne consiste plus comme auparavant à respecter toujours la parole donnée, mais uniquement à tenir les engagements pris envers celui à qui l'on a juré fidélité. Ainsi fidélité au Führer ou aux amis, possibilité ou même devoir de ne pas tenir les promesses faites aux autres hommes, voilà en quoi consisterait la bonne foi allemande. Il est clair qu'elle n'est pas précisément d'accord avec celle des autres pays, et moins encore avec celle de la doctrine chrétienne ; c'est exactement ce que partout ailleurs on appelle le manque de bonne foi, c'est revenir à plusieurs siècles en arrière, aux pratiques de l'antiquité païenne condamnées depuis des siècles par tous les esprits droits : *etiam hosti fides servanda est.*

Dans la doctrine nationale-socialiste, un traité ne peut être considéré comme valable que s'il est conforme à l'honneur et au droit de conservation de l'État, ces deux notions ne relevant, bien entendu, que de son appréciation subjective. Avec de tels principes, la pratique allemande ne peut être douteuse. Quand le gouvernement allemand croit pouvoir impunément déchirer un traité gênant, il n'y manque pas ; il semble même se faire une joie de recourir à ces *Machtproben* ; l'Allemagne contemporaine a réalisé le record, nous venons de le voir, d'avoir été à deux reprises en moins d'une année l'objet d'une condamnation solennelle prononcée au nom de tous les États membres par le conseil de la Société des Nations.

Aujourd'hui la doctrine nationale-socialiste ne se borne

même pas à poser en principe le droit de ne pas exécut un traité contraire à l'intérêt de l'État, elle arrive à un formule plus absolue encore, elle distingue entre le dro et la morale ordinaires — ceux en vigueur dans les autr pays — et une morale et un droit supérieurs réservés a peuple allemand. Comme l'a déclaré le Führer a moment de l'occupation de la Rhénanie : « Nous no réclamons d'une morale plus haute que la morale or naire et d'un droit supérieur au droit ordinaire. » fond, comme dans l'ancienne théorie allemande, ce dr et cette morale supérieurs se confondent avec l'intér allemand; la seule modification, c'est qu'il existe dés mais en Allemagne un pouvoir quasi divin dont une seu parole fait le droit, non seulement en Allemagne, m partout où cette dernière peut imposer sa volonté, pu que tout droit étranger doit céder devant le droit all mand.

Au principe général du respect des traités, on adm généralement qu'il y a lieu d'apporter deux réserv l'une qui aurait un caractère très général, et l'autre q vise spécialement les traités de paix.

La réserve générale consiste dans une clause célèbre droit international sous le nom de clause *rebus sic stan bus* : d'après cette clause, toute convention doit êt interprétée sous la réserve qu'elle n'est valable qu'auta que la situation ne changera pas. Je ne puis insister longuement sur cette clause, qui a fait l'objet de longu discussions (1). Je me bornerai à dire ici qu'elle est exemple frappant de l'adage qu'il y a une part de véri dans toute chose fausse. Le principe général, celui

(1) Voir dans le *Recueil des cours de l'Académie de droit intern tional* de La Haye, t. LIV (1935), mes *Règles générales du droit de paix*, pp. 215 et suiv.

respect de la parole donnée, doit rester intangible. Mais, comme tout principe, il doit être interprété raisonnablement, je dirais volontiers honnêtement. Or il est clair que ni l'homme ni les sociétés qu'il forme ne peuvent s'engager à perpétuité. De même qu'il n'y a pas de *lex in perpetum valitura* et qu'il ne serait pas sérieux d'opposer aux Français et aux Anglais de notre époque une loi datant des Mérovingiens ou de Guillaume le Conquérant parce qu'elle aurait été déclarée valable à perpétuité, de même il n'y a pas de traité éternel. Les traités comme les lois doivent rester en harmonie avec les nécessités de la vie sociale. En droit interne, le législateur intervient, le cas échéant, pour modifier une loi qui a cessé de répondre à ces nécessités ; parfois même, comme dans la théorie de l'imprévision, le juge pourra être autorisé à le faire. Le malheur, c'est que pour décider quand on peut invoquer une modification essentielle à l'état de chose ancien, il n'y a eu jusqu'ici en droit international ni juge ni législateur ; aussi l'application de cette clause avait-elle donné lieu à de graves abus. Appliquée sans ménagements, elle permettait d'arriver au même résultat que la théorie allemande de la valeur conditionnelle des traités que je critiquais tout à l'heure : pour les traités conclus sans limitation de durée, on pourra presque toujours, après un certain nombre d'années, invoquer une modification des circonstances qui permettra de n'en plus tenir compte.

Aussi certains juristes se refusent-ils à admettre une clause aussi dangereuse. La vérité est qu'il est nécessaire de la préciser, d'indiquer en quel cas elle peut jouer ; ce ne devra jamais être d'une façon unilatérale, sans essai de négociation préalable, et jamais non plus à la suite de modifications ne portant sur aucun point essentiel. Le Pacte de la Société des Nations a essayé d'aménager cette clause dans son article 19, d'après lequel : « L'Assemblée

peut, de temps à autre, inviter les membres de la Sociét à procéder à un nouvel examen des traités devenus ina plicables, ainsi que des situations internationales dont maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. J'ai montré ailleurs les insuffisances de ce texte et j' indiqué comment il pouvait être précisé et complété e vue d'une application possible (1) ; il ne faut pas se diss muler que la révision d'un traité, comme la modificati d'une constitution ou d'une loi existante, pour être effe tuée régulièrement, suppose non pas seulement un jug comme on le croit parfois, mais un législateur, et il n'e existe pas encore en droit international.

La seconde réserve proposée au principe du respect d traités vise les traités entachés d'un vice de consent ment. A raison du soin avec lequel sont rédigés les tra tés et de la compétence présumée des négociateurs, cas sera rare en ce qui concerne les trois premiers vic de consentement du droit privé, l'erreur, le dol ou lésion ; mais l'intervention du dernier d'entre eux, la vi lence, constitue au contraire presque le cas normal po certains traités particulièrement importants, les trait de paix, imposés par le vainqueur au vaincu (2). Je m borne à dire ici que, non pas seulement du point de vu de la morale ou de la religion, mais aussi pour to juriste qui admet l'existence du droit naturel ou objecti la guerre est un pur fait de force, donc en soi ajust amoral, et qui devient illégitime quand il a été interd par des traités auxquels ont pris part les États en caus Dans une société internationale juridiquement organ sée, — ce qui n'est pas encore tout à fait le cas actuel, -

(1) *Loc. cit.*, pp. 221 et suiv.

(2) Sur cette question, l'une des plus graves du droit internati nal, voir mes observations dans le *Recueil des cours de l'Académie droit international*, t. XLI (1932), pp. 74 et suiv.

la guerre ne sera plus licite, en dehors du cas de légitime défense, toujours réservé comme en droit interne, qu'à titre de voie d'exécution forcée dirigée par la société internationale contre un État violateur du droit.

Chacun sait que c'est ce vice du consentement, la violence, que l'Allemagne invoque pour écarter toute obligation des traités d'après-guerre. Elle les rejette en vertu de ce raisonnement qu'elle n'a pas à respecter un *diktat* qui lui a été imposé. Il n'y a là, d'ailleurs, qu'un prétexte; en réalité ses gouvernants appliquent la théorie déjà exposée d'après laquelle un traité contraire à l'intérêt allemand — apprécié unilatéralement par les gouvernants du moment — n'oblige pas l'Allemagne. La preuve en est que l'Allemagne n'a pas respecté davantage les accords de Locarno, qu'elle avait cependant signés librement; et elle ne respecte pas davantage en ce moment le Concordat avec le Saint-Siège, qui lui aussi cependant ne lui a pas été imposé à la suite d'une guerre malheureuse.

Même à l'objection du *diktat* imposé, il est facile d'opposer la réponse que voici. Jusqu'à notre époque, ce sont les traités de paix qui presque partout ont déterminé les frontières de tous les États d'Europe, y compris l'Allemagne. En particulier, la Prusse minuscule du XVIIe siècle n'est devenue le grand empire actuel qu'à la suite de traités imposés par la force; l'Allemagne serait-elle prête, au nom du principe qui exige le libre consentement, à abandonner toutes ses conquêtes réalisées par la force? Il lui en reste encore plus d'une, une partie du Slesvig-Holstein, la Silésie, bien des territoires de la Prusse de l'Est. Elle considérerait évidemment cette proposition comme aussi injuste que ridicule; est-ce donc qu'à son sens les traités de paix ne sont valables que lorsqu'ils sont conclus en sa faveur, jamais lorsqu'ils le

sont à son détriment ? Quand l'Allemagne proteste con-
tre le « traité infâme » de Versailles, elle oublie que, lors-
qu'il a été conclu, elle venait d'imposer à la Russie et
la Roumanie les traités singulièrement plus durs de
Brest-Litovsk et de Bucarest (mars 1918). Contrairemen
à la France en 1871 et à d'autres pays en 1918, l'Allema-
gne ne perdait pas au traité de Versailles une seule pro-
vince en violation de la volonté des habitants, pas mêm
le fameux Couloir polonais ; elle n'avait pas été dévasté
comme tant d'autres pays, elle n'avait pas à réclamer
réparation de ruines causées par la guerre, souvent e
violation de la convention concernant les lois et les cou-
tumes de la guerre sur terre ; et, à la Roumanie envahi
elle imposait un traité qui la dépouillait de toutes se
richesses, elle organisait méthodiquement le transport d
tout ce qui pouvait être emporté. L'Allemagne ne peu
sortir de cette contradiction qu'en déclarant que le dro
ne peut être le même pour le peuple élu, le peuple d
maîtres, et pour les autres peuples, mais c'est ce qu'aucu
autre peuple ne pourra accepter.

Il viendra peut-être un jour, si la communauté inte
nationale devient puissante et respectée, où un traité d
paix sera son œuvre à elle, donc une loi international
et non plus l'œuvre unilatérale du vainqueur, dissimulé
sous l'apparence d'un traité imposé au vaincu ; mais
faut bien se dire que jusqu'ici c'est ce dernier cas q
s'est toujours réalisé. Les frontières actuelles de tous l
États reposent sur des traités de ce genre ; on peut mêm
dire à ce point de vue que le traité de Versailles est tr
supérieur aux traités anciens. On peut affirmer qu'il n
a pas un traité de paix ancien, pas un de ceux qui o
constitué l'Europe actuelle, qui se rapproche autant
la situation d'un traité-loi international, que le traité
Versailles, auquel ont pris part non seulement presq

tous les États de l'Europe autres que les Empires vaincus, mais aussi presque tous les États des quatre autres continents ; il a été signé par un ensemble, jamais réuni jusque-là, de vingt-sept États, trente-deux même en comptant les grands Dominions anglais ; ces trente-deux États sont tous tombés d'accord pour imposer ce traité à l'Allemagne. Lorsque, obligée de quitter ce terrain peu sûr pour elle, l'Allemagne réplique en opposant le « dynamisme » de son droit au « statisme » du droit français, il suffit de répondre que c'est toujours la même conception unilatérale du droit, considérée ailleurs comme un manque de bonne foi. D'un côté le droit comporte toujours une certaine stabilité ; de l'autre, pourquoi ce prétendu dynamisme fonctionnerait-il toujours dans le même sens, au profit du même État ? Car l'Allemagne se garderait bien d'admettre qu'il pût fonctionner contre elle. C'est le retour pur et simple au droit du plus fort, puisque l'intérêt, même affirmé majeur ou vital, ne comptera pas s'il n'est pas appuyé sur la force. On cherche à ridiculiser le juridisme ou le légalisme français, mais autant le juridisme est condamnable quand il fait triompher la lettre d'un texte sur son esprit, autant, quand les deux sont d'accord, leur violation sape une des bases indispensables de la vie sociale.

Quand il s'agit du fondement du droit, droit à base de justice ou reposant sur la force, il faut opter ; on ne peut pas miser à la fois sur les deux tableaux, invoquer le droit du plus fort quand on est vainqueur, les grands principes du droit quand on est vaincu ; on ne peut se réclamer du droit dynamique ou encore, comme nous allons le constater bientôt, du droit de nécessité quand on est en cause, et en refuser l'application à tous les autres États si elle doit nuire à l'Allemagne. C'est toujours l'idée que le droit ne peut être le même pour le *Vollkultur-*

volk, le peuple à culture complète, et pour les autres mais c'est précisément cette affirmation de supériorit répétée à plusieurs reprises par le Führer dans *Me Kampf*, que les autres peuples, dont beaucoup ont u passé au moins aussi brillant que celui de l'Allemagne, n peuvent admettre ; ce qu'ils affirment, eux, au contrair c'est le principe juridique — qui est aussi, nous pouvon l'ajouter ici, la vérité chrétienne — de l'égalité des État devant le droit.

IV

Le quatrième point dont je voulais parler, mais je n pourrai le faire que très brièvement, c'est la question d la responsabilité pour faute. Avec le respect des engage ments pris, c'est un des principes qui commandent tou le droit, public ou privé, civil ou pénal, national o international. En droit interne, la théorie traditionnel de la faute a été attaquée en ces derniers temps parc qu'on la trouvait trop étroite en certains cas, en matièr de responsabilité pour les accidents du travail, notan ment, ou pour les accidents causés par l'automobile ; o tend à la remplacer en ce cas par la théorie du risqu Mais la nouvelle théorie a pour but, non de supprime mais d'élargir la conception de la faute, qui subsiste pou tous les cas de faute délictuelle ou quasi-délictuelle.

Au contraire, en droit international, se sont répandu en certains pays des théories qui ont pour but d'arrive au rejet de toute responsabilité, même pour les act accomplis en parfaite connaissance de cause et qui ca sent de graves dommages à d'autres États. C'est le résu tat auquel on arrive avec le prétendu principe du dro de nécessité tel qu'il a été exposé en Allemagne

moment de l'invasion de la Belgique, État perpétuellement neutre dont l'Allemagne avait garanti la neutralité. Du moment qu'un acte est indispensable à la sécurité de l'État, ses gouvernants ont le droit d'y procéder, et si d'autres États résistent, les dommages qu'ils pourront souffrir sont une juste punition de leur faute.

Il est clair qu'il y a là une application pure et simple du droit de la force, puisque ce n'est jamais qu'un État fort qui pourra, sans encourir de responsabilité, accomplir à l'égard d'un État faible, sous prétexte de nécessité, un acte nettement condamné par le droit des gens. Le droit peut et doit certainement tenir compte de la nécessité; c'est là un de ces éléments de fait qu'il ne peut négliger. Mais, en droit international, comme d'ailleurs aussi en droit interne, le champ d'application du droit de nécessité est à peu près restreint au cas de la force majeure et à celui de la légitime défense. Toutes deux, en effet, reposent sur le droit de nécessité; mais ce sont là des applications particulières qui, en présence de situations de fait données, ont pour résultat de réintroduire la justice dans les relations entre hommes, c'est la justice qui serait violée si l'on pouvait exiger du débiteur l'exécution d'une obligation devenue impossible par un cas de force majeure, ou si l'on empêchait de se défendre un homme brusquement attaqué et qui ne peut recourir à la force publique.

Au contraire, lorsque, comme dans le cas de la Belgique envahie, le droit de nécessité est présenté comme un droit absolu, permettant de rejeter ou de dominer tout autre droit qu'on pourrait lui opposer, même celui de conservation, la justice est directement violée par l'État qui, comptant sur sa force, apprécie subjectivement que, son existence ou seulement peut-être son intérêt mal compris étant en jeu, les autres doivent s'incliner devant

lui. Comme ces autres États peuvent évidemment inv
quer le même droit, c'est le heurt inévitable, et il n'y
plus qu'une solution, qui est précisément celle désir
par les partisans du prétendu droit de nécessité, la sol
tion de la force. Or un État n'a pas plus le droit de port
atteinte à l'existence d'un autre État qu'un individu n
peut revendiquer le droit de vivre sa vie aux dépens d
autres. A moins qu'il ne se considère, en vertu d'u
théorie racique par exemple, comme supérieur à tous l
autres ; mais nous savons qu'une telle prétention mène
des contradictions inévitables, elle va contre la not
même de droit international qui, comme le droit inter
des États civilisés, repose sur le principe de l'égalité
tous les États devant la loi internationale, égalité juri
que bien entendu, non pas en force, mais en droit.

*
* *

Je m'arrête après ce dernier point : la responsabili
des États pour les torts qu'ils ont injustement causés ;
apparaît, de même que le point précédent, comme u
application directe de l'idée de justice. A moins donc
se refuser à admettre cette notion de justice, fondemen
avec la charité, de l'ordre social chrétien, ce sont tous l
prétendus droits que je viens de citer qu'il faut rejete
ces prétendus droits qui sont en réalité de simpl
facultés, des pouvoirs contraires au droit, comme ceux
ne pas tenir compte d'un traité qui gêne ou qui dépla
d'invoquer un faux droit de nécessité pour écraser u
État auquel on n'a rien à reprocher, de rejeter enfi
lorsqu'on est le plus fort, toute responsabilité pour l
torts causés à autrui. Ce sont là autant de pouvoirs déc
rés à tort du nom de droits, car ils sont directement co

traires au droit juste à fondement moral, et même aussi au droit commun des nations, le droit international positif actuel ; ils ne reposent que sur la force, qui est le contraire du droit.

Remarquons d'ailleurs que, lorsqu'on aura réussi à rejeter dans la société internationale le recours à la force, c'est-à-dire le droit de guerre unilatérale et arbitraire, et à faire triompher dans les esprits le règne du droit, il ne faudra pas s'en tenir à ce triomphe théorique, il faudra de toute nécessité arriver à mettre la force sociale au service du droit. C'est ce dont se rendent compte maintenant les Anglo-Saxons, qui ont cru un moment pouvoir se contenter du recours à l'opinion publique pour empêcher ce crime international qu'est la guerre d'agression. L'échec momentané de la Société des Nations leur a enfin ouvert les yeux. Ils ont compris la vérité du mot ancien, *ubi societas, ibi jus*. Le droit n'est pas seulement une morale ou une religion. Morale et religion sont nécessaires, certes, et elles suffiraient peut-être si les hommes étaient parfaits, tous justes et capables de comprendre et de vouloir le bien général. Malheureusement tel n'est pas le cas, et ils sont portés à lui préférer leur bien particulier, parfois même malhonnête ou mal compris. Il faut donc, dans la communauté internationale comme dans toute autre société, qu'une autorité sociale puisse indiquer en cas de doute, où est le bien commun et travailler à le faire respecter. Le fondement du droit, — et, en le disant, je ne fais que répéter une vérité mille fois affirmée par l'Église et par les grands philosophes et juristes qui ont honoré l'humanité, — ce n'est pas dans la volonté humaine indépendante de toute loi divine ou morale qu'il faut le chercher ; ce n'est pas davantage dans la prétendue volonté souveraine du peuple ou de l'État national ou raciste, comme si toujours en fin de compte il ne

fallait pas en revenir à la volonté d'un ou de quelqu hommes, roi, dictateur ou majorité du peuple. Le droit pour fondement premier — non pas unique, car il fa tenir compte aussi de l'histoire et des intérêts légitim — la justice, et il a pour but l'ordre social, c'est-à-dire l'ordre de la communauté internationale, le bien commu de l'humanité, son bien non pas exclusivement matéri bien entendu, mais aussi et même d'abord spirituel, pu que l'homme n'est pas seulement corps, mais bien co et esprit, et qu'en lui la partie la plus noble, celle laquelle, quand il faut opter, on doit s'attacher de pré rence, c'est non pas le corps, mais bien l'esprit.

Louis Le Fur.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une nouvelle politique américaine ?

La conférence de Bruxelles s'est terminée. On en cher-
cherait vrainement le fruit. Les puissances démocratiques
ont fait preuve, une fois de plus, d'une lamentable indé-
cision ; aucune n'a su proposer autre chose que de belles
phrases : et si elles escomptaient l'appui des États-Unis
si peut-être leur véritable but était d'exploiter à fond le
discours de Chicago, force leur a été de constater qu'en
Amérique, plus encore qu'ailleurs, il y a loin des paroles
aux actes...

Non que M. Roosevelt n'ait compris. L'écrasement de
la Chine a mis en cause, très directement, des intérêts
américains : fille spirituelle des États-Unis, la République
du Kouomintang leur offrait des possibilités commercia-
les illimitées ; tout cela s'effondre au bénéfice de la grande
rivale asiatique ; même des hommes que l'Europe laisse-
rait indifférents se sentent atteints, et M. Stimson, l'an-
cien secrétaire d'État du président Hoover, prêcherait
volontiers une intervention qu'il proposait dès 1932...
D'autre part, la guerre civile d'Espagne passionne l'Amé-
rique latine : la plupart de ses dictateurs sympathisent
avec le général Franco ; ne seront-ils pas tentés d'organi-
ser leur pays à sa façon, ne baptiseront-ils pas du nom de
« communistes » tous leurs adversaires politiques, et si
des troubles surviennent, n'invoqueront-ils pas le secours

de l'alliance Berlin-Rome-Tokyo? Le nouveau contine ne se sent plus entièrement à l'abri des luttes idéolog ques. Il ne peut plus se croire une terre d'asile où pénétreront jamais les désordres européens. Avec un certaine naïveté, les États-Unis s'imaginaient que démocratie y ferait régner la paix : ils savaient, mais pe leur importait, que souvent cette démocratie n'exista qu'en théorie ; du moins les principes étaient saufs ; diverses Constitutions reflétaient la Constitution amé caine, les Américains du Nord trouvaient partout d institutions semblables aux leurs et un terrain favora à leur influence. Voici que cela change. Le Brésil, apr son coup d'État, se modèle sur le Portugal, non plus s les nations anglo-saxonnes : et sans doute, une fois pass la première émotion, les observateurs de Washingt respirent : ils admettent, un peu à contre-cœur, qu'u démocratie « corporatiste » peut être une vraie démocr tie, ils se persuadent que le Brésil n'entend pas le tourner le dos ; mais ailleurs, demain, que se passer t-il ?

De toutes ces considérations, l'idéologie, certes, n'e pas non plus absente. Les États-Unis se font de la dém cratie une religion. Dans leur grand disparate, c'est le se principe commun, celui qui les unifie, celui que l' enseigne dans les écoles et que l'on inculque aux natur lisés. Devenir Américain, cela veut dire avant tout s'im prégner d'un état d'esprit démocratique. Un América peut être chrétien, Juif ou athée, il peut s'exprimer anglais, en allemand, voire en français, il peut même êt blanc ou noir : mais à tous les Américains de toute or gine et de toute croyance on a fait vénérer la Constit tion, norme suprême de leur vie publique. Ils portent s elle leurs réserves d'enthousiasme. Pour les émouvo c'est cette corde qu'il faut toucher : d'où la croisade président Wilson, et sa ressemblance avec les discours q prononce aujourd'hui son successeur.

Pour qu'ils agissent, cependant, il faut une longue éd

cation, dont nous ne pouvons affirmer qu'elle réussira. Tout pousse les États-Unis à l'isolement : leur situation géographique, leur recrutement ethnique parmi des hommes qui ont fui l'Europe et ses querelles, les déceptions d'après-guerre, l'ignorance ; au désir de rester neutres, ils ont sacrifié même leur impérialisme ; c'est hier que cette neutralité passait dans les lois. Assurément, il n'est pas question en ce moment d'entrer dans une guerre, mais de coaliser les bonnes volontés pour empêcher que cette guerre n'éclate : distinction essentielle, que M. Roosevelt ne manque pas de faire ; il montre à bon droit qu'un incendie, une fois allumé, se circonscrit difficilement. Qui ne voit pourtant la difficulté ? nous qui tremblons à la seule pensée d'un geste imprudent, ne comprendrons-nous pas les répugnances de ces millions d'électeurs qui n'aspirent, et véhémentement, qu'à tirer leur épingle du jeu ?

Ceci survient en outre au moment où, pour la première fois, le prestige de M. Roosevelt semble quelque peu ébranlé. Une baisse persistante affecte la Bourse de New-York ; l'industrie s'inquiète ; les Chambres deviennent rétives. Bien des gens se demandent où l'on va. N'oublions pas que, par la largeur de ses vues, M. Roosevelt constitue dans son pays une exception : la période 1920 à 1932 représentait bien mieux l'esprit américain moyen. Ainsi de la politique extérieure. A vouloir créer le sentiment d'une solidarité internationale permanente, le président Wilson s'était cassé les reins. Nous ne nous étonnerons pas si le retentissement européen du discours de Chicago a suscité des méfiances, si l'avidité trop grande avec laquelle on semblait attendre une « initiative américaine » a mal impressionné, si des parlementaires ont immédiatement déposé des projets visant à restreindre les pouvoirs du gouvernement en matière diplomatique... Sur ce terrain, la majorité se divise. Pour la conserver, M. Roosevelt devra éviter tout ce qui pourrait irriter l'o-

pinion ; ses manœuvres devront rester extrêmement pré-dentes.

Voilà pourquoi la conférence de Bruxelles s'est soldé négativement. Le même sort attend, pour l'instant, tou-tes les démarches où l'on spéculerait trop volontiers su le concours américain (et quoi qu'en pense M. Herriot, l question des dettes n'y a rien changé). M. Roosevel apporte aux démocraties son appui moral ; il est prêt à le aider par des accords économiques ; c'est quelque chose ce n'est même pas négligeable, mais c'est tout. Fera-t-i davantage, plus tard, comme sans doute il le désire ? Nou ne pouvons raisonner que sur les circonstances actuelles bien qu'il puisse les modifier à la longue, elles paralyse raient une action immédiate, et si ses manifestations d sympathie nous illusionnaient, mieux vaudrait qu'il n'e rien dit.

AUGUSTE VIATTE.

La triste année 1937

Le passage de 1937 à 1938 est donc un fait accompli nous aurons désormais à mettre un 8 au lieu d'un 7. Encor une année entrée tout entière dans l'histoire — et quell histoire !

Deux grands faits dominent ces douze mois écoulés, deu grands faits qui sont deux grandes guerres : celle d'Espa-gne, celle de Chine. L'Espagne, « cette péninsule déjà pres que africaine », écrivait jadis Élisée Reclus. Or, l'Afrique d Nord s'offre à nous comme une des portes de l'Orient, e l'Espagne est le seuil de cette porte. La Chine, elle, est celu de l'autre porte. La question d'Orient longtemps obséd

l'Europe. Marathon, Salamine, Platée figurent comme des phases du duel; et les invasions lombardes, arabes, et les Croisades, et l'apparition des Turcs, portant en plein XVIIe siècle leur menace jusqu'au cœur du continent. L' « homme malade » s'est désormais régénéré. Y aurait-il, pour prendre sa place, deux autres « hommes malades »?

Les idéologies sont venues compliquer une situation déjà fort embrouillée. Les Nippons, comme les nationalistes espagnols, estiment qu'ils sauvent la civilisation du bolchevisme. Mais si c'est pour la faire verser dans le totalitarisme statolâtrique, nous craignons fort qu'elle n'y gagne point. Franco nous a, il est vrai, déjà rassurés à cet égard; l'empire du Mikado inquiète plus. De surcroît, il menace les établissements européens non pas seulement en Chine, mais par contrecoup dans toute l'Asie. Les Nippons seront-ils les réveilleurs de l'Orient, et nos enfants verront-ils aux guerres nationales se substituer les guerres de continent à continent?

***

La guerre d'Espagne a donc continué avec âpreté tout le ong de 1937, marquée par de constants succès des nationaux, qui gardaient l'initiative des opérations. Sur le front du Nord, ils ont pu réduire les deux saillants des provinces basques et des Asturies, faisant disparaître ainsi la menace ennemie sur les derrières de leurs armées. Les dirigeants de Barcelone — puisque le gouvernement de Madrid-Valence s'est transporté dans la capitale catalane — ont tenté, en fin d'année, un gros effort pour prendre Teruel, entre Madrid et Valence. Était-ce pour prévenir la grande offensive annoncée du côté de Franco?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort de Teruel paraît être fixé; l'effort des gouvernementaux a fait long feu. Aux dires des experts, ils ne possédaient pas d'artillerie, de munitions et d'avions en quantités suffisantes, et leur ravitaillement était défectueux. Ils ne pouvaient donc entreprendre que des opérations limitées, et celle de Teruel a échoué.

Si l'on rapproche cet échec du manque de réaction des gouvernementaux alors que les nationaux entreprirent de dégager Bilbao et Oviedo, on en conclura à l'absence d'es-

prit offensif chez les premiers. Franco attaquait au nor mais il était vulnérable au sud et à l'est. Or, à part deu attaques locales, l'une à Brunette et sur le front de Madri en juillet, l'autre à Belchite, sur le front aragonais, au débu de septembre, la délivrance de Bilbao et celle d'Oviedo n firent pas sortir les miliciens de Madrid de leur attitude pas sive.

Il n'est point exagéré de dire qu'au cours de l'année 193 la guerre civile d'Espagne porta la plus forte menace à paix européenne. Qu'on se rappelle l'attaque alléguée d gouvernementaux contre un bateau allemand, attaque su vie du bombardement d'Almeria en guise de représaill puis les actes de piraterie en Méditerranée, les efforts dése pérés de la France et de l'Angleterre pour maintenir la n intervention, l'heureux succès de la conférence de Nyon, de nouveau l'avenir de la non-intervention compromi enfin l'accord conclu tant bien que mal entre les cinq gran des puissances.

Où en est l'exécution de cet accord? Où en est l'évacua tion des volontaires? Nous sommes assez mal fixés à sujet. Mais ne réveillons point le chat qui dort, et conten tons-nous de constater avec une réelle satisfaction que l passions idéologiques semblent apaisées. Il paraîtrait, d reste, que l'U.R.S.S. ne livre plus de munitions à Barcelon et que l'influence du Komintern y subit une sérieuse éclips Puisse la nouvelle être exacte; elle faciliterait une pai rapide, qui mettrait fin au cauchemar que nous vivon depuis un an et demi.

Ex Oriente sanguis. Depuis le commencement de juillet der nier, un nouveau foyer d'incendie s'est allumé. On se rap pelle l'étincelle qui mit le feu aux poudres : des coups d fusil échangés aux environs de Pékin entre soldats chinois e troupes niponnes en manœuvres de nuit. Or il semble qu' cette époque ni le gouvernement du Mikado ni l'état-majo japonais, ni même le commandant général nippon dans l Chine du Nord, ne souhaitaient la guerre; ce sont quelque officiers nippons qui voulurent mettre Tokio devant le fai accompli. Leur but était apparemment d'en finir avec l'oppo sition de Nankin aux tentatives des autorités japonaise d'occupation pour détacher les cinq provinces du Nord d gouvernement central. Ces cinq provinces apparaissaient, e

ffet, indispensables au ravitaillement en matières premières le l'empire du Mikado; elles constituaient, en outre, non seulement un marché pour leurs produits fabriqués, mais aussi une base militaire excellente en vue d'une action future contre la Mongolie extérieure et la Russie des Soviets.

Imposer de gré ou de force une collaboration économique la Chine : tel semble avoir été la ligne de conduite de Tokio. Mais Nankin préférait naturellement à l'unique et impérieux collaborateur voisin l'aide lointaine et multiple de la France, le l'Angleterre, des États-Unis, et même de l'Allemagne et le l'Italie.

Si la Chine peut mobiliser sept fois plus d'hommes que le apon, ses troupes sont loin d'être aussi bien entraînées et lisciplinées; en outre, ses armements terrestres, aériens, et urtout navals présentent une infériorité lamentable.

Les succès japonais, au cours des six mois d'une guerre non léclarée, les ont amenés à occuper toute la Chine septentrionale, puis Changhaï et Nankin. Le gouvernement chinois, éfugié à Han-Kéou, se trouve exposé à la double menace nnemie, dirigée à la fois du sud et du nord. Le maréchal 'chang-kaï-Chek vient cependant de repousser comme inaceptables les conditions de paix proposées par Tokio. 1938 erra donc se continuer, pour quelque temps du moins, un onflit dangereux pour la paix du monde.

Les puissances blanches ont-elles pleinement compris que e sort de leur présence en Chine était plus que compromis? Nous le croyons, car il faudrait être aveugle pour nier l'évidence. Mais la discorde règne au camp d'Agramont. En sousrivant au pacte anti-communiste germano-nippon, Rome a ncouragé Tokio à poursuivre son offensive. L'Allemagne ixe l'U.R.S.S. à l'ouest et la neutralise. L'Italie en fait autant n Méditerranée pour l'Angleterre. Quant aux États-Unis, ypnotisés par leur désir de paix à tout prix, d'ailleurs incaables d'entreprendre seuls une action lointaine dans des ners lointaines, ils ne bougeront pas. L'empire nippon a les nains libres, bien libres.

Ce n'est point la réunion à Bruxelles des signataires — auf Tokio — du traité des Neuf Puissances, qui a pu impressionner Tokio. Les nations dites démocratiques ont une fois e plus cédé à leur « manie juridique », parfaitement inopéante dans les circonstances actuelles, et qui ne fait que les

rendre ridicules. Au bruit des mitrailleuses, on ne répon
pas par celui de la machine à écrire.

Cependant, la force financière de l'empire nippon a de limites, et la Chine a toujours fini par absorber ses conqué rants. On a remarqué l'attitude de Berlin qui — comm Rome d'ailleurs — cherche à ménager les deux belligérant Nous pouvons nous demander si ces deux capitales n'au raient pas reçu de Tokio des promesses de collaborati économique dans les territoires conquis. Qui sait si les Nip pons ne rétrocéderont pas Tsingtao et Kiatchéou au Reic

*
* *

Voilà donc dressé le triste bilan des deux guerres qui o ensanglanté l'année close. Ajoutons-y le coup récent por par l'Italie à Genève, qui, en se retirant de la S. D. N., a po à quatre le nombre des grandes puissances y pratiquant l'ab sentéisme. La décadence de l'institution internationale gén ratrice de tant d'espoirs s'affirme donc. De plus en plu l'Europe revient au principe d'équilibre. Ce n'est certes poi la perfection ; c'est du moins la seule ressource qui lui rest après l'échec du désarmement et celui de la sécurité colle tive.

De quoi demain sera-t-il fait? On ose à peine y pense L'année écoulée est jonchée de cadavres, de haines, de dés lations. Celle à venir ne peut guère être pire — sauf si monde entier prenait feu.

3 janvier 1938.

A.-D. Tolédano.

La Chine rouge en marche

La nouvelle guerre sino-japonaise apporte des modifications considérables au statut politique de la Chine : le Maréchal Tchang Kai Chek, qui menait avec une extrême vigueur la lutte contre les armées communistes chinoises, est obligé de concentrer toutes ses forces pour résister aux attaques nippones. D'autre part, les communistes chinois, à l'exemple de leurs camarades européens, essaient de pratiquer une politique de « front populaire » et ont proposé aux autorités centrales de Nankin, qu'ils dénonçaient jusqu'alors comme des traîtres à la nation et au peuple, de former un « front commun » contre l'envahisseur.

Le problème des régions soviétiques chinoises se pose donc à présent de tout autre façon : il est utile pourtant de se rendre compte de l'emprise que put exercer le communisme dans certaines régions importantes de Chine. Mme Agnès Smedley nous donne des récits de *La Chine rouge en marche* (1). Évidemment, ces récits n'ont pas grande valeur documentaire; ils prennent trop souvent le ton de l'épopée lyrique, en particulier le dernier chapitre : « Naissance de la République chinoise », mais ils ont au moins valeur de témoignage sur les tendances des Soviets chinois, tendances antimilitaristes, anticapitalistes, antireligieuses (p. 72, les missionnaires catholiques sont considérés comme des espions au service des étrangers). La description assez monotone et confuse de tous les combats livrés déçoit le lecteur, qui aurait préféré une histoire plus objective des réformes politiques et sociales des Soviets chinois.

PAUL CATRICE.

(1) Traduit de l'anglais par Renaud de Jouvenel. Paris, Éditions sociales internationales, 1937, in-16 de 318 p., 15 fr.

A TRAVERS LES REVUES

● Un article documentaire de J. La Farge, S. J. (*Lettres de Ror*
décembre), sur *Le communisme aux États-Unis*, étudie les manif
tations diverses de la propagande communiste dans ce pays. L'int
rêt de ces pages est qu'elles peuvent nous aider, par comparaison,
tenter un relevé systématique, qui vaudrait pour tous les pays, d
caractères de l'action prothéenne du communisme. Le R. P. La Far
les énumère ainsi : 1) Appropriation et confiscation de l'idéal dém
cratique; 2) opportunisme quant aux personnes; 3) discrétion d
chefs : leur modestie et leurs réticences systématiques; 4) l'affirm
tion de l'inefficacité des tentatives chrétiennes pour réformer l
conditions sociales; 5) énorme effort de publications, radio, ciném
presse; 6) organisation politique des travailleurs; 7) organisation d
grèves et de *pickets*; 8) mouvement de jeunesse; 9) organisation d
loisirs; 10) mouvements artistiques et culturels; 11) nombreux mou
vements pacifistes; 12) mouvement coopératif et éducation des adu
tes.

● Il ne nous a pas été possible jusqu'à ce jour de rendre comp
du livre d'A. Mendizabal : *Aux origines d'une tragédie.* Nos lecteur
d'ailleurs, ne sont pas sans avoir quelque connaissance de cette œu
vre importante de l'ancien professeur d'Oviedo (le gouvernement d
Valence vient récemment de priver A. Mendizabal de sa chaire)
plusieurs des articles qui en composent le fond ont paru dans *L
Vie Intellectuelle.*

Nous devons nous contenter d'emprunter à un rédacteur des *Étu
des*, le R. P. Fessard, cette appréciation qualifiée du livre de notr
ami :

« Livre de savant, on dirait presque : de clinicien social, c
ouvrage est aussi celui d'un homme qui a vécu la révolution d'octo
bre 1934 dans Oviedo la rouge. Cet homme, après avoir vu sa ma
son, sa bibliothèque, ses travaux brûlés, a la grandeur de reconna
tre les vertus espagnoles, chevaleresques et inconsciemment chr

iennes, des mineurs asturiens dont il fut prisonnier, mais dont il ut conquérir l'amitié. Le récit de ces journées, écrit au lendemain nême du drame, et reproduit ici au milieu des analyses du politi-que, en dit long sur la qualité du christianisme qui les inspire...

« A ce titre, l'ouvrage de M. Mendizabal est un enseignement et in exemple non seulement pour les catholiques d'Espagne, mais our ceux de France et de tout pays. Une courageuse Préface de . Maritain prend soin de le mettre en lumière en montrant l'ana-hronisme, pour ne pas dire la fausseté, du concept de « guerre ainte » appliqué au conflit espagnol. Des attaques plus lyriques que ondées en raison ont essayé en vain de mordre sur ces analyses. uoi qu'il en soit d'ailleurs du détail, il n'est pas douteux qu'elles gnalent avec rectitude un danger que le catholique se doit d'évi-er. Tout récemment, une voix autorisée l'a rappelé dans l'*Osser-atore Romano* : « En dehors des deux partis en armes, l'Église ne combat pas, elle est martyre. »

● On fait précéder, dans les *Nouveaux Cahiers* (15 décembre), un rticle de R. Dautry : *La politique du logement en Angleterre*, des marques suivantes : « Le problème du logement est, du point de ıe social, l'un des plus importants : joies de la famille, éducation es enfants, qualité des loisirs, hygiène, santé, valeur ethnique, sont roitement dépendantes d'un meilleur logement, pour les hommes ressources modestes ou médiocres. Le relèvement de la moralité ıblique, la disparition progressive de l'esprit de classe seront sin-ılièrement favorisés si ce problème est résolu. Aujourd'hui, l'arrêt esque complet de l'industrie du bâtiment, dont l'activité est à la ise de toute la vie industrielle, pose le problème avec une particu-ère urgence sur le plan de l'économie. Un programme d'habita-ons, mis en route sans délai, apparaît comme une nécessité. » Dautry étudie précisément, dans un article suggestif, la politique glaise des logements et le programme de l'urbanisme dans la nlieue de Londres.

● Dans le *Bulletin de l'Association juridique internationale* (dé-mbre), une étude de G. Pirou : *L'aspect juridique des occupa-ns d'usines* : « L'occupation des usines est illégale, mais elle ne nstitue pas un délit. Juridiquement, la différence est importante : re que l'occupation des usines est illégale, c'est permettre de fon-r sur cette illégalité une action en responsabilité civile, mais, mme les ouvriers sont généralement insolvables, cela ne présente

qu'un intérêt théorique; dire, au contraire, que l'occupation d usines est un délit, c'est asseoir sur ce délit une responsabil pénale, qui, celle-là, pourrait être effective et se traduire éventuel ment par de la prison.

« La jurisprudence antérieure aux occupations d'usines est ext mement nette; elle admet qu'il n'y a violation de domicile que lo qu'il y a eu introduction dans le domicile avec violence. Or il ap raît en ces conditions que le texte sur la violation de domicile s'applique pas aux occupations d'usines.

« En effet, on peut faire le raisonnement suivant : La notion propriété est en cours d'évolution, et cette évolution se traduit une limitation croissante de la propriété immobilière en face laquelle se développent des formes nouvelles de propriété : d'u part, la propriété commerciale, qui a été reconnue par des l récentes; d'autre part, en matière agricole, la propriété cultur qui reconnaîtrait à l'exploitant une sorte de droit de propriété face du propriétaire du sol. S'appuyant sur ces précédents, on déclaré que, le lieu de travail étant le point de rencontre des co borateurs de la production, l'usine n'appartient en propriété exc sive ni à l'un ni à l'autre de ces collaborateurs, ni au capital, ni travail. »

PÉDAGOGIE
ET ENSEIGNEMENT

R. PITROU, Professeur à l'Université de Bordeaux. *Le système éducatif du troisième Reich.*

Ce ne sont peut-être pas tant les emprisonnements et les tracasseries qui faisaient dénoncer à Pie XI la persécution allemande, que la terrible emprise du régime hitlérien sur la jeunesse.

D'un point de vue qui n'est pas confessionnel mais pédagogique, les renseignements recueillis ici n'en sont pas moins révélateurs et terrifiants : c'est la vie de l'intelligence et celle de l'esprit qui sont compromises. Comment la foi chrétienne ne serait-elle pas déjà menacée par une semblable éducation?

M. LECOMTE. *Un éducateur moderne au XVIIIe siècle.*

Le chevalier Pawlet.

DOCUMENT

P. DE LALLEMAND. *Une étude du système de Decroly.*

Un certain traditionalisme pédagogique recouvre, en fait, beaucoup de paresse et d'égoïsme. Comme on le remarquait récemment, en pédagogie comme en toute autre matière, l'Eglise ne nous donne que des directives générales. Pour les applications, qui relèvent de la technique de l'enseignement, elle s'en remet à notre activité intelligente. Le Dr Decroly ne fut des nôtres ni par la croyance ni par les idées qui inspirèrent son système, qui domine incontestablement la pédagogie contemporaine. Peut-on baptiser le système Decroly?

P. D. *L'Évangile expliqué aux petits par une maman.*

Le système éducatif du IIIe Reic

Est-ce un ressouvenir de son ancien métier d'arcl
tecte? Le chancelier Hitler aime la symétrie. Nous l'
vions observé, déjà, en étudiant ici l'organisation co
pliquée, schématique, géométrique qu'il a imposée
la matière la plus rebelle qui soit à toute réglement
tion : l'Art. Même rigidité mathématique dans sa « mi
au pas » de l'agriculture, par exemple. Même rigidi
dans sa réforme, aujourd'hui complète, de l'éducati
nationale. Cet homme « pratique » reste malgré to
par certains côtés, le rêveur allemand qui réinvente
réalité et croit pouvoir la plier à sa fantaisie.

Dans la construction nouvelle, tout est nivelé, équi
bré, ramené à un centre commun, même ce qui ne
laisse pas niveler, ni équilibrer, ni ramener à l'unité. I
dans une façade en apparence homogène, les fauss
fenêtres, les arcades aveugles ne manquent pas.



Nous sommes en Allemagne, en Allemagne prussia
sée : cela se voit. Il faut que tout marche militaireme
à la baguette. L'année même de la prise du pouvoir p
le national-socialisme, le 28 décembre 1933, un décr
répartissait la tâche éducatrice entre trois autorités : l
parents, les ligues de jeunes, l'école. Les anciens « co

eils de parents » étaient remplacés par des *Schulgemein-en*, « communautés » formées des parents, des maîtres, t présidées par un Führer désigné par la H. J. (jeunesse itlérienne), qui se charge, n'en doutez pas, d'y mainte-ir le « bon esprit ». Les ligues de jeunes, ce sont, our les garçons, la H. J., pour les filles le B. D. M. (*Bund eutscher Mädchen*). Leur ambition, c'est « la formation e la jeunesse par elle-même », c'est de devenir (j'em-runte toujours le langage officiel) « des écoles sociales e disciplines de soi, de camaraderie et d'esprit chevale-esque ». A cet effet, un décret (7 juin 1934) réservait ux réunions de la H. J. et du B. D. M. la journée entière u samedi, baptisée dorénavant « jour de la jeunesse 'État ». De 8 à 18 heures l'hiver, de 7 à 19 heures l'été, s enfants sont absolument soustraits à leurs parents ; en sais — des parents — qui ne trouvent pas cela nchanteur. « Et que devient, dans tout cela, la famille ? », -je lu, un jour, dans une lettre adressée par une lectrice ebelle à un grand quotidien là-bas (1).

On remarquera que l'école ne vient qu'en troisième eu ; et cela, déjà, est significatif. Appliquant à la lettre s théories de *Mein Kampf*, le législateur a nettement ejeté à l'arrière-plan l'intellectualisme. A l'Allemagne réveillée », il faut non plus des cerveaux, des savants ssilisés, mais des caractères, des volontés. Ces caractè-es, ces volontés, on les obtiendra, non plus en bourrant s cerveaux, comme on avait fait jusqu'alors, mais en rtifiant les corps. Conséquence : place prépondérante ccordée aux exercices physiques, à la boxe en particu-er, qui développe l'esprit de défense et d'attaque,

(1) Toujours le goût de la symétrie architecturale ! Un beau bâti-ent, avec deux ailes, mais l'une des ailes, au moins, en trompe-eil.

le *wehrhafter Geist.* Les garçons seront entraînés
Wehrsport, c'est-à-dire, en somme, aux manœuvres m
taires, les « jeunes dames », comme on dit là-bas, à
sports plus doux et au jardinage, au ménage, si favorab
à la santé.

D'une façon générale, on sépare de nouveau les sex
trop volontiers mélangés sous le régime weimarien. P
d'éducation sexuelle non plus, source de curiosités m
saines. Il s'agit de former : d'une part, des chefs, à t
le moins des membres actifs de la communauté po
laire ; de l'autre, des mères vigoureuses au physique
au moral, qui donnent au pays des enfants sains et « b
Allemands ».

C'est ainsi que le terrien qui dort au fond de t
Allemand, comme sans doute de tout Français, prend
revanche sur l'ennui d'un enseignement très pédant
que, et tourne en ridicule le *Herr Professor* à lunet
d'or. Aujourd'hui, le *Herr Professor*, s'il veut entrer d
l'enseignement supérieur, doit commencer par séjour
un certain nombre de semaines dans un camp ! Il y c
doie des gens de professions diverses, prend ainsi cont
avec le peuple, exerce ses muscles par le travail et
gymnastique ; les seules conférences qu'il entende s
des conférences d'initiation politique. Et, au fond
rectitude de la doctrine importe plus à l'État natio
socialiste, même s'il s'agit d'une chaire de faculté, que
science purement livresque. Mêmes dispositions pour
enseignants de l'ordre primaire et secondaire. On in
les instituteurs de ville à des stages à la campa
pour qu'ils reprennent le goût et le sens de la terre
l'inculquent à leurs élèves. (N'oublions pas que n
sommes dans un pays où 64 o/o des gens vivent à
ville.) Dans la même intention, les anciennes écoles n
males ont été transportées, d'office, dans de toutes p

tes agglomérations comme Plœn, ou Potsdam, ou Kœs-in, dès 1934.

Mais les enfants eux-mêmes, et non pas seulement eurs maîtres, sont en toute occasion remis en contact avec la terre nourricière et exhortés à comprendre la grandeur de la vie rurale. Ceux des écoles primaires font, à tout propos, des excursions en plein air ; la Prusse a même fait l'effort considérable d'envoyer, depuis 1934, 22.000 « sortants » des écoles primaires tous les ans passer *huit mois* dans des fermes. Chacun sait que, depuis le début de l'ère nouvelle, tout bachelier, toute bachelière, est astreint, avant d'aborder les études supérieures, au fameux « service du travail » ; les jeunes filles remplacent ces quatre mois de rude travail manuel (assèchement de marais, construction de routes) par du ménage et de l'horticulture.

C'est également en rase campagne, loin des routes fréquentées, qu'ont été construits les trois « monastères » dont nous a parlé Robert d'Harcourt dans l'*Évangile de la Force* (Plon, 1936) : Burg Sonthofen en Bavière, Vogelsang en plein Eifel, Crössinsee sur un lac en Poméranie. Dans un décor qui rappelle le mysticisme de *Parsifal*, les futurs Führer sont soumis à un noviciat de trois années, où leur formation physique et militaire va de pair avec leur formation politique.

Régénération de la race d'abord : on ne saurait faire crime aux dirigeants d'un pays où, comme chez nous, la santé publique est compromise, d'accorder la première place au *corpus sanum*, la *mens sana* ne venant qu'après. Peut-être ici pourrions-nous imiter un peu... (1)

(1) Bien entendu, l'intention militaire prédomine en tout cela ; mais, là aussi, ne gagnerions-nous pas à nous modeler *un peu* sur nos voisins ?

∴

Et sans doute aurions-nous profit, nous aussi, à dése
combrer nos programmes scolaires. *Mein Kampf*, en 19
proclamait courageusement l'urgente nécessité de jet
par-dessus bord tout un *Ballast*, un fatras inutile,
indiquait nettement (on ne peut pas reprocher aux no
veaux maîtres de l'Allemagne de ne pas savoir choisi
ce qu'il fallait conserver des plans d'études antérieu
En somme, une culture qualitative beaucoup plus q
quantitative. En quoi réside l'essentiel? Et nous arrivo
ici au fameux enseignement racial. A tous les degrés,
faut que l'enfant, que le jeune homme ou la jeune fi
sortent de l'école, du cours, profondément pénétrés
la grandeur de la Race allemande, de l'obligation
maintenir sa pureté et d'accroître son rayonneme
A tous les degrés donc on enseignera *la même chos*
enseignement historique, géographique, biologique, éc
nomique, littéraire — tout viendra confluer vers cet
Rassenkunde, aboutira à elle.

Éducation au chauvinisme, s'écriera-t-on dans les pa
dits « libéraux » !

— « La peur que notre époque ressent devant le cha
vinisme est le signe de son impuissance », vous répond
par anticipation *Mein Kampf*. Toute science, quoi q
nous fassions, porte la marque de son temps, du pays
elle a été élaborée, affirmait en juillet 1936 le recte
Krieck, au 550e anniversaire de la fondation de l'Univ
sité à Heidelberg. Mais aussi bien ne sied-il pas qu'e
« porte une flèche indicatrice »? L'objectivité, ou
qu'on appelle ainsi, reste en dehors de toute vie. D
Allemands au service de la doctrine nationale-socialist

telle sera désormais, selon le Dr Dietrich, chef du bureau de Presse du Reich, la définition du savant, outre-Rhin. Les résultats de la recherche scientifique n'ont de valeur, aux yeux d'un autre pédagogue, le Dr Rein, de l'Université de Hambourg, que s'ils peuvent être transmis à la communauté populaire avec un indice de valeur. Archéologues, historiens, ethnologues, linguistes, économistes, médecins, tous sont en quelque sorte mobilisés pour enrichir la connaissance qui prime toutes les autres et les résume : la race.

On devine, dès lors, la transformation que subissent des disciplines comme l'histoire, littéraire ou non. On insiste, par exemple, de plus en plus, même dans les « Écoles de la Communauté » (communales) sur la préhistoire, qui nous présente une Allemagne « pure de tout mélange chrétien, oriental ou méridional » (1). En littérature, on glisse sur le XIXe siècle, infecté d'idées libérales, pour mettre l'accent, au contraire, sur un Klopstock éveilleur de l'Allemagne nationale, ou, dans l'œuvre de Gœthe et de Schiller, sur *Gœtz von Berlichingen* ou *Wilhelm Tell*. Les contemporains sont à l'honneur, pour autant, bien entendu, qu'ils propagent les saines théories, comme Werner Beumelburg et son *Deutschland in Ketten*, Hans Grimm et son *Volk ohne Raum*. Le récit des grands événements historiques, lui aussi, s'effectue « selon des principes politiques et conformément aux exigences révolutionnaires », pour parler comme les instructions hambourgeoises du 25 septembre 1933.

Mais c'est l'enseignement de la langue surtout qui doit donner l'occasion d'exalter la solidarité nationale, dont elle est le vivant symbole, l'expression la plus pré-

(1) On utilise surtout, à cet effet, les découvertes de Kossina sur les civilisations germaniques et prégermaniques.

cieuse. On lui a fait, dans les horaires, la part du lion. D
toutes ces leçons, aussi bien, qu'il s'agisse des grand
hommes qui ont bâti l'Allemagne (car ici les officie
réagissent contre la conception weimarienne qui nivè
le génie et universalise l'anonymat) ou des chefs-d'œ
vre qui expriment l'âme nationale, doit se dégager av
une éclatante évidence la supériorité de la race german
que et la foi en son avenir. Là comme ailleurs, tou
connaissance serait stérile qui ne contribuerait pas
mieux faire pénétrer l'âme nationale, à prendre u
conscience plus nette du « sol et du sang » allemands.

*
* *

Par là sera obtenue peu à peu cette synchronisati
des esprits, cette unification des vouloirs et des pensé
qui scellera l'unité politique vaguement ébauchée p
Bismarck. Et il est bien certain que l'enfant, arraché d
l'âge de cinq ou six ans à l'influence de la famille
enrôlé comme *Pimpf* (ainsi appelle-t-on les garçonnet
les benjamins des jeunesses hitlériennes), il est certa
que cet enfant, à plus forte raison en pareil pays, ado
tera sans choix les idées national-socialistes, y compr
les idées antichrétiennes. Le miracle réalisé par le Führe
ce fut de brasser en une communauté unique toutes c
classes, tous ces partis qui, jusque-là, se combattaient
boulets rouges (on peut le dire !). Il n'y a plus qu'u
école allemande, déclarent à tout propos les nouveau
maîtres des Allemagnes. C'est impliquer *ipso facto*
suppression de tout enseignement confessionnel ; ménag
presque favorisé par la « République des Juifs », celui-
voit ses jours désormais comptés. Sa situation, chaq
jour, devient plus précaire — jusqu'à l'étouffement pr
chain.

« L'école de tous les Allemands » ; on voit que nous n'avons pas le monopole de « l'école unique » (d'ailleurs importée d'Allemagne). Tous les enfants, riches ou pauvres, sur les mêmes bancs ! L'enseignement secondaire, dispensé dans les *Oberschulen*, accessible au seul mérite : les bourses y sont multipliées... sauf pour les Juifs (1). Et à l'échelon supérieur, même sélection, sur la base du baccalauréat (*Abiturium*), 25.000 éliminés, en 1934, étaient « orientés » vers d'autres professions par un « Office pour le placement et l'assurance des sans-travail ». L'affluence vers les Facultés est moins grande que jadis, en particulier chez les jeunes filles. — Mais dans les Universités elles-mêmes, quelle révolution ! Ces corporations qui jouaient un si grand rôle dans la vie allemande, les voici, d'un trait de plume, supprimées, dépossédées de leurs locaux, toutes fondues obligatoirement dans une association unique, la *Reichsfachschaft deutscher Studierenden*. Ce groupement unique se subdivise en une multitude de sous groupes, dirigés, inspirés chacun par un représentant du parti nazi (2). Plus d'orgueil bourgeois, plus de séparatisme confessionnel, mais la fusion complète, hâtée encore par la vie en commun dans les « maisons de camaraderie » et des expériences comme le service du travail ou le service militaire.

Il nous reste un mot à dire des programmes de l'enseignement secondaire, tout récemment fixés. Le principe, nous l'avons vu, est le maintien d'une culture générale désintéressée, indispensable, selon *Mein Kampf*, à une époque aussi « intéressée » que la nôtre. Et l'on

(1) Ils ne sont servis, précise le ministre Dr. Rust, qu'après les « Aryens ».

(2) Même organisation pour les maîtres des trois ordres d'enseignement. Le ministre s'est réservé dorénavant la nomination des recteurs et des doyens, naguère élus par leurs pairs.

s'étonne, au premier abord, de la voir reposer sur l'étud du latin. Il faut expliquer cette prédilection inattendu par une préférence personnelle du Führer, qui a conserv de son contact avec le latin et avec l'histoire romaine u enthousiaste souvenir. Conséquence : latin obligatoire dès la sixième, comme première langue, dans les « gym nases d'humanités » (gréco-latins) maintenus simplemen croyons-nous, par égard pour une tradition vénérable ; partir de la quatrième, dans le lycée nouveau modèle (*Ober schule*, ou *Aufbauschule* = internat (1), comme second langue. Le lycée nouveau style, à l'inverse des « class ques » (dont, une fois encore, l'existence est menacée commence, lui, en sixième, par l'anglais. L'anglais, e non plus le français ; nous sommes relégués aux vieille lunes ! et avec d'agréables considérants sur « la prépon dérance de l'esprit français, qui avait commencé avec l fondation de l'Académie Française par Richelieu et pris fin avec le mensonge de Versailles en l'an 1919 ».

Poursuivons la route. Le petit « humaniste », aprè avoir attaqué « son » latin en sixième, « son » grec e quatrième — à l'instar de notre section A actuelle —, n se risquera à l'anglais (toujours l'anglais !) qu'à partir d la seconde. Le lycée moderne (ou demi-moderne), lui, débuté par l'anglais (sixième) ; puis est venu le latin (qua trième). A l'orée de la seconde, deux voies *ad libitum* ou une troisième langue (qui *peut* être le français, ma pour l'instant, on s'en doute, l'italien fait prime !), o alors la section scientifique, qui n'intervient, on le voi qu'après une initiation littéraire prolongée.

Mais les jeunes filles ? Il s'agit, ne l'oublions pas, c

(1) L'Allemand, jusqu'alors (1933), se montrait très réfractaire l'internat. Il y en avait très peu en Allemagne. Mais la Sparte no velle ne craint plus la caserne, et pour cause !

ormer avant tout des Allemandes et des mères, et non plus des « cervelines », comme du temps des Juifs. Par conséquent, et dût-on s'en surprendre, élimination du latin, superflu. L'anglais en sixième, puis en quatrième le français (oui, tout de même !) avec option possible pour l'enseignement ménager, essentiel.

Voilà comment se présente, aujourd'hui, l'enseignement du second degré chez nos voisins. D'après nos renseignements, l'ardeur au travail aurait diminué, chez ces écoliers pourtant laborieux par nature, en raison directe de l'importance accordée au sport et au comportement civique. Les parents s'en plaindraient, et plus encore du surmenage physique, exercices de nuit, etc. On peut être tranquille : il subsiste en Allemagne un trop grand respect des valeurs intellectuelles (voir, par exemple, la cote du *Herr Professor*), au moins jusqu'à présent, pour qu'on ait à craindre un retour à l'ignorance, à la barbarie. C'est simple vague passagère, action et réaction. Ce qui pourrait disparaître moins vite, c'est la « politisation » de l'enseignement et de la science ; ils n'y tendaient que trop, dès avant Hitler ! Une mobilisation de toutes les forces du pays, y compris, et au premier chef, les esprits et les âmes, voilà ce qu'essaient le Führer et ses lieutenants avec une ténacité, un enthousiasme extraordinaires. Réussiront-ils, et surtout auprès de cette jeunesse qui seule peut leur assurer la victoire ? Il s'agit avant tout de savoir si les événements leur en laisseront le loisir...

ROBERT PITROU,
Professeur à l'Université de Bordeaux.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Un éducateur moderne au XVIIIe sièc

Notre enseignement est un peu comme nos pro
seurs : science solide, respect des techniques des scie
et du métier, règlements minutieux, catégories admi
tratives. Bref, notre Université est maintenant arr
au stade de la bureaucratisation, stade qui corresp
certainement à un perfectionnement.

Il lui manque cependant ce je ne sais quoi de fantai
de spontané, de vivant, à la fois dans ses maîtres et d
sa structure, qui aiderait notre enseignement à aband
ner bien des routines et à lui laisser le champ libre v
de nouveaux progrès qu'il a aujourd'hui tendance à
voir que dans une seule voie.

Ce sont les réflexions que l'on est amené à faire lo
qu'on entre en contact avec la vie et la pensée de b
des pédagogues d'autrefois. Je n'en veux pour preuve
la vie de cet éducateur bien oublié qu'est le cheva
Pawlet, vie que Fleming Voltelin Van der Byl, prof
seur à l'Université de Dublin, a essayé de tirer de l'ou
et dont M. le colonel Meyer a tracé une bien curie
esquisse.

Celui qui se fit appeler plus tard le chevalier Paw
naquit à Lyon, en 1731, d'une famille de petits comm
çants. Par ambition, ou, peut-être, pour céder à l'ang
manie de l'époque, il se baptisa Pawlet et se fit don
du chevalier lorsqu'il eut acheté le brevet de cornette
régiment de la Reine-Cavalerie.

Le métier ne l'enthousiasma sans doute pas ou
mesure, puisque, en 1763, à l'âge de trente-deux ans

uitta l'armée et vécut modestement, mais agréablement, Paris, dans sa demeure de l'île Saint-Louis.

1763 : nous sommes dans la mauvaise période du règne e Louis XV. Finances en déficit. La misère est grande. n 1764, les Jésuites sont chassés et leurs collèges disaraissent. Ils étaient nombreux. La question scolaire se ose, et s'ouvre, pour la petite et la moyenne bourgeoie.

Or, si les méthodes pédagogiques des Jésuites étaient e que sont les nôtres, puisque celles-ci ont été copiées ır celles-là, il existait dans les petites écoles de la ville de la campagne, écoles que fréquentaient les paysans les artisans, une autre tradition, qui remontait à la lus haute antiquité : celle de l'enseignement mutualiste, 'est-à-dire de cette méthode qui consiste à faire enseiner les jeunes par les aînés.

Les principes de cet enseignement se trouvent déjà dans ycurgue, Cicéron et Sénèque. L'écrivain Coménius deıande que l'on divise la classe en groupes de dix élèves, ıaque groupe ayant à sa tête un des élèves les plus vancés, qui fait travailler les autres.

Au XVIe siècle, la tradition est continuée par les ımanistes. Valentin Friedland, dit Trotzendorf, avait ondé une école célèbre à Goldberg, en Silésie, qui fourssait toute l'Europe en maîtres réputés. Les élèves erçaient eux-mêmes la surveillance de leur école, et les etites classes étaient faites par les grands élèves.

Le gymnase de Strasbourg, créé par John Sturm en 537, les *Publics Schools* anglaises reposaient sur des incipes analogues.

Mme de Maintenon, au XVIIe siècle, appliquait en pare le système à Saint-Cyr. De grandes élèves étaient ıoisies, qui portaient, pour les distinguer des autres, un ıban « couleur de feu », et qui étaient aidées par des èves plus jeunes, les « Noires », pour surveiller et lministrer les divisions inférieures.

Et, dans les vieilles écoles paroissiales de France, tel-

les que nous les décrivent leurs règlements contenus da *L'école paroissiale,* que devait avoir et lire soigneu ment chaque maître et maîtresse, il y avait des « c ciers », ou enfants plus âgés, chargés d'aider, de tou façons, leurs camarades. Dans le livre : *L'instruct méthodique pour l'école paroissiale, dressée en fav des petites écoles,* par M. I. D. B., prêtre, publié 1654, on énumère ainsi treize classes d'officiers : intendants sont chargés de la surveillance générale tous les moniteurs et initiation des nouveaux, les ob vateurs s'occupent de la discipline et « écrivent les de quants et immodestes sur un morceau de papier », répétiteurs font réciter les leçons et enseignent l'alp bet aux petits enfants. Il y avait encore les récitateurs prières, les lecteurs, les officiers d'écriture, les receve pour l'encre et la poudre, les balayeurs, les officiers p aller à l'eau, les portiers, etc.

Cette tradition était donc très vivace en 1763, l'an où, un jour de juin, le chevalier de Pawlet rencontra hasard, au cours d'une promenade dans le bois de V cennes, un enfant pauvre et mourant de faim, cou dans un fossé. Cet enfant lui apprit qu'il était le fils d' ancien maréchal des logis de dragons à l'Hôtel des In lides.

Touché de pitié, notre chevalier amène l'enfant ch lui, et, au bout de quelques semaines, l'enfant lui amène deux autres, qui mouraient de faim également vivaient d'aumônes.

« Mais, mon ami, lui dit le chevalier, je ne suis p assez riche pour les élever, je ne le pourrais que si voulais partager avec eux ce que je suis en état de donner pour ta nourriture et ton habillement. »

Les enfants acceptent avec joie. Plusieurs autres ar vent encore. Et, à la fin de 1787, deux cents à deux ce vingt enfants étaient installés par les soins de Paw dans une dépendance de la caserne de Popincourt.

Ces enfants que Pawlet recevaient venaient de tous

milieux. Des « états » nous sont restés où notre pédagogue notait tous ceux qui entraient chez lui. C'est ainsi que, en 1778, il reçut sept enfants de la Maison de la Pitié :

Pierre Pagnan. — Je le fais élever pour la peinture; vu ses dispositions, je l'envoy à l'Académie du Louvre, et il demeure à mon institution.

Ferriole Drémont. — Serrurier chez le S. Barduel, rue Guisarde.

J.-Bastien Meth. — A appris la boulangerie chez mon boulanger, et vient de partir en cette qualité pour l'armée.

Jean-Baptiste-François Dieu. — Élève de sculpture, et logé chez moy à mon institution, etc.

Un état de 1780 nous donne quelques noms de fils d'anciens officiers, bas-officiers et soldats invalides :

Alexandre-Joseph Loyal de Bonnière, âgé de 13 ans, fils du Sr Robert-Joseph Loyal, ancien garde du corps.

Amable Thevenet, âgé de 14 ans environ, fils de feu Nicolas Thevenet, classe intermédiaire, ci-devant sergent du canton des moines laïs, décédés.

Jacques, Pierre, Jean et Barthélémy Merry, quatre fils de Claude-Louis Merry, caporal décédé, retiré avec les vétérans à Châteauneuf, etc.

Ces enfants étaient élevés jusque-là soit dans les hôpitaux pour les enfants du peuple, soit dans les collèges pour les enfants des officiers. Dans un Mémoire écrit par Pawlet pour exposer son système d'éducation, nous voyons, très clairement exposée, une critique des deux systèmes d'éducation :

Dans les hôpitaux, on élève les enfants du peuple dans un avilissement qui, en les dégradant à leurs propres yeux, ne peut qu'émousser les sentiments faits pour former des hommes; on y élève, dans une oisiveté aussi propre à énerver leurs membres qu'à corrompre leurs cœurs, de jeunes sujets destinés à gagner leur subsistance par leur travail...

L'éducation des collèges se borne au latin, dont on prolong l'étude, afin, dit-on, d'employer les premières années de la jeu nesse des enfants : le fils du bourgeois, de l'artisan, du nob qui y sont élevés sont-ils sans goût pour cette langue, — devron ils embrasser les états qui en ont le moins besoin ? Tant pis pou eux, on ne les y borne pas moins.

Cette critique, ne semble-t-elle pas écrite aujourd'hui

L'école de Pawlet veut réagir contre ces méthod pédagogiques.

Chez lui, tout d'abord, il n'y a point travaux ma nuels pour les uns et travaux intellectuels pour les autre A tour de rôle, les fils de nobles comme ceux qui ne sont pas sont chargés de la cuisine, de l'infirmerie, d jardinage, du soin de la maison, de la surveillance, ca il n'y a pas de domestiques dans la maison.

Du reste, à la fois par nécessité — car le chevalie était pauvre — et par principe, la simplicité régnait à l caserne de Popincourt. Installation et décoration de l'é cole avaient été faites par les enfants eux-mêmes. E comme on n'avait que très peu de place, les salles d classe servaient de dortoirs et, le matin, on cachait dan le mur les lits de sangle.

L'emploi du temps était celui-ci :

5 heures : Lever — Prières. Nettoiement et distribution de dortoirs (qui devenaient des classes). Déjeuner.

Travail « avec changement fréquent de sujet pour éviter l'en nui ».

11 heures : Déjeuner : potage et un plat de viande. Aprè déjeuner, exercices militaires, accompagnés de tambour, ou exer cices dans « le hangar destiné à la gymnastique ».

Travail jusqu'à 6 heures du soir.

6 heures du soir : Souper : potage et légumes.

En été, après le souper, on faisait une promenade, en hiver on jouait de la musique.

9 heures du soir : coucher.

Le dimanche était un jour de repos. Les devoirs religieux e des récréations saines et utiles, jeux et représentations théâtrale remplissaient cette journée.

La discipline, on le voit, ressemble à celle de beaucoup
e maisons d'éducation de tous les temps. Mais ce qui
ait original, à l'opincourt, c'est qu'elle était imposée
ar les élèves eux-mêmes, qui l'avaient établie et la fai-
ient respecter.

Voici, par exemple, ce qu'en rapporte, à ce sujet, le
aréchal Macdonald, duc de Tarente, ancien élève de
école :

La police, une partie de l'enseignement et presque toute l'ad-
inistration de l'école étaient confiées aux élèves; et le chevalier
wlet n'exerçait et n'avait besoin d'exercer qu'une légère sur-
illance. Un élève, ayant le titre de major, commandait en chef.
ous les autres, quel que fût leur nombre, composaient quatre
visions, ayant chacune un chef, qui avait pour adjoint un chef
section. Chaque division était subdivisée en escouades. Le
ajor et les quatre chefs de division composaient un conseil, qui
ssemblait tous les soirs au milieu d'un cercle formé par les élè-
s et qui se prononçait, d'après les règles établies, sur les rap-
rts de la journée. Chaque jour, la garde était commandée par
chef de division qui, pendant cette journée, avait la police de
ute la maison. Les élèves de garde se couchaient après les
tres, lorsque la ronde était faite et que tout était en ordre. Ce
vice les détournait peu ou presque point de leurs études et de
urs cours.

Le résultat devait être parfait, puisque Pictet de Ri-
emont, visitant l'école en 1787, écrivait :

Nous fûmes frappés du silence et de l'ordre qui y régnaient.
e sentinelle chargée de la police se promenait gravement d'un
ut à l'autre. Notre arrivée ne donna de distraction à personne :
aque enfant paraissait sérieusement à son ouvrage. Ils étaient
isés par petites classes qui différaient par l'âge, le nombre et
occupations. Chacune était confiée à un élève chargé du rôle
nstituteur. Une heure plus tard, nous aurions pu voir les maî-
s instruits par quelqu'un de leurs écoliers sur des sujets diffé-
its.

En effet, l'enseignement lui-même était dans les mains

des enfants. Les plus âgés étaient formés par des m tres éprouvés qui venaient enseigner à l'école le fr çais, le latin, l'allemand et l'anglais, la géographie, l' toire, la littérature, les mathématiques, le dessin, musique, l'escrime et la danse. Par ailleurs, des atel étaient aménagés où de jeunes apprentis pouvaient préparer à des métiers tels que l'horlogerie, la grav la cordonnerie, etc.

Les grands élèves enseignaient tous les autres. E même Pictet de Richemond nous dit son émerveillem devant ce qu'il a constaté :

> Les résultats tiennent du prodige... Il (le chevalier) nous f marquer un jeune homme de douze ans qui surveillait classe d'écriture, et lui dit de nous montrer son ouvrage... Il présenta ensuite un jeune homme de quatorze ans qui avait classe de géométrie, et nous pria de le questionner... Nous re quâmes un jeune homme de neuf ans qui dirigeait les écolier dessin, dont la plupart étaient plus âgés que lui.

Pour « orienter » tous ces enfants, dirions-nous jourd'hui, Pawlet avait une véritable intuition. S aucun préjugé pour les milieux d'où étaient sortis enfants, il savait discerner les véritables dispositions ses élèves et les dirigeait soit dans les métiers, soit d les professions pour lesquelles ils semblaient doués.

Variété dans les sujets d'études — système d'inst tion réciproque — maison entretenue par les enfants élèves se gouvernant eux-mêmes (les punitions éta négatives : les enfants étaient condamnés à l'oisivet n'avons-nous pas là les grands principes qui dirigent enseignement moderne ?

Mais le chevalier ne voulait pas en rester là. D d'une curiosité infatigable, il caressait sans cesse de n veaux projets. Il désirait l'agrandissement de son blissement, et pour cela adressait pétitions, deman au roi, au chancelier, au contrôleur général des finan faisait intervenir des personnages de la Cour, réclam

s'emportait... Il voulait faire l'achat d'un grand terrain situé à la Butte de l'Étoile. Les projets, écrits et dessinés, étaient prêts. Il y aurait là ce que plus d'une construction scolaire moderne pourrait envier : piscines, ateliers de toutes sortes, grandes salles d'éducation physique, salles de physique, de chimie, bibliothèque, salle pour dessiner des plans et des cartes, cabinets de curiosités naturelles, etc.

Mais, avec son impatience, il avait déjà fait poser la première pierre de son établissement, avant même que l'achat des terrains fût réglé. Il s'emportait auprès d'Antoine, l'architecte du roi, qui, en juillet 1789, lassé, ordonnait la suspension des travaux et écrivait à notre bouillant chevalier :

Il serait impossible que j'eusse conservé, ainsi que je l'ai fait, l'amitié de tous ceux pour lesquels j'ai fait des bâtiments depuis plus de trente ans, s'ils avaient eu lieu de se plaindre de ma besogne... C'est donc avec bien du regret, Monsieur, que je vois, dans votre lettre, toute l'étendue de votre mécontentement.

Mais 1789 sonne. Le chevalier ne s'était pas borné à donner la meilleure instruction possible à quelque deux cents jeunes gens sans fortune et à leur élever un établissement digne de l'éducation qu'il voulait leur donner. Il s'était, comme on dirait aujourd'hui, « lancé dans la politique », car cet homme s'occupait de tout.

C'est ainsi qu'il avait fondé un « *Journal de Littérature, des Sciences et des Arts,* sous les auspices du Roi et de la Reine », dont « l'empire », ainsi que l'annonçait le prospectus, « ne reconnaît d'autres bornes que celles du monde, de l'intelligence et des facultés humaines ».

Ce journal n'ayant pas eu le succès que son auteur en attendait, il en créa un second, plus ambitieux encore et bien dans le goût du jour, et qui avait pour titre : « *Le Journal des Amis de la Paix et du Bonheur de la Nation,* annexé au Club de réunion de tous les citoyens vertueux,

amis de la Patrie, du Roi, et d'une bonne Constitution dédié à la Seconde Législature. »

Et enfin, en 1789, Pawlet envoyait à l'Assemblée Nationale un projet qui plut tellement à celle-ci qu'elle le fit imprimer sous le titre : *Projets de décrets sur les Milices auxiliaires et les Travaux Publics, avec des observations sur la Police générale du royaume, sur un plan d'impôt territorial, la capitation, le timbre et une banque de secours nationale, précédée d'une adresse à l'Assemblée Nationale.*

Mais, en 1792, quelques pétitions intempestives en faveur du roi déplurent à l'Assemblée. Le chevalier fut contraint de s'exiler en Angleterre, tandis que l'école de Popincourt, d'abord protégée par la Constituante, fut ensuite réunie à l'Institution charitable de Liancourt, mais ressuscita lorsqu'on créa ces écoles d'enfants de troupe qui fonctionnent encore aujourd'hui.

Vieilli, mais gardant toujours l'activité universelle qu'il avait autrefois, le chevalier, en 1808, se rendit en Espagne, et là, à l'âge de quatre-vingts ans, dirigea un hôpital modèle que Napoléon venait de créer à Burgos. C'est là qu'il mourut, le 22 octobre 1809, dans l'hôpital même auquel il avait donné ses derniers jours et son dernier dévouement.

Telle est la vie de cet homme si actif, qui, pendant vingt ans, fut un éducateur parfait parce qu'il n'était pas un pédagogue et qui, sans que la postérité en témoigne, relie notre enseignement moderne — qui n'est pas toujours l'enseignement officiel — aux plus intelligentes traditions de l'enseignement humaniste.

M. Lecomte.

DOCUMENT

Une étude du système Decroly

Depuis quelques années un effort se manifeste des côtés les plus divers pour renouveler les méthodes d'enseignement; de meilleures adaptations à la psychologie enfantine ont été étudiées ici même (1). *Parmi les groupements qui travaillent activement dans ce sens, l'U.T.O. (Union des trois ordres de l'enseignement libre)se propose, comme l'a rappelé le R. P. Châtelain à la dernière session, de donner aux éducateurs chrétiens un moyen de perfectionnement technique, en les mettant à même d'utiliser tout ce qu'il y a de juste dans les méthodes nouvelles; il veut être en même temps un centre de vie spirituelle et d'étude qui examine les difficultés qui se présentent au point de vue chrétien, afin de donner à l'éducation tout son achèvement, et de permettre à l'enfant d'atteindre sa fin surnaturelle. Pour remplir cette mission, le dernier congrès de l'U.T.O. tenu à Cambrai, du 8 au 11 septembre, a été consacré à l'étude du système Decroly* (2).

Exposé de la méthode Decroly

La méthode Decroly, selon le vœu de son instigateur, doit se perfectionner sans cesse; cependant ses grands traits sont maintenant fixés, elle a été pratiquée depuis des années, on peut donc la juger par l'expérience. Son étude semble particulièrement opportune, car elle s'est largement répandue

(1) Voir les articles du R. P. de Paillerets : Principes et pratique de l'individualisation. *La Vie Intellectuelle*, 25 juin 1937.

(2) Pour étudier le système Decroly, voir comme point de départ la bibliographie donnée par le R. P. Châtelain dans la *Revue de l'U.T.O.*, juin 1937; et les rapports du Congrès dans le numéro d'octobre.

ces derniers temps, et le nouveau plan d'études belge pou
l'enseignement primaire en a été largement inspiré; de plu
il est possible, semble-t-il, d'en assimiler certains élémen
sans qu'il soit nécessaire de la suivre en tous points.

Pour cette étude, l'U.T.O. avait obtenu le concours de pe
sonnalités compétentes : Mlles Gallien et Claret, ancienn
collaboratrices du Dr Decroly, qui travaillent toujours à l'é
cole Decroly de l'Ermitage; Mlle de Loneux, professeur
pédagogie à l'école normale et à l'école sociale de Bruxelle
Mgr Dévaud, recteur de l'Université catholique de Fribour

Nous exposons ici quelques grands traits de cette métho
tels qu'ils nous ont frappés d'après leur rapports.

L'esprit de la « méthode

Avant d'entrer dans la technique du système, un aper
général sur l'esprit de la méthode Decroly s'impose toutefo
avec une réserve : on dit la « méthode Decroly », en fait rie
ne fut plus étranger à son fondateur que l'esprit de systèm
C'est plutôt un esprit de directives émanant de la forte pe
sonnalité qui réunissait à la fois celle d'un savant à l'espr
scientifique, d'un artiste qui aimait tout ce qui était vie
beauté, d'un homme de devoir, au service de tous, avec u
sentiment social profond et une générosité inlassable. Si l'o
veut garder le mot « méthode », il faut donc le concevo
comme quelque chose d'essentiellement dynamique, qui ser
à un moment donné une application de cet esprit animateu
une adaptation à certains enfants déterminés, et par consé
quent en transformation perpétuelle. Chaque enfant es
sans cesse en évolution pour développer sa personnalité.
arrive à l'école enfantine ayant acquis le développement sen
soriel; il prend conscience du monde extérieur, s'intéresse
tout ce qui est concret; son activité essentielle est le jeu
jeux moteurs, jeux d'imitation, jeux imaginatifs. Les fonc
tions qui prédominent en lui sont la mémoire, l'imagina
tion; son action est égocentrique; ses dessins reflètent l
réalité telle qu'il la pense, non telle qu'elle est; sa perceptio
est confuse et globale, il saisit l'ensemble avant le détai
Cette « globalisation » est un des points principaux qu
Decroly a observé, sur lequel il s'appuyait pour établir s
méthode de lecture, d'écriture, une des raisons pour lesquel

s il voulait centrer l'intérêt de l'enfant sur un ensemble. eu à peu l'attention devient plus volontaire, le jugement ablit des rapports de cause à effet, les intérêts abstraits mmencent à s'éveiller, les fonctions d'élaboration s'exernt. Graduellement, pendant la période de l'adolescence, les térêts sociaux se font jour; les questions sentimentales et xuelles se posent; d'autre part, les domaines plus abstraits nt accessibles aux adolescents; les questions religieuses se sent à leur esprit avec une acuité nouvelle. Ils traversent en des conflits avant d'atteindre l'équilibre de l'adulte.

Toutes ces données psychologiques très brièvement esquises ici avaient été minutieusement étudiées par le Decroly; il s'est donné pour tâche d'en tenir compte, car désirait que l'éducation soit le développement total de ut l'être : pour cela il a placé son école à la campagne, où s promenades fréquentes sont un moyen d'enseignement; mmobilité n'est jamais imposée à l'enfant, même pendant temps des classes; il va et vient librement; les exercices gymnastique, les travaux manuels, le soin des animaux ennent une grande place dans l'emploi du temps.

Le développement mental est basé sur une connaissance ssi exacte que possible de chaque enfant, obtenue par un estionnaire adressé aux parents, l'examen du niveau men- l de l'enfant par les tests, et des investigations nouvelles pétées, quand il se présente des difficultés.

Un élève actif

Decroly ramène à trois groupes les opérations de l'esprit : bservation, l'association, l'expression. Le jugement sera autant plus sûr que l'observation sera plus riche et plus écise. L'observation doit s'exercer sur le réel, le vivant, non r des collections toutes faites où l'enfant ne voit que des imaux morts, hors du milieu où ils vivent; mais c'est à la rme, à la cuisine, l'usine, l'atelier, la campagne que l'ennt réunira lui-même sa documentation, en regardant, en aniant la matière à étudier. Le professeur donnera « peu mots, beaucoup de faits ».

L'enfant a besoin d'une activité visible, il pense pour agir en agissant. Le travail cérébral doit être uni au travail anuel. Après avoir réuni sa documentation, en collaboraon avec le maître, l'enfant exécutera des travaux spontanés,

pour lesquels on lui fournit les outils, les matériaux. classe n'est pas un auditoire de la parole du maître, ma la fois un laboratoire, un atelier, une bibliothèque dont l nementation même est confiée aux élèves de chaque cla Ils fabriquent beaucoup d'objets utilisables et utilisés. A l'élaboration des observations acquises, il passera ain l'expression, aux formes infiniment variées.

Cependant l'acquisition des techniques indispensa (grammaire, calcul, etc.), s'acquiert au moyen d'exercic de jeux éducatifs très variés sans cesse renouvelés par l'i niosité des maîtres; ils sont basés d'après le principe d globalisation sur des représentations d'objets concrets, tres vivants, non de formes géométriques.

L'enfant doit apprendre à travailler en groupe aussi que seul, l'école, en même temps qu'un atelier, est donc milieu social, une transition entre l'atmosphère affectu un peu fermée de la famille et la vie en société dans laqu il doit évoluer plus tard.

Pourtant chaque enfant, même en dehors du travail classe, est suivi individuellement, car l'école est divisée groupes de quinze à vingt enfants, de 4 à 18 ans, sous la di tion d'une éducatrice. Elle peut donc veiller de près à leur f mation morale. Celle-ci est surtout pratique, elle insiste particulier sur la loyauté, la droiture, la confiance en maîtres et élèves, la solidarité. On demande aux enfants gir en pensant à la répercussion de leurs actes sur le mil social, et en premier lieu sur leurs camarades. La discipl repose sur le système de responsabilités développées gradu lement : chez les petits, responsabilités personnelles, appr dre à s'habiller, se servir etc.; ensuite elles s'étendent pe peu à l'entourage, soin des plantes, des animaux, réparati des objets de la classe, observation du temps, etc. Un ca taine nommé dans chaque classe est chargé de veiller à l' dre général; il représente sa classe dans les assembl générales, où sont votés les règlements qui assurent l'or nisation de l'ordre dans l'ensemble de la maison.

Le moteur : l'inté

Tout le travail de l'enfant est donc orienté par l'*inté* levier naturel de l'activité.

Selon Decroly, les intérêts de l'enfant sont l'expression des esoins profonds de l'être humain. Il les ramenait à quatre roupes fondamentaux : se nourrir, se protéger contre les ntempéries, se défendre, travailler en société. Ces nécessités rimordiales sont étudiées en fonction de l'organisme umain, des animaux, des végétaux, des minéraux, de l'or-anisation sociale, et englobent tout le programme d'étude.

Dans la première année (6 à 7 ans), le cycle des quatre esoins fondamentaux est parcouru. Dans la suite, l'un d'eux t pris comme centre d'intérêt pendant l'année entière; le ntre d'intérêt est le même pour toutes les classes de l'école auf la première); comme les centres d'intérêt sont tous udiés successivement et toujours dans le même ordre, les ntres d'intérêt étudiés par un enfant de 8 et 9 ans seront pris quand il aura 13 et 14 ans; il pourra donc les étudier ors d'une manière plus approfondie.

Le centre d'intérêt est annoncé avant les grandes vacances our l'année scolaire qui commencera en octobre, les élèves rivent déjà pourvus de toute une documentation récoltée ndant leur temps libre; le professeur prépare un plan à vance, toutefois il ne le donne pas tel quel aux élèves, ais le premier travail collectif consiste justement à ordon-er le travail de l'année; ainsi le plan conçu par le profes-ur se trouve souvent modifié et sera suivi d'autant plus lontiers par les élèves qu'ils en ont eux-mêmes établi l'en-aînement.

Le centre d'intérêt n'a rien de rigide, il doit laisser des happées ouvertes pour englober tous les intérêts occasion-els des enfants.

Ainsi les observations nombreuses faites sur une maison construction, d'autre part l'élevage d'un agneau déposé à cole par des bergers de passage, s'allient au centre d'inté-t qui est la défense des intempéries, tandis que ces inté-ts momentanés servent aussi bien que le sujet central de jet de dictée ou de thème pour l'exercice de lecture silen-euse.

Il semble qu'il y ait ici un talent tout particulier des mat-es decrolyens pour guider et adapter la curiosité si voya-use des enfants.

Le plan suivi est matérialisé en un vaste tableau construit ns chaque classe au fur et à mesure que l'année d'étude

s'avance, il est illustré de dessins, peintures, découpag légendes, sans jamais qu'un tableau soit identique à ce de la classe voisine ou à celui d'une année d'étude an rieure.

Le souci des données concrè

Ce souci de partir toujours de la réalité concrète se ma feste dans la méthode de calcul. Toute observation compr toujours un exercice de mesure. Pour mesurer, l'enfant sert des mesures naturelles, ainsi sa main, son pied pour longueurs, des marrons, des haricots pour les pesées, etc. n'est qu'après avoir calculé pendant deux ans avec ces me res trouvées dans le champ de son expérience que l'enf passe aux mesures conventionnelles. Par exemple, il s'ap çoit, pour faire un plan de la classe, que le nombre de pi varie avec chaque enfant selon sa taille, on choisit donc élève moyen ; pourtant, s'il y a quelque travail à faire dehors, ainsi par le menuisier, la nécessité de la mesure co ventionnelle apparaît et elle lui est alors enseignée.

Le même souci de mettre l'enfant en face d'une réal bien vivante, qui suscite son activité personnelle, se ma feste dans *l'étude de la langue maternelle*. L'enfant appre sa langue en la parlant. A l'école Decroly, une grande pla est faite à la conversation, aux discussions, aux conféren prononcées par les élèves dès la première classe. Les enfa produisent des travaux spontanés de rédaction dont le ger varie avec l'âge : histoires, contes jusque vers onze ou dou ans ; puis apparaissent les vers, les chansons, les dialogu vers quinze ans les productions de l'imagination font pla à l'exposé de questions générales, et les travaux de rédacti reflètent des préoccupations intellectuelles, spéculatives.

La lecture de ces divers travaux devant leurs camara est une occasion de correction. Un journal imprimé à l'éc stimule la composition, de même que le théâtre. Ces derni temps, l'opéra (à la fois composition littéraire et musica avait toutes les faveurs. Un scénario est fait concurremme par plusieurs élèves ; après discussion en classe, le meill est choisi, puis chacun travaille une partie. Ces compo tions libres sont une occasion d'étudier les auteurs clas ques : pour composer une comédie on examine comment meilleurs auteurs comiques ont bâti leurs pièces.

L'étude des textes n'est jamais faite d'après un manuel. iais après l'indication d'un genre, d'une idée dont il faut rouver les expressions diverses; les élèves recherchent à la ibliothèque, dans des ouvrages complets, les textes les plus gnificatifs. Ainsi on compare comment des auteurs diffé-ents ont traité un même sujet. En étudiant les grands cou-ants d'idées parallèlement dans plusieurs littératures, le entiment de la solidarité entre les nations s'éveille.

La grammaire s'apprend d'abord uniquement par l'usage isqu'à dix ans. Une grammaire méthodique est composée ar chaque élève pendant l'enseignement secondaire en s'ap-uyant sur des exemples réunis précédemment. A la fin de iaque partie, un professeur examine chaque élève pour cons-ter si elle est bien assimilée. L'analyse grammaticale se it par fiches, chaque catégorie de mots : l'article, le nom, c., est représenté par une couleur. L'analyse logique est ite sur le texte d'un bon auteur antérieurement étudié en asse, et le schéma des différentes propositions constituant ne phrase permet de reconnaître le rythme propre à chaque iteur (1).

Le rôle de l'éducateur

Dans une méthode où l'étude de toutes les branches vise i même temps à développer la libre initiative, le rôle de l'é-icateur est primordial. (Il est vrai qu'il ne l'est pas moins ins les méthodes exclusivement collectives pour adoucir stement ce qu'elles ont de mécanique.) On résumait cemment le rôle de l'éducateur decrolyen en quelques for-ules frappantes.

L'éducateur decrolyen doit être : un créateur de milieu, — i éveilleur d'intérêt, non un créateur d'intérêt, — un orien-ur d'activités, non un « imposeur » d'activités, — un guide rs l'acquisition de la connaissance, non une source de ocumentation, — un entraîneur de volonté, non un domp-ur, ni un briseur de volonté, — un éveilleur d'idéal, — un ni de l'enfant, non un maître d'école.

Le maître decrolyen est très libre de ses procédés, mais

(1) Ces deux derniers exercices sont tout à fait analogues à ceux ie recommande Mme Montessori dans son ouvrage traduit en ançais sous le titre : *Pédagogie scientifique, Éducation élémentaire.* l. Larousse, 1916, pages 223, 274 et suiv.

strictement tributaire de l'enfant ; il doit résister à la gran tentation de se substituer à l'enfant afin d'arriver à l'id proposé par le cardinal Mercier, qui définissait l'éducati « la collaboration de deux volontés ». En effet, il manque l'enfant l'esprit de synthèse, la représentation du but atteindre, le choix des moyens pour y parvenir, une volo assez ferme pour créer des habitudes ; en cela l'éducate doit l'aider.

Il y parviendra s'il est *un créateur de milieu;* il faut q fournisse les stimulants nécessaires à l'éclosion des tend ces qu'il crée une atmosphère favorable dans la confia réciproque.

L'enfant qui s'ouvre est plus docile ; il parle volontie ceux qui s'intéressent à lui, mais est très fin à sentir la mo dre condescendance contrainte. Il faut qu'il puisse s'exp mer dans sa langue, même imparfaitement, non comme arrive dans certaines écoles, où il y a des enfants qui ne s jamais arrivés à finir une phrase, parce que le maître termine pour eux.

Le règlement doit être fait en vue des enfants, non p la commodité du maître, sinon son action deviendrait ce caricature que Bernard Shaw a stigmatisée en disant qu « L'éducation est l'organisation de la défense des adul contre l'enfant. » Pour obtenir la confiance, le maître doit ê lui-même rigoureusement loyal, ne pas truquer ses faute « La meilleure façon d'être adroit, c'est encore d'être droit (Cardinal Mercier.)

Un éveilleur d'intérêts, non un créateur d'intérêts artificie Le maître ne doit pas imposer ce qui l'intéresse, car l'inté spontané de l'enfant révèle ses tendances profondes. L'enfa est, par nature, pauvre d'intérêt, le rôle de l'éducateur d'élargir ses vues, de lui proposer des expériences ; il est do normal que le maître, le groupe qui travaille ensemb suggestionne l'enfant dans une certaine mesure, mais respectant toujours l'intérêt enfantin.

Un guide vers l'acquisition des connaissances, non une sou de documentations. L'école doit à l'enfant l'instruction ; p l'acquisition de sciences humaines, l'éducateur doit don une méthode, guider dans le choix des moyens et ne leur imposer des formules alors qu'ils sont incapables d percevoir le sens véritable. Les méthodes actives demande

il est vrai, des éducateurs une grande valeur intellectuelle et un savoir étendu dès le début de leur carrière, mais en même temps les travaux mêmes de leurs élèves leur donnent l'obligation et la joie de s'instruire sans cesse par de nouvelles recherches tout en enseignant.

Tout maître doit être un *entraîneur de volonté* et non un dompteur, parfois même un briseur de volonté. Il faut qu'il donne cette impression notée par A. Maurois : « Quand on marche près de lui dans la rue, on croit qu'avec lui on ira jusqu'au bout du monde. » Pour cela il faut être exigeant, non dur, vigilant jusqu'à ce que l'enfant fasse jusqu'au bout ce qu'il a entrepris. Cette conception de l'éducateur demande à celui qui l'exerce un travail intense, mais c'est un travail dans la joie.

Critique de la méthode

Cependant, pour un éducateur chrétien, une question capitale se pose : *Quelle est la valeur du système Decroly au point de vue de la pédagogie chrétienne?* Mgr Dévaud nous a communiqué ses remarques à ce sujet. Il observe tout d'abord que l'Église laisse les éducateurs libres d'employer les méthodes qui leur conviennent, pourvu qu'elles s'accordent avec la morale et le dogme chrétiens. La méthode Decroly présente beaucoup d'éléments intéressants : l'appel à l'activité personnelle et spontanée de l'élève, la liaison entre les différentes connaissances, le souci d'apprendre à l'enfant à observer son milieu, la relation entre l'école, la vie extérieure, la famille; les rapports confiants entre le professeur et l'enfant. Cependant le programme Decroly paraît insuffisant à un chrétien et ne peut donc être accepté absolument tel quel. Les préoccupations de se nourrir, s'abriter, se défendre, travailler en commun, ne peuvent être nos seuls intérêts, car elles laissent de côté ce qu'il y a de plus important pour nous, l'explication de ce que nous sommes.

L'enseignement doit faire connaître à l'enfant la nature, lui en faire apprécier la richesse, comme le faisait le Dr Decroly, mais il ne doit pas s'arrêter au monde matériel, il doit se préoccuper aussi de former en lui la pensée abstraite pour elle-même. Afin de remplir les tâches chré-

tiennes, l'enfant doit se servir de la raison, connaître la révélation ; afin de remplir sa vocation personnelle, la volonté de Dieu sur chacun. Il est nécessaire de faire connaître à l'enfant ce qu'il est par lui-même, par rapport à la matière, par rapport à Dieu ; de lui apprendre les ressources qu'il peut trouver dans sa propre pensée, dans les objets matériels, par l'activité solidaire de ses semblables, par la grâce.

Il semble donc que l'on pourrait en quelque sorte baptiser le système Decroly, en superposant à l'étude des besoins matériels, la prise de conscience des besoins spirituels de l'homme. L'homme doit se nourrir spirituellement, repousser les dangers qui menacent sa vie spirituelle, s'unir aux autres membres de l'Église en formant le corps mystique du Christ. Cette formation chrétienne ne devrait pas être confinée au cours de religion, mais l'esprit chrétien doit pénétrer tout l'enseignement, même l'étude de la nature, de la matière.

Il faut se rappeler que 80 o/o des enfants sont destinés au travail manuel, il est donc de toute importance de leur faire envisager le travail selon la loi chrétienne et l'exemple laissé par Jésus ouvrier à Nazareth. En l'élevant à cette dignité, la place considérable donnée au travail manuel par la méthode Decroly est excellente.

Mgr Dévaud rappelait récemment qu'il a dû abandonner, après un essai, les centres d'intérêt choisis par Decroly ; il garde, il est vrai, le principe du centre d'intérêt, mais en le choisissant en fonction du milieu. Au cours élémentaire, l'étude sera strictement locale : l'école, l'église, les chemins, les champs. Au cours moyen on élargit le cercle d'étude jusqu'à la région que l'élève atteint du regard, il s'informe des diverses relations du village. Au cours supérieur, on se prépare à vivre dans ce milieu, à agir sur lui.

Mais revenons à la méthode Decroly ; un élément essentiel est la marche tracée à l'esprit de l'enfant : observation, association, expression. L'importance de l'observation, de la saisie immédiate par les sens est juste ; cependant l'observation exclusivement concrète est trop limitée, très tôt l'enfant est capable de saisir l'être dans sa totalité ; il peut y parvenir en consultant des documents, en écoutant le maître.

Qu'avec l'aide du maître les enfants procèdent ensuite à l'association en combinant les données obtenues par chac

t en ordonnant leurs connaissances; qu'ils formulent nsuite leur pensée par l'expression concrète (travaux ıanuels, travaux artistiques) ou abstraite (conférence, rédacion, etc.), cette marche de l'esprit est exacte et largement ıumaine.

On retrouve ici des vues analogues à celles de saint Thoıas, lorsqu'il délimite l'humble rôle du maître dans cette euvre de collaboration qu'est pour lui l'éducation.

C'est dans le travail personnel que l'enfant prend consience de son rôle de personne, il la développe au-delà des mites du moi, en agissant par amour, dans la collaboration.

Tout cela est authentiquement chrétien. Si la philosophie u Dr Decroly ne fut pas chrétienne, sa personnalité préente bien des traits qui seraient dignes d'un chrétien : le ouci de la vérité, le dévouement total, inlassable à sa echerche, et surtout l'amour des petits, des plus déshérités, uxquels il se sacrifiait.

Certains traits de méthodes actives se trouvaient sous 'autres noms dans la tradition chrétienne. Fénelon n'a-t-il as insisté, dans le *Traité sur l'Éducation des Filles*, sur l'imortance qu'il y a à donner un enseignement qui corresponde la « curiosité » de l'enfant, ce que maintenant on appelle ntérêt?



LES EXEMPLES ET LEÇONS DE CHOSES DANS L'ESSOR DE LA PENSÉE CHRÉTIENNE

Nous voyons, en effet, à des époques bien différentes, la édagogie chrétienne être une pédagogie concrète et vivante. système Decroly ne se trouve donc pas, en tant que éthode, aussi loin du christianisme qu'on pourrait le oire au premier abord. Il y a de part et d'autre certaines çons d'enseigner qui peuvent se rejoindre, comme M. l'abbé aquevent nous l'a si bien montré.

L'intérêt du Dr Decroly pour tout ce qui est vivant va à la ncontre de la pensée chrétienne, puisque Jésus est le seul aître de la vie : *Lumen vitae*; dans tout ce qu'il y a de vant un chrétien se sent chez lui. Or c'est l'ordre même de la , qu'on remonte, pour trouver Dieu, du visible à l'invisible.

Supposons l'appartement d'un peintre mort, où il aurait

laissé ses œuvres, nous apprendrions à connaître par e une grande partie de sa vie, de ses pensées. Ainsi la créati l'univers est l'œuvre de Dieu, c'est un premier enseigneme Mais le peintre n'est pas mort : les merveilles de Dieu s devenues visibles. Adam et Ève voyaient la création : manifestation du Verbe et le chant d'amour de toutes créatures leur étaient intelligibles par leur grâce de la scie infuse. La chute les priva de cette manifestation du Verb

Pourtant l'intelligence du sens caché de certaines créa res revient peu à peu aux hommes par la révélation, et n en connaissons les grandes étapes.

Avec l'histoire de Caïn et d'Abel, l'homme prêtre, dem dons aux enfants ce qu'ils mettent sur leur table, sur table d'Abel pour l'offrir à Dieu. Un enfant decrolyen s'i ressera beaucoup à la construction de l'arche, image de l glise; n'est-elle pas faite en pieds et en coudées, mesu dont il connaît la réalité? Dieu parle en grandes figures s ples, à Abraham, et déjà le Verbe de Dieu est là dans cœurs par sa promesse.

Et voici que Moïse nous enseigne toute une haute gra maire de la langue divine : l'hébreu, comme la langue Égyptiens que Moïse connaissait aussi, ne comprend pas mots abstraits, tout est concret, un mot enchaîne plusie images, et la richesse des symboles se déploie dans to l'Écriture, dominée par quelques grandes images : par exe ple, le feu, symbole de Dieu. (Une forte impression est res aux enfants qui ont mimé le buisson ardent.) L'eau est si de purification, de fécondité; le souffle, le vent, représe l'Esprit; les plantes, le progrès spirituel; les animaux, passions, etc.

Ensuite un nouveau mode d'enseignement est donné Dieu aux hommes, c'est le drame vécu.

Quand Notre-Seigneur paraît enfin, les Juifs confesse « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » Nous au en l'adorant, nous reconnaissons ce qu'il y a de divinem unique dans sa parole. C'est qu'il n'emploie pas ses com raisons au petit bonheur, comme font les littérateurs, c'e sens même des créatures qui transparaît dans ses image parle avec elles le langage qu'il a créé lui-même avant to les langues humaines et où elles plongent toutes le « racines ».

Nous pouvons distinguer trois procédés d'enseignement dans l'Évangile :

La parabole, comparaison quelquefois mise en action ; ainsi dans la guérison de l'aveugle : la terre, c'est nous, l'eau, c'est l'intelligence dans l'homme, elle nous vient de l'intelligence de Dieu, mais nous la gâtons.

Les histoires : elles varient selon les milieux ; Notre-Seigneur ne parle pas de la même façon à Jérusalem, dans la campagne, au bord du lac. Il a des histoires pour les commerçants, les militaires, les paysans ; c'est avec ceux-ci que Notre-Seigneur se plaît davantage ; pour eux il raconte l'envoyé à la vigne, la moisson, le berger, le pêcheur.

Les choses vécues : les noces de Cana enseignent le fruit de l'obéissance et l'abondance que Notre-Seigneur y fait régner, la richesse de là grâce. L'histoire de Marthe et Marie est éclairée par un beau commentaire de saint Bernard ; il nous dit que si Notre-Seigneur loue Marie de rester à ses pieds, c'est qu'elle était prête à tout pour faire sa volonté. Les malades que Notre-Seigneur guérit représentent le péché dont il nous délivre.

Les précautions nécessaires

Mais il ne faudrait pas prendre la symbolique chrétienne (si grand que soit son intérêt) pour une sorte de panacée de l'enseignement chrétien. Le problème est beaucoup plus vaste. Il faut avant tout que l'éducateur forme vraiment en lui un intermédiaire entre d'une part le Verbe et sa créature, et d'autre part ces petites âmes que Notre-Seigneur lui propose pour modèles, et en lesquelles il s'agit de faire lever des louanges vivantes de Dieu. Chaque fois une louange unique, irréductible à tout autre.

Que l'examen des tests soit fait avec charité, discrétion, esprit surnaturel ; c'est une âme immortelle que l'on sonde ; qu'on fasse succéder les connaissances avec ménagement en mesurant sans cesse ce que chaque jeune esprit *peut porter* à tel et tel moment, en se rappelant la parole du Christ Jésus : « J'ai encore d'autres choses à vous dire, mais vous ne pouvez maintenant les porter... »

Que les connaissances soient ordonnées en une synthèse chrétienne à ne jamais perdre de vue, et où il n'y ait plus rien de profane, c'est-à-dire d'étranger à notre vie chré-

tienne, mais où tout se situe par rapport à Dieu et à no destinée terrestre et éternelle. Que l'enseignement chrét soit vivifié par toutes ces techniques de l'image et du sy bole qui le rendent plus vivant, parce que plus authentiq ment humain (du concret à l'abstrait), et par conséqu plus chrétien. La fiction, les histoires sont un excell moyen de présenter les vérités religieuses aux enfan cependant il faut prendre garde que l'intérêt ne soit dévié vers l'illustration et reste bien centré sur la vérit assimiler. La mise en œuvre par le drame, le jeu, fait vi aux enfants ce qu'ils doivent retenir et les prépare à ent dans le grand jeu de l'Église, la liturgie, où s'achèvera prière qui doit tout pénétrer.

Ce qu'il faut enfin et surtout, c'est que la vie même l'école soit une vie chrétienne, c'est-à-dire toute faite dévouement des enfants les uns aux autres, de continuel d de soi (travail en équipes, enseignement mutuel) a que toujours la vérité se fasse dans la charité, et de f même dans la joie.

En marge de l'étude du système Decroly, d'autres conférence carrefours, suscitèrent à Cambrai des échanges de vues, des re contres précieuses. On pouvait apprendre auprès de Jacqu Chesnais la fabrication la plus pittoresque des marionnett avec Mgr Dévaud l'utilisation des fiches telle qu'elle se fait Genève, avec Mme Fargues la pratique de tests de contrôle catéchisme et bien d'autres choses. M. Deffontaines, qui av donné des récits très amusants et utiles de ses expériences camping, conclut que ce congrès a bien rempli le but de l'U.T.O. donner aux éducateurs quelques moyens de mieux remplir le tâche.

A la séance de clôture, Mgr Richaud exprima sa sympath pour plusieurs aspects de l'œuvre de Decroly et pour la person du savant, de l'éducateur. Il y a, nous dit d'abord Mgr Richau un certain parallélisme entre les procédés employés par les Joci tes : constater, juger, décider, et le système Decroly basé sur l'observation, l'association, l'expression.

L'U.T.O. a aussi l'avantage de mettre en rapports des profe seurs des différents degrés avec les dirigeants des autres mouve ments catholiques. Cette collaboration est précieuse, car l'ense gnement libre doit préparer ses élèves à soutenir les différent

ranches de l'activité catholique, tandis qu'il est très utile aussi ue les dirigeants des diverses œuvres soient informés des nou-elles techniques pédagogiques; ainsi se prépare l'union des sprits et des cœurs.

P. DE LALLEMAND.

L'Évangile expliqué aux petits par une maman

Si l'on veut apprécier la qualité du livre (1), il n'est que e lui demander un échantillon. L'auteur en est arrivé à xpliquer la dernière demande du *Pater* :

BÉNÉDITE

C'est quoi, délivrer?

MAMAN

Nous délivrer de quelque chose, c'est nous enlever cette chose. Si Marie-Pascale va dans le bureau de papa pendant qu'il tra-ille, papa dit à maman : délivre-moi de cette enfant, c'est-à-dire : lève-la.

Délivrez-nous du mal, c'est : enlevez-nous tout ce qui est mal.

BÉNÉDITE

Par exemple mal aux dents, mal au ventre?

On saisira sur le vif, au moyen de cet exemple, la manière l'auteur. Il faut avoir lu tranquillement le livre entier, tre laissé prendre à ce commentaire du texte inépuisable ur apprécier le mérite de cette contribution à la pédago-e catéchistique. Dans une brève introduction, S. Exc. gr Beaussart en a signalé l'intérêt : « Les catéchistes vous ront une vive gratitude. Ils ont besoin d'apprendre à par- aux petits le langage qu'ils peuvent entendre, sans trop gaucherie et sans tomber dans la niaiserie ou la trivia-é. Nous exprimons tout de suite la seule réserve que nous spire le livre : Mme Leprince-Ringuet, pensons-nous, a it, plutôt qu'un livre à mettre entre les mains des enfants,

1) Les Éditions du Cerf. 1 vol. in-8°, 200 pp. avec dessins. 18 fr.

un excellent *livre du maître* à l'usage des parents qui v draient apprendre à parler à leurs enfants le langage Seigneur, à rafraîchir l'Évangile et à l'accorder à une ex rience familiale et quotidienne « très 1938 ». La plupart critiques qui peuvent être faites au livre se ramènen celle-ci. Contre-épreuve : ceux que leur condition ne met à même de vivre avec des enfants n'en liront pas moi texte avec avidité. Lassée par les fausses enfances, les f ses naïvetés qui l'entourent, une « grande personne » a à retrouver, sans jamais y percevoir une fausse note accent si simple, si direct, si sain d'une mère qui parl Christ à ses petits enfants.

Je dirais même que le plaisir le plus grand que nous t vions au livre est qu'il nous aide à évoquer le milieu de n propre enfance, si elle a été chrétienne, en nous introd sant dans un milieu familial qu'on devine si absolun chrétien. La vie de famille et d'enfance est partout la mê les tables d'addition qu'on a tant de mal à apprendre, rougeoles qui nous font rester au lit et qui nous empêch d'aller retrouver au Luxembourg nos petits amis, et d sayer sur le bassin le beau bateau tout neuf que l'o René nous a donné, la vieille amie de notre mère qui n apporte à périodes fixes de petits sacs de bonbons, à la m que étrange, toujours la même, et à qui, un jour malh reux, on a « retiré la chaise » pour qu'elle tombe... T cela, c'est le livre de Mme Leprince-Ringuet. L'intérêt précisément que cette enfance est continuellement tran gurée, attirée dans une lumière surnaturelle qui impo son attention l'enseignement et la personne de Jésus.

On pense souvent à la Comtesse de Ségur, mais à une C tesse de Ségur libérée de son amoralisme, et ayant rec la caricaturale vision du monde qu'elle a imposée à n enfance :

Vous verrez plus tard, quand nous raconterons la vie des sa qu'ils aimaient tant Jésus que, par moments, ils voulaient abs ment avoir mal pour lui, comme Jacquot pour sa grand'm Alors, ils se tapaient eux-mêmes très fort avec des cordes, m avec des chaînes. Saint Dominique se fouettait le dos avec chaînes, il saignait beaucoup et disait : « Jésus, je vous aim vous aime plus que moi-même, et, pour vous le montrer, je me très, très mal. »

P. D.

LES LETTRES ET LES ARTS

. LOURIÉ. *De la forme musicale.*

« Où se trouve aujourd'hui le centre d'influence musical? Personne ne paraît l'occuper. La synthèse des cultures musicales latine et germanique est-elle possible? Jusqu'à présent elle n'a jamais été réalisée. Si elle est, en définitive, impossible, l'opposition de ces deux cultures ne peut que s'accentuer encore, dans le cas, naturellement, où la culture allemande est destinée à renaître. A qui sera dévolu le rôle principal? Sera-ce à la musique russe? Ou bien est-ce que sur un sol nouveau va surgir une culture musicale tout à fait nouvelle?

NOTES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par J. Madaule : *Sparkenbroke*, de C. Morgan.

E PEINTRE ANDRÉ DUNOYER DE SEGONZAC, par G. Poulain.

THÉATRE, par H. Gouhier : *L'Echange*, de P. Claudel.

De la forme musicale

I

Vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe, Ber
était le centre mondial de la musique. Le règne de la c
ture musicale allemande, alors non encore ébranlé, ét
basé sur le classicisme germanique. La force spiritue
de la musique allemande était due aux titans de la mu
que : Mozart, Bach, Beethoven. Brahms, lui, n'est dé
plus qu'un interprète, interprète génial, du sens spiritu
et de la valeur créatrice de l'œuvre de ces trois. La mu
que de Brahms est un commentaire original (si l'on pe
dire) de la plus haute synthèse de la musique germa
que, et c'est en cela seulement que consiste aujourd'h
son importance. Quant à la poésie propre de la musiq
de Brahms, elle reste, malgré tout son charme,
second ordre. Sa force principale est dans le fait qu
grâce à une conception musicale la plus parfaite et
plus subtile de son temps, il a su faire passer les acq
sitions de ce qu'on peut appeler le classicisme germa
que du plan du national au plan de l'universel. Il a b
un pont qui relie le classicisme germanique à la métho
universelle de composition propre à l'époque dont no
parlons.

La méthode de Brahms n'est à aucun degré suivie
nos jours, mais Brahms ne pouvait manquer d'ê
apprécié à sa valeur, aujourd'hui, à cause de la signifi
tion interprétative de sa musique qui est avant tout d'

re méthodologique. J'ajouterai toutefois que je consi-
ère cette méthodologie comme une force vivante et
rganisatrice. L'évolution de la méthode est aussi l'évo-
ıtion de l'art. La nature de l'art est immuable et inva-
able. Seule la méthode change, aussi bien dans l'œuvre
es artistes pris individuellement que selon les diverses
ɔoques artistiques. La nature de l'art est la même chez
urbaran et chez Henri Rousseau, seules leurs métho-
es diffèrent, en liaison avec leur temps. D'une infrac-
on intelligente et habile à un canon ancien peuvent naî-
e et un canon nouveau et une méthode nouvelle. Au
eu que la soumission servile aux règles établies détruit
possibilité même d'une évolution de la méthode; et
est ainsi que se forme l'académisme des épigones.
ſais, d'un autre côté, une infraction maladroite et inin-
lligente ne conduit qu'à la pure anarchie.

De nos jours, on a pu voir la tentative paradoxale de
création d'une méthode « absolue », d'une sorte de
vier d'Archimède. Les canons et les méthodes de maî-
es d'époques diverses étaient successivement compa-
s l'un après l'autre à l'actualité. On a pu voir la
éation directe remplacée par l'interprétation. On com-
end ainsi que Brahms (répudié par les impressionnis-
s) ait été adopté par le « néoclassicisme ».
Le néoclassicisme, en ce qu'il a donné de meilleur, a
sayé de faire du nouveau à l'aide, sinon de l'imitation,
moins de l'interprétation de cette musique du passé
ıi lui a paru la plus consonante au présent. Brahms a
é le dernier musicien complet et normal du XIXe siè-
e. Après lui a commencé la décadence du classicisme,
au début du XXe siècle le modernisme a fait irrup-
on. La place prépondérante dans l'art musical a été
rdue par l'Allemagne et prise par la capitale de l'Eu-

rope latine. Paris a succédé à Berlin. C'est à l'époq de Debussy que l'influence de Berlin a surtout été ébra lée. Mais Paris n'a pas su conserver sa position. Aya répudié la dialectique allemande, les musiciens frança n'ont pas su imposer une dialectique nouvelle, — latin Disons ici que, par dialectique, nous entendons ce sorte de logique organique et vitale (sorte de logos nore) selon laquelle se réalise une œuvre musicale. L nité vitale de l'œuvre commande toute sa croissance. dialectique musicale n'a aucune nécessité de recourir un sujet extra-musical. Mais aussitôt qu'on abandonne dialectique instrumentale, le sujet extra-musical devie un tremplin nécessaire.

L'impressionisme en créant sa forme instrumentale essayé de se passer de la dialectique. Cependant la n ture de la pure musique instrumentale a toujours é dialectique, et il est très probable qu'elle ne peut p ne pas l'être.

Parmi les musiciens russes, Glinka est le seul hériti de la dialectique du classicisme. Déjà, chez Tchaïkovsk le processus de la composition se transforme en rhéto que. Moussorgsky, par son opposition absolue au fa classicisme germanique (lequel a engendré ce type rhétorique musicale), a été amené à renoncer, d'une m nière générale, à la méthode dialectique de compositio Moussorgsky a suivi d'autres voies, ayant pris pour ba de composition l'élément du chant et (pour autant qu a pu en avoir l'intuition) l'élément instrumental de musique populaire. Cette foi intuitive de Moussorgsk dans l'élément organique de la musique russe, constit justement la force pathétique de sa création musica

Debussy, en s'éloignant du germanisme et de la p sée musicale wagnérienne, s'est rencontré avec Mo sorgsky sur la voie découverte par celui-ci, dans

omplète solitude, peu d'années auparavant. Une exacte ompréhension du rôle de Moussorgsky dans le développement des voies de la musique russe a aidé Debussy à ouver l'authentique expression nationale de la musique ançaise elle-même.

La signification de Debussy dépasse de beaucoup ıjourd'hui le rôle de l'impressionisme, et sa forme mucale nous révèle maintenant la subtile dialectique de la ensée musicale latine. Moussorgsky, lui, n'est pas rivé à une nouvelle dialectique parce que le temps lui manqué pour aller jusqu'au bout de sa voie.

La voie suivie par le développement de la pensée musile depuis sa floraison classique, dont nous avons parlé, jusqu'à nos jours, confirme notre manière de voir. urant toute cette longue période qui a vu la décadence s principes classiques, le romantisme, la naissance et développement du modernisme, l'anarchie qui a suivi déclin de l'impressionisme et, enfin, en ces dix dernièts années, le retour à la tradition classique, — durant ute cette période de l'histoire musicale, tout essai d'andon de la dialectique instrumentale dans la pensée usicale amenait seulement à l'abandon des conditions êmes des processus de la composition, et conduisait musiciens dans des régions qui n'avaient presque en, ou peu de chose, de commun avec la musique. Des ies nouvelles devaient être cherchées dépassant la diactique du classicisme allemand, pour fonder une diactique d'un nouvel ordre. La musique russe, après la erre, est entrée dans ces voies (Stravinsky); il est vrai 'elle ne s'est pas proposé pour but de dépasser la diactique allemande, mais elle a créé une dialectique mme méthode de composition après que cette méthode t été perdue pour longtemps par le wagnérisme et le odernisme. Cette perte a causé un long conflit entre les

tenants de la musique allemande ancienne et ceux de nouvelle; mais tout le mouvement musical a repris Allemagne dès le moment où l'on y est revenu à la v dialectique. Alors la méthode dialectique était déjà b établie dans la nouvelle musique russe, et le retour la musique allemande à la dialectique s'est justem accompli sous l'influence de la culture musicale ru Les musiciens allemands reconnaissent aujourd'hui relation directe entre la dialectique musicale, la logi concrète de la musique russe, et les fondements de langage et de leur matière musicale. De cela témoign Hindemith et la nouvelle école allemande. Les vale principales de la musique russe se trouvent aujourd' hors du territoire russe. La musique qui se fait main nant en Russie même a un caractère de provincialisr c'est une accumulation de valeurs primaires. L'osci tion du pendule entre Berlin et Paris aurait pu contin indéfiniment sans le changement politique du régime Allemagne, qui n'a rien apporté d'essentiellement n veau dans le développement du processus culturel, m a brutalement détruit les bases mêmes de la culture a mande. Mais ceci dépasse le thème de nos présen réflexions.

Où se trouve aujourd'hui le centre d'influence mu cal? Personne ne paraît l'occuper. La synthèse des c tures musicales latine et germanique est-elle possib Jusqu'à présent elle n'a jamais été réalisée. Si elle e en définitive, impossible, l'opposition de ces deux cultu ne peut que s'accentuer encore, dans le cas, nature ment, où la culture allemande est destinée à renaître qui sera dévolu le rôle principal? Sera-ce à la musi russe? Ou bien est-ce que sur un sol nouveau va sur une culture musicale tout à fait nouvelle? Cela aussi possible.

II

Brahms se rattachait lui-même, très consciemment, à a tradition classique parce qu'il craignait plus que tout a rupture avec la *weltanschauung* propre à la culture lassique et la perte de l'unité. Mais il n'ignorait pas, our cela, l'élément ou le courant individualiste qui agisait déjà, et commençait à détruire l'héritage des classiues du siècle précédent et leur intégrale aperception du nonde. De ce dualisme est née sa forme musicale. Elle 'est ni classique, ni académique, ni « épigonique », mais lle est tout cela à la fois. A la considérer dans l'ensemle, cette forme est déjà arbitraire. Seuls des éléments artiels de sa structure sont fondés sur une base tradiionnelle. Brahms a tenté de réconcilier le classicisme vec le romantisme, il n'y a qu'en partie réussi. En réaté, il se rattache plus au second qu'au premier. Dans es dernières années, il faisait effort pour s'écarter de a discorde aiguë qui s'était créée entre le classicisme et romantisme, et il ne s'appuyait plus que sur sa techniue formelle. Ce qui le conduisit à l'académisme.

Le grand intérêt de Brahms est pour nous dans ce fait u'ayant vécu à la frontière de deux époques opposées une à l'autre, il a porté en lui-même les conflits naisants qui devaient, plus tard, se préciser dans le moderisme sous la forme de toute une série de tendances pposées.

Après Brahms, les problèmes de l'harmonie (et ensuite u rythme) devinrent prépondérants, et pour longtemps. e modernisme recueillit ces problèmes comme l'hériage du passé. Le style homophonique des tenants du roantisme essayait encore de maintenir autant que possile l'équilibre des trois éléments fondamentaux de la mu-

sique : mélodie, rythme et harmonie. Mais déjà, mêm
chez les romantiques, l'harmonie commençait à prévaloi
sur les deux autres éléments. Vers la fin du XIXe siècl
et au début du XXe l'harmonie a été l'axe principa
autour duquel évoluait toute la création musicale de l'é
poque. La priorité de l'harmonie s'est constituée au
dépens d'abord du rythme, ensuite de la mélodie. Et to
ceci nous a amenés, dans le modernisme, au dépériss
ment de la polyphonie, atrophie qui est surtout sensib
chez les impressionistes. La polyphonie, pour autan
qu'ils la conservaient encore, n'existait plus q
comme fonction de l'harmonie. Une tendance opiniât
se manifestait à transformer la polyphonie en verticale
harmoniques, c'est-à-dire à remplacer la libre conduit
des voix par des liaisons d'accords. Le dépérissement d
la vivante polyphonie et l'extrême raffinement de l'har
monie ont alors presque totalement paralysé le rythme
On vit naître le culte des harmonies extrêmement raffi
nées. Le rythme perdit son importance fondamental
comme principe constructif. Son rôle se réduisit à l
contemplation de ces sonorités statiques. Le raffinemen
extraordinaire de l'harmonie et la perte consécutive d
la substance rythmique conduisirent la musique à un
impasse évidente pour tous. Alors commença un proces
sus contraire. Les compositeurs s'appliquèrent à limite
le développement de l'harmonie et à rappeler le rythm
à la vie. Naturellement un nouvel excès se manifesta
« la polyphonie à tout prix ». Cette tendance finit pa
prédominer. Pendant plusieurs années on put assister
la renaissance de la polyphonie selon de nouveaux prin
cipes; et le rythme fut restitué dans ses droits. La poly
phonie trop longtemps contenue acquit alors un carac
tère d'élément déchaîné d'une force incoercible. Mai
elle se distinguait en ceci qu'elle était maintenant fondé

sur la synthèse de toutes les nouvelles acquisitions harmoniques. Les résultats des recherches harmoniques des années précédentes entrèrent pleinement dans la forme nouvelle qui était en train de naître. Chacun des trois éléments de la forme musicale (rythme, harmonie, mélodie) acquit un sens nouveau, différent de celui qu'il avait chez les classiques et chez les romantiques. La forme qui naît alors, fondée sur la libre intonation harmonique, porte atteinte avant tout à l'ordre tonal et au rapport tonique-dominante sur quoi reposait l'équilibre de la forme traditionnelle, soit classique, soit romantique. La méthode nouvelle rompt avec cette tradition et s'avance inévitablement vers un extrême déséquilibre (Schoenberg et son école). Elle s'oppose ainsi à la méthode classique qui tend à amener la forme à une plénitude d'équilibre et de repos.

Cette méthode nouvelle qui fonde sur le déséquilibre la construction de la forme musicale a conduit à la perte des bases jusque-là inébranlables du langage musical : l'ordre moral et l'ordre tonal. C'est le règne de l'arbitraire où, par le caprice de tel ou tel compositeur, se créent indéfiniment des idiomes individuels et tout artificiels.

L'harmonie étant devenue dans l'impressionisme le but unique, a conduit la musique à une impasse. A son tour, la polyphonie atonale conduit à la confusion des langues. Au lieu d'un seul langage musical, nous avons maintenant une multitude de dialectes.

A la suite de cela, le rythme a de nouveau perdu son rôle classique de principe organisateur du discours musical. Privé de ce rôle de serviteur de la forme, le rythme est devenu un principe de composition autonome. Aux dépens de la pureté du langage musical, il s'est fait une accumulation, jusqu'à nos jours inconnue, de richesses

rythmiques et métriques. La nouvelle structure métrique est fondée sur la liberté rythmique elle-même. Pour parler brutalement et formellement, cela revient à dire que la barre de mesure a cessé de dépendre du temps fort et du temps faible. Le mètre s'est complètement séparé du rythme. Et le déplacement de la barre de mesure a conduit à l'élaboration la plus poussée et du rythme et de la métrique.

Nous venons d'examiner deux évolutions successives de la forme. La première était fondée sur l'intonation harmonique; la seconde sur l'accent rythmique. Il est difficile d'établir une perspective juste quand il s'agit d'un passé très proche. En esquissant le schéma de ces évolutions, nous ne faisons état que de leurs manifestations les plus avancées. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait, qu'en seconde ligne, continue encore la vie attardée et le mélange de toute une série de tendances modernistes. Cette catégorie de la production musicale ne peut ni rien changer ni rien ajouter à la forme nouvelle qui a reçu son expression extrême.

Et nous voici maintenant amenés à considérer le temps de ces dix dernières années où les musiciens, ayant atteint le maximum d'élaboration dans la création des formes polytonales et polymétriques, sont entrés dans une première période de « désarmement ».

La méthode du « néoclassicisme » était une méthode de polémique. Le néoclassicisme n'avait d'actualité que pour autant qu'il menait une lutte contre le modernisme, qui avait parcouru tout son cycle. Quand l'âpreté de cette polémique a commencé à s'adoucir, la plupart des œuvres qu'inspirait le néoclassicisme commencèrent à perdre de leur importance. Leur valeur musicale absolue, à part quelques rares exceptions, n'était pas très grande. Lorsque l'impression de surprise causée par le contraste

vec le modernisme se fut dissipée, on a vu qu'on se rouvait, dans la plupart des cas, devant une imitation nconsciente du passé. En somme, le mouvement néoclas-ique a dégénéré en un faux classicisme. La forme polé-nique a donné naissance à un académisme et à un para-itisme du passé, sans aucun discernement. Le résultat écond de cette lutte a été de susciter la recherche d'un ouvel équilibre de la forme. Là a commencé un proces-us opposé à celui du modernisme. Après l'extrême désé-uilibre créé par le modernisme, on a fait effort pour endre à la forme musicale l'équilibre et l'apaisement lassiques. Telle fut la tendance, en ces années 1920-930, dont il s'agit ici. Mais l'imitation sans discerne-ient de l'ancien, qui a été la conséquence du mouvement éoclassique, a atteint des proportions énormes. Elle era inévitablement liquidée dans un avenir prochain. Cependant, lorsque le grain semé pendant cette période era mort, il donnera naissance à une forme nouvelle. Ce ue j'appelle ici méthode de combat a été nommé bien à ort « néoclassicisme ». Le nouveau classicisme est pour ous l'avenir inconnu, et la méthode combative de nos ours n'en est que le précurseur. Elle lui aura seulement réparé les voies.

III

Durant toute l'époque que nous venons d'examiner, au nilieu de la diversité et de l'opposition des efforts, des endances et des buts, au centre du travail musical de 'art se tenait non pas une idéologie quelconque, mais oujours l'unique problème de la forme. A ce problème se amenait de plus en plus l'effort de la création musicale, usqu'au jour où l'on a abouti à un formalisme de métier, troitement professionnel. En parlant du « problème de

la forme », nous revenons à la terminologie qui avait cours au début du siècle. Alors « forme » s'opposait à « contenu », et l'esthétique du début de notre siècle a été fort occupée de leurs rapports et de la priorité de l'un ou de l'autre. Le résultat de cette dispute, depuis longtemps oubliée, fut dès lors cette conclusion unanime que la forme est inséparable de son contenu. La synthèse de la forme et du contenu est devenue une chose indiscutable. Et cela est bien. Mais, dans la marche progressive des choses, il est arrivé ceci : dans les recherches d'une nouvelle forme, ce que l'on entendait par le mot « contenu » était écarté de plus en plus, et s'est trouvé finalement tout a fait exclu. Comment expliquer ce refus conscient ou inconscient des artistes à exprimer leur relation au monde et à la vie ? Par quoi s'explique cette tendance générale et grégaire à vouloir créer une forme sans défaut, et vide ?... Il semble que la raison principale n'en est rien moins que la perte de l'esprit de la musique et l'écroulement de la culture humaniste. L'art est devenu l'expression du processus de mécanisation de la vie qui embrasse maintenant le monde. Le dernier sursaut de l'humanisme a été l'extrême individualisme de la fin du XIXe siècle. Il a été épuisé et vaincu. Ce qui lui a succédé, c'est une force antihumaniste, et la culture matérialiste a donné naissance à ce style impersonnel qu'on a appelé « objectif ».

L'art a fini par refléter servilement le pathos antispirituel dont notre époque regorge; il est descendu jusqu'à la seule fabrication de choses bien (ou mal) faites. Le principe de la chose bien faite prit toute la place dans l'art. N'est-il pas temps de reconnaître que cette sorte de production artistique de choses dénuées de tout sens spirituel, n'importe vraiment à personne ? La nécessité d'objets de ce genre est un concept conventionnel et contesta-

ble. Une œuvre d'art doit être, ou doit pouvoir devenir, absolument nécessaire, même si, au moment de son apparition, cette nécessité n'est reconnue que d'un petit nombre, ou même de personne. Or, la nécessité d'une œuvre d'art dépend exclusivement de sa plénitude spirituelle. En s'enfermant dans des limites étroitement spécifiques et professionnelles, la musique de notre temps s'est exclue elle-même du plan sipirituel de la vie, et s'est condamnée à un déterminisme sec et dur. Cela a commencé par une réaction contre cette époque où la musique négligeait ou dédaignait la forme, et était en même temps pleine de rhétorique et d'un contenu spirituel douteux. Cette réaction était légitime; et, dans ses débuts, le modernisme a paru rechercher l'unité de la forme et du contenu sous un nouvel aspect. Mais le développement ultérieur du modernisme l'a finalement conduit à admettre la priorité absolue du principe formel. Toute la complexité des valeurs spirituelles fut alors regardée comme un obstacle qui éloigne la pensée et la recherche artistique de la valeur qui seule importe, c'est-à-dire de la recherche de la forme nouvelle. C'est ici que se manifeste le divorce entre l'artiste et la réalité. En opérant d'une manière abstraite sur la forme et sur la matière, séparées de l'idée et de l'émotion vivantes, on a créé non pas un art vivant, mais des valeurs abstraites. L'univers des idées et des émotions, agissant organiquement dans l'inconscient créateur, fut considéré comme une force ennemie, qu'il était nécessaire de rendre inoffensive afin qu'elle n'entraînât pas l'artiste dans des régions étrangères, et ne le détournât du but essentiel : la recherche de la forme comme telle.

Alors tout ce qui n'était pas l'incarnation directe d'une forme abstraite fut déclaré « extra-musical ». Ainsi a pris naissance l'esthétique constructive. Produisant une forme

impersonnelle, séparée de tout l'univers des idées et des émotions, elle nous donnait — à ce prix — une musique « objective ». Et, se trompant soi-même, on appellait cette musique « musique pure ». Est-ce que vraiment nous serons obligés de revenir à ces concepts de musique « pure » et « impure » ? La musique contemporaine n'a apporté aucune lumière dans ces questions. Et, de toute façon, il est clair que le concept de musique pure ne coïncide pas avec celui de « musique objective ». La musique objective n'est rien d'autre qu'une facture sèche et mécanisée. Ce n'est pas encore une œuvre d'art, ce n'est qu'une expérimentation.

Le processus de la lutte pour une forme et une matière pures, en même temps que pour l'exclusion ou du moins pour la subordination de toute la sphère spirituelle, ont conduit la musique à une victoire à la Pyrrhus. Réellement, tout l'univers de l'extra-musical a cessé d'exister pour les musiciens. Le processus de la « purification » de la forme a atteint aujourd'hui ses dernières limites. Et la musique contemporaine s'est placée ainsi dans la plus fâcheuse des impasses. Le refus, meurtrier pour la création artistique, de tout « contenu » a pour conséquence vengeresse ce fait que maintenant la forme devient l'ennemie de la matière musicale elle-même. *Le dualisme de la forme et du contenu aboutit au conflit entre la matière musicale et son élaboration.* Le problème de la forme aboutit aujourd'hui à une collision du *fait* et de la *procédure.* Le fait, ici, est la matière sonore elle-même. La procédure, c'est-à-dire l'élaboration de cette matière, s'est constituée comme sa propre fin. Dans cette lutte pour sa propre existence, l'élaboration musicale s'est mise à pourchasser la matière sonore elle-même. De sorte que, au sens proprement musical, il ne se passe plus rien dans la musique contemporaine. La modulation paraît

n événement. Tout le fait musical se réduit au jeu de 'intervalle. Si l'on supposait par absurde que l'on puisse xtirper de la musique l'intervalle lui-même, il n'y aurait lus aucune différence entre cette sorte de musique et 'importe quel bruit organisé. On arrive ainsi à cette onclusion que ce qui importe dans la composition n'est ien d'autre que l'intervalle, et que toute la force fornelle d'une œuvre réside uniquement dans le rôle de 'intervalle dans le tissu sonore donné. D'autre part, la oie de la musique moderne qui tend à diviser de plus n plus l'intervalle, dans l'ordre du chromatisme supéieur, tend à détruire aussi la valeur immuable jusqu'ici e l'intervalle.

On ne peut aller plus loin. Ici s'ouvre l'abîme où la néthode formelle a conduit la musique. Il est désormais vident qu'il est impossible de continuer plus longtemps ans cette direction. La création musicale n'a plus guère, ans cette voie, de ressemblance avec la musique, parce ue la matière musicale elle-même y est perdue, et qu'il 'est plus possible d'aller l'emprunter au passé.

La recherche de la forme pour la forme n'est rien d'aue qu'un nouvel académisme. Il est triste d'en arriver à e telles constatations; mais plus triste encore de voir ce ui se passe dans la production musicale de nos jours. La roduction musicale authentique, vivante, fraîche et diecte qui se fait aujourd'hui, il faut sans doute la chercher dans les « catacombes » de notre temps; mais presue tout ce qui se manifeste à la lumière du jour étouffe ans les filets du formalisme, du scolasticisme et du chématisme.

Où est l'issue? Et quelles sont les perspectives? Sans étendre à la divination et à la prophétie, on peut dire, cela est évident, qu'une forme nouvelle n'est possible u'avec le rétablissement de l'équilibre perdu entre la

forme et le contenu. La voie en est dans l'abandon du fétichisme de la forme. Les forces spirituelles sont nécessaires dans cette voie. Lorsqu'elles se renouvelleront l'esprit de la musique se renouvellera lui aussi. Nous ne prophétisons pas, mais nous croyons que la matière reprendra la place qu'elle a toujours eue dans le monde qui est d'être subordonnée à l'esprit.

D'autre part, une forme nouvelle ne peut naître que lorsqu'elle devient organiquement nécessaire, cela ne se fait jamais artificiellement. Et l'évolution de la méthode se trouve, ainsi que nous l'avons dit plus haut, organiquement liée à l'évolution vitale de la forme. La forme se crée toujours à nouveau sans le moyen d'aucune recette, sans répétition du passé; elle n'est liée qu'à la très personnelle et inimitable vue des choses et du monde qui distingue l'artiste original de l'homme de métier. Pour ceux qui pensent ainsi, le monde n'est pas quelque chose de figé et de donné une fois pour toutes; sa création se continue et se renouvelle à chaque instant de notre existence.

Arthur Lourié.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Sparkenbroke

Il est assez vain de se demander si *Sparkenbroke* (1), e nouveau roman de Charles Morgan, marque un pro-grès sur *Fontaine* dans la voie de l'accomplissement. Nos impressions subjectives doivent ici céder le pas à des onsidérations plus hautes et plus essentielles. C'est ainsi ue l'originalité si profonde de Morgan ne revêt jamais a forme de la surprise et de la nouveauté. Les romans e Morgan n'ont pas d'âge, bien qu'ils soient situés avec ne certaine exactitude dans le temps. Et ce style fluide t plein d'une élégance sans surcharge non plus, si ce 'est qu'il nous rappelle une certaine tradition hellénisante, qui est une marque de la haute culture anglaise.

Le livre porte le nom du principal héros : Piers Ten-iel, septième vicomte et douzième baron Sparkenbroke. es titres de noblesse ne doivent pas nous leurrer. Ils ont ur importance, certes, et le cadre seigneurial de Spar-enbroke n'est pas du tout une chose négligeable. Mais nfin Sparkenbroke n'est pas seulement un pair d'Angle-erre qui a épousé la fille d'un banquier: il est surtout un oëte. Et non pas un amateur, mais un homme pour quel l'art et la poésie constituent les plus sérieuses, les lus profondes raisons de vivre. Fils d'une mère très

(1) Charles Morgan, *Sparkenbroke,* traduit par Germaine Dela-ain, 1 vol., Stock, 1937.

belle, très aimée, dont nous ne savons à peu près ri d'autre que son départ et sa mort en Italie, Piers app raît, dès le début, dans sa famille, comme un être étran et privilégié, secrètement préféré par son père et déte par son demi-frère aîné. Le pasteur Hardy le forme au bonnes lettres, et entre le vieil humaniste et l'enfant g nial s'établit une sorte de filiation spirituelle.

Mais ceci, au fond, est peu de chose. L'essentiel, c' la révélation presque ineffable que Piers a reçue, au sor de l'enfance, une nuit que son frère, par une sinistre pl santerie, l'avait enfermé dans le caveau des Sparke broke. Toute son activité d'écrivain, toute sa vie d'ho me ne sera plus, désormais, qu'une tentative pour retro ver l'extase perdue. Et il la retrouvera, effectivement, la fin du livre, lorsqu'il mourra lui-même, terrassé pa une attaque d'angine de poitrine, dans ce caveau de Sparkenbroke, où il semble bien qu'il soit venu attendr la mort, ce soir-là.

Ceci est donc, si l'on veut, une longue méditation s la mort, et ce ne serait aucunement trahir les intentio de Charles Morgan que de donner de son livre une tel définition. L'angine de poitrine confère à Sparkenbro cette angoisse indicible, par laquelle un homme se sen pour quelques instants, séparé du monde des vivants Telle est la source de sa poésie, et, d'une manière plu générale, de son art, qui nous conduit à chaque cou jusqu'au seuil de ce mystérieux passage. Non de la lu mière aux ténèbres; mais de cette lumière-ci à une autr clarté qui déjà nous enveloppe en ce monde, mais qu nous ne voyons pas. Tout de même que, si dans un pièce, dont les fenêtres sont ouvertes sur la nuit, nou faisons de la lumière, la nuit nous échappe; mais elle es toute à nous aussitôt que la lampe s'éteint.

Peu de livres, sans doute, contiennent autant de con fidences d'un auteur à ses lecteurs que celui-ci. Non pa de confidences biographiques; mais des confidences su ce qu'il y a de plus secret en tout artiste, et qui touche

la naissance même de son œuvre. Le travail poétique de Sparkenbroke n'est pas, en effet, l'un des moindres intérêts du roman. Nous lisons souvent ses poëmes; nous le surprenons en train de les écrire, et il nous est loisible de mesurer la distance qui sépare un poëme de son occasion, et la valeur des transpositions. Jamais peut-être les rapports de l'art et de la vie n'avaient été montrés d'une manière aussi profonde. Et je dois dire que le « Journal d'Édouard », dans les *Faux-Monnayeurs,* fait mince figure auprès de *Sparkenbroke.* C'est qu'il y a toujours chez le Français un peu trop de rationalisme. Non que Sparkenbroke et presque tous les personnages du livre ne soient très intelligents. Mais leur intelligence n'est pas une intelligence analytique et logicienne. Elle est intuitive et synthétique; c'est pourquoi elle nous fait appréhender le mystère, qu'elle n'explique pas.

L'œuvre à laquelle travaille Sparkenbroke presque tout le temps que dure cette histoire est un Tristan. C'est-à-dire le poëme précisément de l'amour et de la mort. Car l'amour est, comme l'art, pour Sparkenbroke, un autre aspect de cette même réalité que la mort nous découvre; de telle sorte que le livre entier soit comme une vaste symphonie de l'Amour, de l'Art et de la Mort. Liés entre eux si étroitement que leurs progrès sont communs, et que Sparkenbroke trouve enfin dans la mort le repos de l'extase à l'heure où l'œuvre d'art est accomplie et où, tenant dans sa main l'amour, il ne l'a pas refermée. C'est que la mort déjà l'appelait.

L'amour, c'est Mary. Il faut qu'elle soit la beauté, telle qu'aux yeux de Tristan parut Iseult dans le crépuscule : « Elle l'envoûtait par son pouvoir de rassembler toute sa force spirituelle dans les lignes de son corps. » Ainsi de Mary pour Piers; de Mary qui ne peut, cependant, être à lui. D'abord parce qu'elle appartient à un autre. Mais ce n'est point ici la véritable raison. Nous touchons au point le plus secret de l'œuvre. Mary aime Piers autant que Piers Mary. Si elle est pour lui la

beauté, « la terre », comme il le lui dit, un jour, dans un très profond langage, il est pour elle la poésie, dont la découverte a complètement changé la vie de la jeune fille. Elle a compris alors qu'elle ne pouvait pas demeurer plus longtemps fiancée à son joueur de cricket. Et elle est devenue la femme du médecin George Hardy, le fils du pasteur. Pourtant déjà elle connaissait Piers; elle aimait Piers. Mais je crois que la vraie raison de son mariage avec George, et de cette étrange interdiction qui la sépare de Sparkenbroke alors qu'elle est tout consentement, c'est que Sparkenbroke et George ne sont pas pour elle situés sur le même plan.

Une des grandes beautés de ce livre est d'avoir abordé en face, sans réticences, ce problème, qui est beaucoup moins théorique qu'on ne serait tenté de le croire, d'un cœur de femme partagé entre deux amours. La chose est proprement inconcevable si ces amours sont de même nature. Mais George, pour Mary, c'est incontestablement l'homme qui est prédestiné à devenir le compagnon de sa vie. Elle l'a reconnu dès la première minute. Et tout ce qui l'entoure confirme ce pressentiment. C'est là, au presbytère de Sparkenbroke Green, entre le vieux pasteur qui cite des vers latins, et l'infirme Helen, pleine de sagesse et de doctrine, avec le ruisseau proche, qui scintille au soleil et que, de sa chambre, on entend couler pendant la nuit; c'est là, parmi les vieilles servantes, dans la maison aux meubles brillants et polis par l'usage, que Mary doit vivre et qu'elle trouve son lieu. Il arrive bien, quelquefois, que George s'étonne d'avoir su conquérir la beauté, et qu'elle soit venue si simplement dans sa maison, et jusque dans ses bras, sans qu'il ait eu un mot à dire. C'est, d'ailleurs, un homme qui parle peu. Mais elle est si bonne, et si simple, et si familière, et si droite, qu'il se fait insensiblement à l'idée prodigieuse que Mary est à lui, et qu'elle est son apanage.

Pourtant, il y a Sparkenbroke, et George ne l'ignore pas, qui est son ami d'enfance, qui l'admire et qui l'aime.

parkenbroke dans cette chaumière du bois Derry, qu'il
réfère au faste du château, et où il se retire pour tra-
ailler. Sparkenbroke que Mary, avant même qu'elle ne
it la fiancée de George, a rencontré sans le connaître.
t, tout de suite, elle s'est familiarisée avec lui, comme
il était non un homme, mais le génie du bois. Il par-
it de si étrange manière, comme s'il l'avait toujours
onnue, comme s'il savait d'avance ce qu'il peut y avoir
ans le cœur d'une jeune fille qui aime la poésie ! Elle
ıbit un véritable sortilège. La vie, pour un moment,
ndis qu'il lui parle, interrompt son cours ordinaire.
lle ne sait plus si son père et son fiancé l'attendent
l'hôtel. Elle ne sait plus si elle est Mary, ni ce qu'elle
it à Chelmouth. Il n'y a plus que cet homme qui parle
ı-dessus du mince ruisseau, dans le bois éclaboussé de
leil.

Sparkenbroke est hors de la vie, hors du monde qui
t celui de Mary, et c'est là, je crois, le secret, non de
résistance, car on ne peut dire qu'elle lui résiste, ni
ême qu'elle y songe un seul instant; mais du fait qu'en
éfinitive, il ne la prend pas. Et d'abord il a craint, lui
ıssi, de briser une fois de plus son rêve. Il connaît la
ınité des expériences de don Juan. Pourquoi sacrifier
ıcore cette innocente victime ? Il l'épargne par pitié
our lui-même, autant que par pitié pour elle, tandis
ı'elle est vierge encore, et il part brusquement pour l'I-
lie. George est venu le voir, ce jour-là, et de la déci-
on de Piers dépend la destinée de Mary. Dans leur dia-
gue, je relève ces deux répliques, qui situent admira-
ement le drame. George dit : « C'est vous qui êtes son
eu, ne le sentez-vous pas ? » Mais Piers réplique :
Vous êtes l'homme selon son cœur — en harmonie avec
nature. » Toutefois, si Piers s'en va, ce n'est pas uni-
uement par bonté, et pour permettre à Mary d'épouser
omme selon sa nature, mais parce qu'il redoute l'ac-
mplissement.

Entre temps, Mary épouse George, et nous assistons

pendant quelques mois au paisible bonheur conjug qu'abrite le presbytère. Telle est la véritable vie Mary, cela ne fait aucun doute. Peu à peu les blessu se cicatrisent, et l'on peut prévoir le temps où Piers sera plus, dans la mémoire de la jeune femme, qu'un so venir presque irréel. Mais le hasard veut qu'ils se re contrent de nouveau à Pise, et que Mary et sa belle-sœ soient obligées de s'installer, à Lucques, dans la pro maison de Sparkenbroke. Le hasard? Non. Nulle p davantage que dans un roman de Morgan, nous ne s tons que le hasard n'existe pas. Ce n'est pas le has qui conduisit autrefois Mary, égarée dans un pays qu' ne connaissait pas, au bois Derry; pas un hasard qui fit rencontrer Sparkenbroke chez un libraire de Ch mouth; et ce n'est pas davantage le hasard qui a re Helen incapable de poursuivre son voyage précisém ici, où était Sparkenbroke. Tout cela est nécessaire; n parce que le romancier en a besoin pour continuer s récit, mais parce que les véritables nécessités sont ce qui résistent à l'explication rationnelle.

Les entretiens de Lucques prolongent ceux du b Derry. Pourtant leur atmosphère est profondément di rente. Ou pourrait facilement en déduire des considé tions du plus haut intérêt sur les rapports spiritu entre l'Angleterre et l'Italie. Ce n'est pas en vain q l'ombre de Shelley flotte sur ces pages. L'éclat et la deur de l'Italie les gonfle comme un fruit d'autom Nulle part Mary ne peut être matériellement et spiritu lement plus éloignée du presbytère. Il y a bien ce infirme, là-haut, qui est en train de mourir sans l'av vu dans le pays dont elle a rêvé toute sa vie; il y a lettres de George; la maladie du pasteur, au loin. M c'est tout cela, maintenant, qui est devenu irréel p Mary. Seule compte la présence de Piers.

Il écrit, en même temps que son *Tristan,* un poë sur Nicodème et la légende du *Volto Santo.* C'est-à-d un poëme qui pose les plus hautes questions que l'

puisse avoir à résoudre, car il ne s'agissait de rien moins, pour Nicodème, que de représenter le Christ. Alors, entre Piers et Mary, l'accord devient tel que ce n'est pas Piers, mais Mary, qui « entend » dans le bois la hache de Nicodème frapper l'arbre où sera sculptée la divine effigie. C'est par l'intermédiaire de Mary que cela est *donné* à Piers. Quant à Mary elle-même, il aurait suffi, cette nuit où Helen est morte (ils ne savaient pas qu'elle mourait à la même heure), que Piers voulut la prendre, car elle avait été poussée vers lui comme par une force irrésistible. Mais une fois encore il l'a épargnée, parce qu'il l'aime plus profondément que jadis. Je ne sais rien de plus poignant que, tout au long de cette nuit, ces deux êtres au bord l'un de l'autre. « N'existait-il pas un saint, pense Sparkenbroke, entre les mains duquel nichaient les oiseaux, et qui ne remuait que lorsque les petits s'envolaient ? » Car Mary s'est endormie dans ses bras.

Maintenant, c'est fini de nouveau. George ramène sa femme au presbytère. Sparkenbroke demeure à Lucques, où il achève rapidement *Tristan*. A présent il n'y a plus pour lui aucune raison de rester en Italie. Une dernière fois, à la cathédrale, il contemple l'effigie mortuaire d'Ilaria del Carretto, ce chef-d'œuvre inexplicable de Jacopo della Quercia, devant lequel longtemps s'était arrêtée Mary, le jour qui précéda cette nuit-là. Non moins que Platon et Keats, que Nicodème et que Tristan, la statue d'Ilaria domine le roman et semble répondre, d'Italie, à ce caveau des Sparkenbroke, qui ouvre le livre et l'achève. Ce qu'a exprimé le vieux sculpteur, en effet, c'est moins la beauté que la mort. Mais elles sont une seule et même chose : la fenêtre qui s'ouvre sur la nuit lorsque la lampe s'éteint.

La vie a repris au presbytère, avec Helen en moins. Le soir, George ou Mary font la lecture au vieux pasteur infirme. Ils apprennent par le journal le retour de Sparkenbroke en Angleterre et l'achèvement de *Tristan*. On dirait que cela vient d'un autre monde. Quant à Piers,

pour la dernière fois, il est venu à Chelmouth House, la résidence londonienne de sa famille, un soir où sa femme donne un grand bal, et il s'en est fallu de presque rien qu'il ne se réconcilie avec elle. C'est une figure fort émouvante que celle d'Etty, femme amoureuse, mais trop raisonnable, qui n'aura jamais su retenir le génie entre ses sages mains. Il lui échappe, et elle sait, maintenant, qu'il ne reviendra plus jamais.

Le voici de nouveau dans la chaumière du bois Derry, au presbytère, auprès de Mary. Il suffit à Piers de paraître, et tout est oublié. Il a décidé d'en finir, de rompre avec l'ancienne vie, de partir avec Mary. Toutefois, il lui donne cruellement le temps de la réflexion. Le tableau de cette dernière soirée que passe la jeune femme entre son mari et son beau-père, avant d'aller au rendez-vous que lui a fixé Sparkenbroke est un des sommets du livre. Non seulement ces deux hommes ne lui ont rien fait, mais elle les aime autant qu'il est possible, et voici pourtant qu'elle a décidé dans son cœur de commettre un acte qui, elle le sait, brisera leur vie. Mais l'a-t-elle décidé vraiment, et ne sommes-nous pas ici en présence d'un cas d'aliénation, où il semble que la responsabilité du sujet n'existe plus ? Certainement rien de durable n'est possible entre Mary et Sparkenbroke. Il le lui disait, au début de leurs relations, et, lorsqu'il était parti pour l'Italie, c'est parce qu'il avait senti cette impossiblité.

D'où vient donc que, maintenant, tout paraisse changé ? C'est que Sparkenbroke, ayant terminé *Tristan,* délivré son message au monde. Sans qu'il en ait une nette conscience, il n'a plus rien à dire. Pour la première fois, il goûte la solitude la plus parfaite qu'un écrivain puisse endurer, cette solitude qui n'est même plus peuplée par le son de sa propre voix. Cette sorte de solitude aussi, où entre, sans qu'il s'en doute, celui qui va mourir. Une seule chose est certaine pour lui, désormais, c'est que ce qui est fini ne peut plus recommencer. Il rompu avec tout pour pouvoir, pense-t-il, commencer

une vie nouvelle avec Mary. Et c'est bien d'une vie nouvelle, en effet, qu'il s'agit, mais non pas de celle qu'il pense.

Mary va au rendez-vous, n'y trouve pas Sparkenbroke, essaye en vain de se suicider, et retourne chez elle, où sa vie, désormais, sa vie véritable s'achèvera sans histoire. Ce n'est point parce que Sparkenbroke n'était pas là qu'elle a un moment cédé au désespoir, mais parce que tous les principes de son existence étaient à vau-l'eau, et qu'il n'y a qu'un seul endroit sur terre où elle puisse vivre selon son cœur et selon la loi : c'est le presbytère de Sparkenbroke Green. Piers n'était pas une illusion; mais il appartenait à un autre monde; à ce monde précisément que la poésie nous fait entrevoir, mais que la mort seule nous révèle. Lui-même a vu la jeune femme, et il aurait pu la rattraper; mais une seconde fois il a laissé sa main ouverte, car son destin le conduisait ailleurs, vers le caveau des Sparkenbroke, où la mort enfin le ravit.

Je m'excuse d'une si brève et si pauvre analyse, quand il s'agit d'un des livres les plus riches de notre temps. Il est à la fois dense et fluide, chargé de résonances presque infinies, et d'une manière aisée. Il ne faudrait pas croire, surtout, que Morgan s'efforce ici de démontrer quoi que ce soit. Sans doute, une certaine philosophie de la vie se dégage de ce roman, comme de *Fontaine*. Il arrive même qu'elle soit fort explicite dans la bouche de quelques personnages, le pasteur et Sparkenbroke en particulier. Mais elle n'est pas surajoutée; elle fait corps avec la fiction elle-même, et elle participe de son ordre de réalité. Jusqu'à quel point cette doctrine platonicienne est conciliable avec le christianisme orthodoxe, ce n'est point au pasteur Hardy qu'il faut le demander. Ce qui manque peut-être le plus, ici, c'est un certain sens pascalien de l'angoisse. Il est vrai que le drame atteint plus d'une fois une poignante acuité, et je l'ai, il me semble, suffisamment montré. Même alors nous sentons que tout

va pourtant se résoudre dans une sérénité plus parfaite. Morgan ne paraît pas avoir le sens du péché; car il ne faudrait pas se méprendre sur les raisons véritables pour lesquelles Mary demeure vertueuse. Cette loi hors de laquelle elle ne peut vivre, c'est seulement la loi de sa propre nature. Et s'il y a de la pureté, ici, c'est une pureté simplement naturelle. Le pasteur, George, Sparkenbroke, Mary, Etty sont à tout moment baignés d'innocence.

Il fallait faire ces réserves, quand ce ne serait que pour mieux marquer à quel point une œuvre de cette qualité honore la culture occidentale. Je crois que, si nous voulions démontrer que nous ne sommes pas indignes, malgré nos erreurs et nos faiblesses, de cette suprématie que nous avons jusqu'à présent exercée sur le monde, un livre comme celui-ci en fournirait une preuve. Et ce n'est certainement pas un hasard s'il fut écrit par un Anglais, dans la continuité d'une tradition qui fait encore aujourd'hui la puissance véritable de son pays. L'Angleterre peut être fière de Morgan, que ne semble même pas avoir effleuré la tentation de reniements trop faciles. Nulle œuvre ne revêt plus naturellement que celle-ci une signification universelle; mais c'est peut-être par là qu'elle est le plus anglaise, s'il est vrai que chaque grand peuple vaut dans la mesure où il se montre capable d'accéder à l'universel.

Jacques Madaule.

Campagne (1). — Ce livre mérite qu'on en parle pour d'autres motifs que le prix qui vient de le consacrer. Il a suscité des éloges enthousiastes et d'âpres critiques. MM. Edmond Jaloux et Léon Daudet le portent aux nues; M. André Thérive ne peut le souffrir. C'est un roman de la vie paysanne, comme le Berry en a déjà tant suscités, et il n'est pas sans rappeler, par quelques

(1) Raymonde Vincent, *Campagne*, 1 vol., Stock, 1937.

ôtés, *le Grand Meaulnes,* cette autre roman berrichon. Il est possible que cette évocation de la vie paysannne ne soit pas des plus ouvelles, et qu'elle languisse parfois, d'autant qu'il n'y a pour nsi dire pas d'intrigue. Ce n'est pourtant pas là le principal eproche que j'adresserais à ce livre, qui est l'œuvre d'une femme yant elle-même longtemps mené à la campagne une existence aysanne. Mais plutôt d'avoir systématiquement ignoré le mal, ue les grands horizons des champs n'exorcisent, hélas! pas tou- ours. Sans doute la grand'mère est entêtée, et Robert brutal, ais c'est tout, et cela ne va pas très loin. Les personnages, d'ail- urs, en dehors de celui de la grand'mère et de Marie, ne se étachent pas nettement. Marie, la principale héroïne, pourrait re une création magnifique si elle n'était vue un peu trop de ntérieur, et si l'on n'avait le sentiment d'une autobiographie, en que l'auteur s'en défende. Il n'en reste pas moins que cette uvre grave et sereine, si elle ne nous donne pas encore le ro- an paysan que la littérature française n'a pas eu, continue eureusement une tradition respectable et féconde.

J. M.

e peintre André Dunoyer de Segonzac

I. — L'homme

Sont-ce le fin trait circonflexe de sa moustache, son clair et anc regard, son visage plein, solide, sa carrure, sa santé, ou bien large feutre gris qu'il enfonça longtemps sur sa tête comme les courants d'air de Paris possédaient l'ampleur et la dureté s vents sous la pampa? Il nous a toujours semblé qu'André Du- oyer de Segonzac aurait pu, à l'écran, doubler Douglas Fair- nks... Et l'on s'étonnerait de le voir enfermé dans un appar-

tement de la rue Bonaparte, si cet appartement n'offrait c aspect particulier aux demeures qu'animent seuls les brefs séjou des êtres qui ont commencé à les installer, les ont quittés, et n sont revenus que pour en repartir.

Le divan reste un lit de camp; un Bonnard, un Vuillard, u Jacqueline Marval, une aquarelle de Vanderpyl, que l'on croir persane, sont accrochés aux murs et voisinent avec la lithograp de Daumier *Père-Scie* — Jean-Charles Persil, ministre de la J tice sous le règne de Louis-Philippe — arrière-grand-père ma nel du peintre.

Sur un bahut, un dessin d'Edgar Degas, un croquis en tr ses de Daumier, et des oiseaux sous cloche, naturalisés, des va roses de sacristie ou de salon notarial au temps de Marie-Amé des fixés sous verre, jeunes filles modèles anglaises...

Douglas de Segonzac ouvre sa porte :

— J'aime la solitude.

Et d'accueillir l'importun comme un camarade, de toute s affectueuse franchise, semblable ainsi à ces *gentlemen-farme* dont les visiteurs dérangent l'existence, mais qui ne sont p atteints de misanthropie ou de neurasthénie, et qui, passé le ch du coup de sonnette, éprouvent un plaisir certain à l'accidente interruption de leur isolement volontaire.

Retiré du monde, André Dunoyer de Segonzac reste accessib à tel point que quelques minutes d'entretien avec lui suffisent faire oublier qu'il aime la solitude, démentent sa défense, et fo de cet athlétique ascète le plus sympathique des compagnons.

II. — La doctrine

— J'aime la solitude, nous a notifié Dunoyer de Segonzac lo de notre entrée chez lui.

Interrogé quant à sa doctrine, il développe et confirme so cri du cœur.

— J'ai toujours été indépendant et isolé.

— J'ai horreur du troupeau, j'ai la sainte horreur des système

— Je crois qu'il faut tâcher d'être à la vie contemporaine ce qu les anciens étaient à la vie de leur temps. Nous ne devons pas plu nous occuper de ce qui était avant nous, pas plus qu'ils ne s'occu paient de ce qui était avant eux.

— Je crois beaucoup à la communion directe. Ce qui n'est pas direct détruit la part saine de l'œuvre. Témoin Gustave Moreau. Son art documenté, exécuté, n'est pas nutritif. C'est un art inerte.

— L'esprit classique est opposé à l'esprit académique.

— On a toujours confondu la forme classique avec l'esprit classique.

— L'enseignement de l'École des Beaux-Arts prolongé jusqu'à trente ans tue chez l'individu cette chose si attachante qu'est la réaction sur les choses.

La formule d'exécution en honneur à l'École ne donne qu'une réussite apparente.

— Les Prix de Rome se fabriquent, ainsi que les rires à la Comédie Française et à l'Odéon. On apprend seulement des figures.

— J'éprouve à peindre une joie intense. J'éprouve un grand amour pour le paysage, le paysage dans lequel s'exprime la vie contemplative.

— La peinture doit être une communion entre le peintre et le monde extérieur. Cette communion appartient au domaine de l'inconscient.

— L'état de grâce est dans la solitude.

— Les musées sont impressionnants. Il faut redouter les réminiscences.

— Je crois beaucoup plus à l'instinct qu'à l'intelligence documentée.

— L'intelligence plastique est indépendante de la culture.

— Je crois que le sens instinctif de la composition est supérieur à la science apprise de la composition.

— Il y a moins de potentiel chez le Poussin et chez Claude Gellée que chez un Giorgione, un Titien, un Rembrandt.

Proposition posée *a priori*...

Et Dunoyer de Segonzac écrit :

— Trop d'êtres qui ne nous apportent rien détruisent notre vie intérieure. Celle-ci renaît dès qu'on retrouve la vie élémentaire et vraie, dans la pleine campagne et la solitude.

— J'éprouve devant les choses simples et vraies un sentiment de sécurité.

— La plus grande volupté, c'est d'approfondir.

III. — L'Histoire

Les biographies consacrées à Dunoyer de Segonzac fixent sa naissance en 1885, à Boussy-Saint-Antoine, dans le Quercy.

Le peintre nous affirme :

— Je suis né le 6 juillet 1884, à Boussy-Saint-Antoine (Seine-et-Oise). Je suis le fils d'un ancien officier de marine...

Le regard du peintre bleuit de tendresse : l'ancien enseigne de vaisseau de Segonzac, qui, après avoir démissionné, fut mis à la disposition du gouvernement chinois pour l'Arsenal de Fou-Tchéou, vient de mourir il y a quelques mois.

— Et de la petite-fille de Persil.

— Ma grand'mère avait un joli talent de miniaturiste.

Ma famille est originaire du Quercy.

J'étais élève du lycée Henri-IV. Je voulais faire de la peinture. Ma famille me destinait à Saint-Cyr... Elle m'a amené chez Luc-Olivier Merson pour savoir si j'avais des dispositions...

Je suis resté deux ans dans son atelier particulier. Je faisais des fonds dans son genre... Tous ses élèves appliquaient la même formule...

Il croyait être dans la tradition d'Ingres en écartant les ombres et les lumières, en restant linéaire.

Au bout de deux ans, Luc-Olivier Merson m'a prié de m'en aller. J'ai eu alors pour professeurs Jean-Paul Laurens, George Desvallières, Charles Guérin, Maxime Dethomas, et René-Xavier Prinet, qui était le plus remarquable...

Je crois à l'enseignement de la technique.

Si l'on ne voit pas les fautes de proportions, l'on ne vaut pas la peine d'être corrigé.

Puis j'ai loué, rue Saint-André-des-Arts, un atelier, de moitié avec Jean-Louis Boussingault, que j'avais connu au régiment en 1907-1908.

J'ai exposé pour la première fois au Salon des Indépendants, en compagnie de Boussingault, Luc-Albert Moreau, La Fresnaye, Fernand Léger, dans la salle d'Henri Rousseau, qui présentait *Le poète et sa muse* (Guillaume Apollinaire et Marie Laurencin) ou peut-être *La noce*. En 1908-1909, j'ai exposé au Salon d'Automne des études de Saint-Tropez, où nous avions été reçus par Signac, qui nous avait loué sa maison, à Bonnard, Moreau, Boussingault et moi.

Je subissais alors une période de tâtonnements.

Ma peinture était montée en couleurs...

En 1910, je suis, seul, parti pour Villiers-Adam, où j'ai peint mes premiers paysages de l'Ile-de-France et les *Buveurs*.

A cette époque, j'ai trouvé un peu ma direction... J'ai exposé à l'Automne et aux Indépendants jusqu'à la guerre.

Du point de vue de l'âge, notre groupe était apparenté à celui des cubistes. Mais nous faisions bande à part.

La Fresnaye oscillait entre les cubistes et nous. Ses formules seules appartenaient au cubisme.

Nous lui disions : « Tu es un Normand, un nègre-blanc ! » Il nous répondait : « Je suis un Normand doublé d'un Dauphinois. »

En 1914, j'ai quitté Saint-Tropez et suis parti comme sergent d'infanterie au 353e. J'étais au Bois-le-Prêtre. — Jusqu'en 1915...

A cette époque, Forain, Abel Truchet et Guirand de Scevola ont créé la section de camouflage où je suis entré. J'ai pu, grâce à cela, recommencer à dessiner.

D'Amiens je suis allé, comme chef de section, à Noyon. J'y ai retrouvé Charles Despiau, Albert Pommier. Charles Dufresne était mon cycliste.

Nous faisions du décor de théâtre sur le théâtre de la guerre. En 1919, au Théâtre des Arts, René Blum me présenta à Roland Dorgelès, et j'illustrai *Les Croix de Bois*.

Et puis je me suis remis à travailler, à Chaville, un nu en plein air, une figure dans une serre, dans la vallée du Morin, à Crécy, à Cerbonne, devant les beaux toits en ardoises, dans la campagne française...

En 1929, je suis allé en Amérique, comme membre du Jury Carnegie; en 1934, je suis retourné à New-York faire une exposition.

IV. — Commentaires

— Je suis parti de l'art sculptural. Mes premières œuvres étaient monochromes, en réaction contre l'impressionnisme.

Les cubistes réagissaient aussi contre lui, mais dans le domaine de la forme. Moi, j'étais plus synthétique.

C'est de travailler en Provence qui a amené ma palette à une gamme de tons plus colorés.

Avant 1911-1912, j'avais peint le *Village* et le *Déjeuner sur l'herbe,* plastiques et réalistes; Cézanne était le père de cet événement.

J'ai traversé ensuite, de 1912 à 1914, une période noire, opaque: à force de chercher la transition, je n'atteignais que l'égalité.

Ce fut une période d'erreur.

J'ai retrouvé cette erreur après la guerre. Comme le printemps à Londres, ma peinture manquait de contrastes...

Je me suis affranchi en Provence, vers 1923-1924. La Provence m'a amené à une plus grande analyse du ton...

Mon problème ? garder les qualités sculpturales du début, et en même temps, la qualité de la couleur.

***

Nul mieux que René-Jean, dans sa préface du catalogue de la première exposition particulière de Dunoyer de Segonzac (1), n'a exprimé l'art du peintre :

« En larges coulées épaisses, il modèle la couleur, il la pétrit comme un coroplaste. La lumière vient jouer sur son tableau ainsi qu'elle jouerait sur un relief fraîchement sculpté.

« Sans qu'un objet perde rien de sa beauté colorée, un site rien de ses charmes, une figure rien de sa plasticité, il veut que tout concoure à l'effet désiré pour quoi fut rêvé et exécuté le poème que doit être toute peinture. »

Poète et paysan, du limon de la terre il forme ses figures qu'il sabre de sombres coups de soleil, grave la rude écorce, ordonne le faix statique des ramées, ou les branches d'hiver effilées comme des racines, dévoile la race des ciels, et, mâle, aimant la peinture rugueuse, la peinture qui ne plie pas, il détermine avec une ferveur opiniâtre la douceur grave qui se retrouve dans tout paysage français.

Gaston Poulain.

(1) En 1914, faubourg Saint-Honoré.

THÉATRE

Le théâtre. Vous ne savez pas ce que c'est ?

. . . .

Il y a la scène et la salle.

Tout étant clos, les gens viennent là le soir et ils sont assis par rangées les uns derrière les autres, regardant.

. . . .

Je les regarde, et la salle n'est rien que de la chair vivante et habillée.

Et ils garnissent les murs comme des mouches jusqu'au plafond.

Et je vois ces centaines de visages blancs.

(Acte I, pp. 195-196) (1).

Lechy Elbernon voit-elle chaque soir la salle du Théâtre des Mathurins remplie d'hommes et de femmes pleurant et riant, « les mains posées sur les genoux » ? L'échec de *L'échange* serait sans excuse. Que ces trois actes exigent du public un effort, ceci prouve simplement que le théâtre est un art comme les autres et a droit aux mêmes dispositions : il demande ce que l'on accorde si généreusement à la poésie et à la musique. Que l'interprétation ne soit point parfaite, est-ce vraiment ce qu'il y a de plus important à souligner et de plus urgent à signaler ? Si l'on songe aux exceptionnelles difficultés d'une pareille représentation, on ne pensera plus qu'à

(1) Nous citons d'après Paul Claudel, *Théâtre,* t. III, Mercure de France.

l'intelligente décoration de la scène par M. Pitoëff, à la curieuse composition de M. Salou en Thomas Pollock, aux admirables dons de Mme Pitoëff, si justement accordés au rôle de Marthe.

Dans *Le drame de Paul Claudel,* M. Jacques Madaule fait une remarque intéressante : « Ce drame est le premier de ceux où le poète appelle l'univers à la confession de la vérité. » Ainsi, « Louis Laine, c'est l'Amérique d'avant la découverte, l'Amérique des grands espaces libres..., l'Amérique dans sa pureté primitive, pour qui l'Europe est, non pas la terre des ancêtres, mais, par excellence, la terre étrangère ». Lechy Elbernon est la femme américaine, « détachée de ses devoirs coutumiers, refusant de se plier à la loi de l'homme, mais incapable de vivre sous sa propre loi ». Thomas Pollock Nageoire est l'homme d'affaires, le héros de la nouvelle civilisation capitaliste, mais qui tient encore à la tradition occidentale par un sentiment puritain de la règle. « Quant à Marthe, elle porte tout l'antique héritage... C'est une fille des champs où les coutumes millénaires se transmettent de génération en génération... Seule parmi les autres, Marthe croit en Dieu, Marthe a une religion » : elle représente « ce que la vieille Europe, depuis Christophe Colomb, enseigne aux Amériques ». Ces indications, trop rapidement résumées, évoquent le climat de *L'échange,* son décor historique et géographique. Elles correspondent à la biographie exacte des quatre personnages, qui sont des êtres concrets, ayant une personnalité, un passé, une vocation. Paul Claudel choisit ses figures symboliques parmi les figures réelles qu'il trouve dans le monde.

Il ne conviendrait pas, toutefois, d'éclairer le symbolisme de la pièce dans ce cadre historique et géographique : ces Américains, croyons-nous, ne jouent pas un drame qui serait celui de l'Amérique, bien qu'en fait leur drame soit aussi celui de l'Amérique. M. Madaule a raison de commencer son chapitre en citant ce *vers d'exil* :

« J'ai fui en vain; partout j'ai retrouvé la Loi. » *L'échange* est le drame du libre échange.

Thomas Pollock Nageoire est cet *intermédiaire* qui a pris dans la civilisation capitaliste un rôle comparable à celui des *intercesseurs* dans la vie spirituelle. « ... Et je suis là comme au milieu de mains qui font des signes, comme quelqu'un qui écoute et comme quelqu'un qui demande et qui répond » (p. 188). Acheter, vendre, gagner, perdre, voilà l'échange commercial, avec son postulat : tout est à vendre, tout s'achète. Thomas achète Marthe à son mari. Ce dernier, Louis Laine, n'a aucune idée de la comptabilité qui met sous l'échange une espèce d'égalité. Échanger, pour lui, c'est changer. « Je ne sais ce que c'est qu'hier et que demain. C'est assez que d'aujourd'hui pour moi » (p. 167). Il vend sa femme sans inquiétude trop vive, car elle n'est plus sa femme : il a déjà pris celle de Thomas Pollock. Lechy Elbernon croit tirer les fils de la comédie, et les casse : en elle, l'amour se veut absolument libre, libre contre la loi, la pitié, la bonté, libre même contre cette fidélité qu'est une personnalité, libre non comme une femme au cœur innombrable, mais comme une comédienne aux innombrables cœurs. « Aime-moi, car je suis belle! Aime-moi, car je suis l'amour, et je suis sans règle et sans loi! Et je m'en vais de lieu en lieu, et je ne suis pas une seule femme, mais plusieurs, prestige, vivante dans une histoire inventée! » (p. 233) Lechy Elbernon n'achète pas : elle prend. Elle ne rend pas : elle détruit. Elle est au-dessous de l'échange par mépris de la règle : la liberté ivre a rendu l'échange impossible.

Marthe est au-dessus de l'échange par respect de la loi. L'amour ne change pas; l'être qui aime ne s'échange pas. La loi et l'amour ne s'opposent pas. La loi est une exigence de l'amour. La charité n'est pas une anticipation confuse et sentimentale de la justice, comme dans les dissertations de philosophie : la charité fonde un ordre de justice.

Justice ! Justice !
Je me tiens devant l'Univers, et je le vois, et toutes choses subsistent par la justice...
Justice ! Justice !
J'ai aimé et je n'ai point été aimée.
J'ai été unie à lui et tout vivant il s'est séparé de moi (p. 240).

Tel est le cri profond de l'amour. Telle est aussi l'une des premières expressions que Paul Claudel donne de son intuition la plus essentielle. Déjà il est le poète qui n'oublie jamais l'Ancien Testament en lisant le Nouveau. L'Amour s'est incarné dans un Juif, dans un homme dont la nation se glorifie d'être un peuple et une Loi, un peuple sous la Loi. L'Amour n'abolit point la Loi : il proclame le droit de la charité à la justice, il le proclame sur la Croix, symbole de la plus grande injustice, puisque la victime fut la plus grande charité.

Thomas Pollock ne connaît encore que l'honnêteté commerciale, le respect des contrats : c'est un commencement que l'auteur ne méprise pas. Marthe lui apprendra la suite. Elle n'aura qu'à lire avec lui le théâtre de Paul Claudel. La tragédie classique opposait l'amour aux lois de la cité ou de la raison : la tragédie claudélienne surgit au moment où l'amour prend conscience de la loi inscrite dans son essence et elle se dénoue lorsque la charité est assez pure pour se vouloir justice.

HENRI GOUHIER.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne)